

BIBLIOTHEQUE DU
PARLEMENT
18767
OTTAWA, ONT.
24 D 55

OSSEMENTS CALCINES TROUVÉS EN FORÊT PRÈS DU LAC MAGOG

Le corps de Mme Tessier? On croit à un assassinat

(par CLAUDE La VERGNE)

Les détectives de l'escouade des homicides de la Sûreté provinciale sont retournés ce matin sur la scène d'un profond mystère afin d'y poursuivre l'examen des ossements calcinés découverts hier soir derrière une salle de danse au petit lac Magog dans les Cantons de l'Est.

Les policiers qui ont passé la nuit sur les lieux seront cette fois assistés dans leur travail par le Dr Rosario Fontaine, médecin légiste provincial, qui a quitté Montréal tôt vendredi matin, dans une voiture de la police.

"Il n'y a aucun doute que nous sommes actuellement en face d'un drame dont a été victime une femme, mais nous ne pouvons pas en

étaient tellement calcinés qu'il n'avait pas été possible de procéder à leur identification sur-le-champ.

Il s'est toutefois dit assuré qu'il s'agissait d'ossements de femme. On a de plus trouvé sur les lieux une brassière et des morceaux de tissus correspondant à l'étoffe généralement employée pour la confection de pantalons pour femmes (slacks).

Le policier provincial nous a fait une description complète des lieux, disant que les os sont éparpillés sur une assez grande distance tout autour d'une souche à l'intérieur de laquelle on a trouvé un crâne.

Lorsque nous lui avons demandé si ce corps pouvait être celui de Mme Adrien Tessier, de Sherbrooke, disparue de chez elle avec son fils de trois ans, Richard, en juillet, M. Dandenault nous a répondu qu'il ne pouvait se prononcer d'une façon définitive pour le moment.

"Je crois cependant qu'il s'agit du corps de la femme que je recherche depuis maintenant plusieurs mois, a-t-il dit, mais je n'en ai pas encore la preuve."

"Je ne suis pas un expert en médecine pour procéder à l'étude des ossements et c'est pourquoi j'ai demandé au Dr Fontaine de se rendre personnellement sur les lieux. Je désire qu'il puisse faire une étude sur place des ossements découverts et c'est la raison pour laquelle j'ai ordonné qu'on ne touche rien et que j'ai fait placer deux policiers de faction durant la nuit pour que rien ne soit dérangé."

Il n'y a pas de doute qu'après la mort de la femme, on a tenté de faire disparaître ses restes par le feu. Il est également possible que la femme ait été sectionnée après sa mort, ce qui expliquerait peut-être que les os sont ainsi éparpillés sur une bonne distance.

On n'éloigne toutefois pas la possibilité que ce travail ait été l'oeuvre des animaux de la forêt.

La police est toutefois mystifiée et ce qui la porte à croire que la victime a été assassinée, c'est le fait qu'on a trouvé des morceaux de chair enveloppés dans la brassière trouvée sur les lieux et qui

(Suite à la page 4)



L'HECATOMBE DE SOREL. — Photos prises quelques heures après que quatre enfants eurent été brûlés à mort, dans une maison située à 106, rue Jacques-Cartier, à Sorel, pendant l'absence de la maman. La photo du haut fait voir les murs calcinés de la maisonnette. Au bas, la foule de curieux.

(Photos J.-J. Benoit—La Patrie)



Mme ADRIEN TESSIER

dire davantage pour le moment", a déclaré ce matin le sergent-détective Roch Dandenault.

Les policiers provinciaux ont été appelés sur les lieux au début de la soirée d'hier après que deux hommes, qui travaillaient sur une ferme, eurent fait la macabre découverte à environ 1.000 pieds de la route nationale, à un endroit situé à moins de 4.000 pieds du camp d'été où, il y a quelques années, l'ex-joueur de hockey du club Canadien, Tony Demers avait tué son amie.

Demers a par la suite été trouvé coupable d'homicide involontaire et condamné à 15 ans de bague. Il est présentement au pénitencier de Saint-Vincent de Paul.

Interrogé sur l'identité du cadavre découvert hier soir, le sergent Dandenault a déclaré que les os

Au Club Richelieu-Montréal

"L'automobile ne peut être considérée un objet de luxe"

(par RENE BONIN)

"Dans un vaste pays comme le Canada, l'automobile, le moyen de transport le plus économique, ne peut être considérée comme un simple objet de luxe, pas même par le gouvernement pour fins d'impôts. L'automobile est indispensable à l'économie canadienne, comme le sont une maison ou une paire de chaussures. 65 pour cent des usagers de l'automobile s'en servent pour leur travail ou pour leurs affaires. L'agrément n'en est qu'une raison secondaire".

C'est ce qu'a déclaré hier M. Charles Marier, au déjeuner-causerie du Club Richelieu-Montréal, à l'hôtel Queen, sous la présidence de M. Trefflé Boulanger. M. Marier, membre du Club Richelieu-Windsor, dans le sud de l'Ontario, est un officier de la Chrysler Corporation du Canada. Présenté par M. Gérard Niding, électricien et conseiller municipal, et remercié par M. Jean Richer, M. Marier a déclaré que l'industrie de l'automobile est le facteur le plus important de la vie canadienne; que "la valeur de toutes les automobiles fabriquées au Canada, en 1953, dépassait la valeur totale du blé produit au pays"; que "la majorité des Canadiens ont dépensé au moins le quart de leurs revenus pour l'achat d'une automobile, son fonctionnement, son maintien et pour l'assurance".

INDUSTRIE PROFITABLE

Le conférencier a signalé que l'industrie de l'automobile a payé en salaires d'ouvriers, en 1953, plus de \$131,000,000. Le montant des taxes de vente et d'accise, au gouvernement fédéral, dépasse les \$162,000,000. Les revenus de la taxe sur l'essence et les frais d'enregistrement aux gouvernements provinciaux donnent une somme globale de \$306,000,000. Le Québec absorbe à peu près 20 pour cent des automobiles neuves. Depuis 1945, 650,000 véhicules ont été mis au rebut. En 1903, il y avait au Canada 260 véhicules; aujourd'hui, il y en a 3,431,797.

Le Québec se classe deuxième, au Canada, en ce qui concerne le revenu sur la taxe d'essence pour l'année 1954, avec un montant de \$57,000,000; mais, la première, en ce qui concerne le prix de la licence pour votre véhicule.

M. Charles Marier a signalé que, depuis le commencement de l'auto à nos jours, il y eut 1,563 marques différentes lancées ou développées. Un grand nombre ne se sont pas

rendues plus loin qu'aux tracés. Nicolas-Joseph Cugnot, un ingénieur français, qui vécut de 1725 à 1804, semble la première personne à construire un véhicule moteur pour la route, mu par la vapeur. En 1769, c'était un véhicule à trois roues, portant une bouilloire et un moteur à deux cylindres, placés à l'avant au-dessus d'une roue. Sa vitesse atteignait trois milles à l'heure. En fait, il était presque impossible de le diriger. A cause d'un désastre, on emprisonna Cugnot et on confisqua son véhicule.

PROGRES RAPIDES

Nathan Reid, de Warren, au Massachusetts, fabriqua un modèle de véhicule, en 1790, qui ne connut pas un succès financier. Oliver Evens, un des plus brillants mécaniciens de son temps, fit un essai sans succès, en 1804. Au commencement du 19e siècle, en Angleterre, le véhicule à vapeur atteignit un haut stade de développement. La loi dite "Red Flag", en 1865, limita sa vitesse à trois milles à l'heure, à cause de la concurrence de propriétaires de diligences et des financiers des premiers chemins de fer. Un M. Garrett, de Leeds, Angleterre, réalisa un véhicule à vapeur, pour la route, avec une carrosserie ressemblant à une pompe d'incendie. Un Allemand-Autrichien du nom de Marcus et un Français, Etienne Lenoir, travaillèrent au développement d'un véhicule au fonctionnement à la vapeur et à l'électricité. En 1860, Lenoir patenta un engin à combustion avec deux cylindres et un pouvoir de un cheval vapeur et demi. Plus tard, ce furent les patentes de Georges Brayton, Auguste Otto, un Allemand, Karl Benz et Gottlieb Daimler. Celle de Daimler eut une importance considérable.

Vers 1890, à Springfield, au Massachusetts, les deux frères Charles



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

LES PROGRES DE L'INDUSTRIE DE L'AUTOMOBILE DEPUIS L'INVENTION DE NICOLAS-JOSEPH CUGNOT. — M. Charles Marier, invité du Club Richelieu-Windsor, et l'un des officiers de la firme Chrysler Corporation, membre d'honneur hier midi au déjeuner-causerie du Club Richelieu-Montréal, a signalé le développement de l'industrie de l'automobile au pays et rappelé son historique, depuis l'invention du Français Nicolas-Joseph Cugnot, qui vécut de 1725 à 1804. On reconnaît à l'occasion de la conférence de notre compatriote ontarien, de gauche à droite, MM. Trefflé Boulanger, président du Club Richelieu-Montréal, Charles Marier, le conférencier, et Gérard Niding, conseiller municipal, qui a présenté l'invité du jour.

et Frank Duryea firent l'installation d'un moteur à gazoline. Elwood Haynes compléta sa première voiture d'essai, en 1894. Le 5 mars 1896, Charles King conduisait la première automobile à gazoline, dans les rues de Détroit. En juin de la même année, Henry Ford fabriqua sa première voiture dans un petit atelier, à 58, avenue Bagley, à Détroit. En septembre, ce sont les expériences de Ransom Olds et d'Alexander Winton. Le premier Packard se construisit en 1899; le premier Cadillac, en 1902. La compagnie Ford se fonda en 1903. Cette année-là, on vit circuler 3,750 voitures; en 1904, 5,000; et en 1905, 6,500.

"Vous constaterez, conclut M. Charles Marier, que l'idée de Cugnot a fait des pas de géant. Entre sa conception d'une puissance motrice et l'automobile moderne, il y a tout un monde de raffinements."

Dernière arrivée de l'Empress of Scotland

Le paquebot du Pacifique Canadien "Empress of Scotland", faisant son dernier voyage vers Montréal au cours de la saison de navigation de 1954, est attendu dans la métropole vers 10 h. dimanche prochain.

Parmi les nombreux Montréalais qui se trouvent à bord du navire, on remarque la révérende Soeur Pierre Cestin, de l'Ordre des Soeurs Blanches. La rév. Soeur Pierre a passé 20 ans dans les missions de Tunis et d'Alger et revient maintenant chez ses parents à Montréal.

On remarque encore parmi les passagers M. P. M. Casey, de Winnipeg; M. H. M. Long, de Montréal; M. Félix Guibert, de Montréal, président de la Bédard-Girard Ltd.; M. A. E. Barber, de Ville Mont-Royal, vice-président de la H. M. Long, Ltd.; Mme R. Dillan, de Glasgow, Ecosse, et Jean Helen Dewan, d'Ottawa.

Le paquebot est sous le commandement du capitaine C. E. Duggan, et transporte quelque 500 passagers.

De retour à Liverpool à la suite de ce voyage, l'Empress of Scotland y subira sa toilette annuelle. Il viendra ensuite à Halifax, puis se rendra à New-York d'où il effectuera une série de trois croisières aux Antilles, à compter du 20 janvier 1955.

Le succès de l'hélicoptère dépend de la grandeur des toits au centre des villes

Les autorités des diverses lignes aériennes dressent actuellement les plans de gigantesques aérobuses de demain, mais les dimensions des appareils et le nombre de voyageurs qu'ils pourront transporter dépendront de l'étendue des toits des maisons et des terrains d'atterrissage des diverses villes du monde.

Le vice-président de la ligne belge Sabena, le capitaine Anselme Vernieuwe, a précisé à cet égard: "Lorsqu'il s'agissait des appareils à ailes fixes, on pouvait toujours trouver un terrain d'atterrissage dans la campagne, qu'elle que soient les dimensions de l'avion. Mais maintenant que la circulation se fait par hélicoptères au-dessus des grandes villes, il faut que les appareils soient conçus de façon à pouvoir se poser aux endroits disponibles, au coeur même des régions urbaines".

Le capitaine Vernieuwe est président d'un comité international d'usagers commerciaux de l'hélicoptère qui se réunit actuellement à Montréal sous les auspices de l'OACI.

Deux commissions spéciales ont été créées. L'une étudie les limites imposées, en pratique, aux terrains d'atterrissage, et l'autre étudie la réglementation de la circulation aérienne et les méthodes de communication et de navigation aériennes. Les deux organismes présenteront leurs rapports à une réunion qui aura lieu à Bruxelles en février.

De son côté, l'OACI fait appel aux divers exploitants de l'hélicoptère pour établir quels sont les modèles d'appareils les plus pratiques.

Dans un communiqué émis par l'OACI, le capitaine Vernieuwe a déclaré: "Les progrès de l'hélicoptère seront dans une grande mesure réglementés par la nécessité de fonctionner au coeur même des principales villes du monde.

"Nous voudrions tous que les hélicoptères puissent transporter autant de passagers que les autobus ordinaires, mais il nous faut cependant tenir compte, lorsqu'il s'agit du rendement que nous désirons des appareils, des terrains d'atterrissage disponibles dans les villes que nous voulons desservir."

Le capitaine Vernieuwe a ajouté que le comité demandera aux fa-

bricants d'hélicoptères de veiller particulièrement à l'amointrissement du bruit des appareils, durant la marche. Le comité espère fournir aux fabricants diverses données relatives aux besoins des usagers des appareils. De toute façon, les modèles doivent viser avant tout à la simplicité.

Incendie chez les jésuites à Guelph

GUELPH, Ontario, 19—(P.C.F.) — Un incendie au noviciat St-Stanislas, chez les Jésuites, à un mille au nord de Guelph, a détruit, hier soir, un bâtiment en pierre et de stucco à trois étages. Les prêtres et leurs élèves, au nombre de 85, ont dû quitter le bâtiment, et les dégâts sont estimés à plusieurs centaines de milliers de dollars.

Il n'y a eu aucun blessé. On croit que l'incendie a été causé par des fils détectueux, dans un atelier de menuiserie, au sous-sol du bâtiment qui a été construit en 1913.

L'édifice contenait aussi une chapelle, une salle à manger et des dortoirs.

Les prêtres et les élèves ont déménagé hier soir dans un nouveau bâtiment de brique, contenant des salles de classe et des dortoirs, qui n'a pas été abîmé par les flammes. On a réussi à sauver un grand nombre d'articles de valeur, dont le Saint-Sacrement et des vêtements sacerdotaux. Sur le feu a détruit des sculptures, mais les bois et des vitraux importés d'Allemagne il y a environ 25 ans.

Les pompiers sont venus de Guelph, mais avant qu'on puisse pomper assez d'eau d'un ruisseau qui coulait dans les environs, l'ancien bâtiment a été complètement consumé.



VENDREDI, 19 NOVEMBRE 1954

323e jour de l'année

Le soleil s'est levé à 7 h. 05 et se couchera à 4 h. 26

Pronostics

Prévisions atmosphériques officielles de la Météorologie nationale valables jusqu'à minuit vendredi. Synops: Il fait doux et le temps est pluvieux dans tout le Québec et l'Ontario. La perturbation, cause de cette condition at-

mosphérique, ne semble pas vouloir s'éloigner rapidement et on s'attend à peu de changement dans la température pour aujourd'hui.

Régions de Montréal, de l'Outaouais, des Laurentides, des Cantons de l'est, de Québec, de la Mauricie, du Lac-St-Jean et de la Baie-Comeau: Nuageux avec averse. Très doux. Vents légers. Maximum aujourd'hui à Montréal, Ottawa et Sherbrooke 55, à Ste-Agathe, Québec et Rivière-du-Loup 50, à La-Tuque et Chicoutimi 45. Sommaire pour aujourd'hui: Averses. Très doux.

Calendar grid for November 1954, showing dates from 1 to 30. Includes the word 'NOVEMBRE' vertically on the left and '1954' vertically on the right.

Quatre enfants périssent dans les flammes à Sorel

Une horrible tragédie s'est déroulée, peu avant midi, hier, à Sorel, quand quatre enfants, dont l'aîné avait à peine quatre ans, ont été brûlés vifs lorsque les flammes ont rasé la maisonnette en bois qui hébergeait leur famille, et ce, sous les yeux de la maman qui venait de s'absenter depuis quelques instants, pour aller faire des emplettes à un restaurant sis juste en face de son logis.

Les victimes sont Pierre, 4 ans, Suzanne, 2 ans, Gérard, 1 an et demi, et Alain, 4 mois, tous enfants de M. et Mme Léon Leroux, 106, rue Jacques-Cartier, à Sorel. L'incendie, dont la cause apparente est un court-circuit, s'est déclaré au premier étage d'un immeuble en bois d'un étage et demi, un peu avant dix heures, hier matin.

Deux des petites victimes étaient couchées à l'étage supérieur, tandis qu'une troisième dormait dans son berceau au premier et que le quatrième jouait dans la cuisine.

AU RESTAURANT

Le père, un camionneur, était à son travail. La mère avait laissé la maison pour se rendre au restaurant en face de son domicile.

M. Adélaré Ayotte, qui se trouvait près de la voie ferrée, soit à une centaine de pieds de la maison, a été le premier à apercevoir des flammes sortant du toit de la maison. Il s'est hâté sur les lieux avec un citoyen du voisinage, M. Jean Métivier. Les deux hommes ont vainement tenté de pénétrer à l'intérieur pour y sauver les enfants. Les flammes et une fumée opaque et suffocante les a empêchés d'entrer.

Ils n'ont entendu aucun cri à l'intérieur. Il est fort probable que les enfants avaient été asphyxiés

avant que les flammes se communiquent à leurs corps.

FUMÉE

Les pompiers ont immédiatement été alertés. Le chef Tanguay et une quinzaine d'hommes ont répondu à l'appel. A leur arrivée, M. Tanguay et trois de ses hommes ont tenté de porter secours aux petites victimes, emprisonnées

dans la maison. En dépit de leur bonne volonté, les sapeurs n'ont pu résister à la fumée qui les suffoquait.

Le travail des pompiers, dès ce moment, a donc consisté à arroser la maison avec deux puissants boyaux d'arrosage et d'attendre que les flammes perdent de leur intensité pour pénétrer à l'intérieur. Ce n'est qu'au bout d'une demi-heure de travail que les pompiers ont réussi à entrer dans l'immeuble.

PARTIELLEMENT BRULÉS

Les cadavres n'avaient été que partiellement brûlés. L'enfant, qui se trouvait dans la cuisine, a été très calciné. Les pompiers sont presque convaincus que le feu s'est déclaré dans la cuisine. C'est d'ail-

(Suite à la page 4)

3 manoeuvres emprisonnés dans une conduite d'égout sont sauvés des flammes

Trois manoeuvres ont échappé de justesse à la mort, vers 2 h. hier après-midi, lorsqu'ils furent soudainement emprisonnés dans un tuyau d'égout en flammes, enfoui à vingt pieds du sol, dont ils étaient à fermer les ouvertures au moyen d'une torche à gazoline.

L'accident s'est déroulé en face de 4549, boulevard Lévesque, à St-Vincent-de-Paul, où l'on est à installer un tuyau de 60 pouces de diamètre.

Deux des victimes, MM. Alfred

Turcotte, 39 ans, 1954, rue Marquette et Jacques Lessard, 32 ans, 234, rue Wolfe, Ville Jacques-Cartier, ont été hospitalisés à Notre-Dame, souffrant de multiples brûlures. Leur camarade de travail, M. Lionel Grange, de Ville Jacques-Cartier, s'en est tiré avec un choc nerveux et reçut les soins requis sur les lieux de l'accident.

L'ACCIDENT

La police rapporte que les trois victimes, employées de la maison Lionel Lebel Limitée, se trouvaient au moment de l'accident, à 125 pieds de l'une des extrémités intérieures du tuyau. A un certain moment, la torche à gazoline dont ils se servaient fit explosion, et avec la rapidité d'un éclair, les flammes se communiquèrent au goudron qui couvre l'intérieur de pareils tuyaux.

Les travailleurs coururent alors vers la sortie où d'autres compagnons de travail se portèrent à leur secours. Comme mentionné plus haut, M. Lagrange, l'un de ce trio d'ouvriers, s'en est tiré avec un choc nerveux, mais ses deux compagnons de travail ont souffert de brûlures et sont hospitalisés.

Selon le chef de police et de pompiers, M. René Dufault, le feu, dans le tuyau, "brûlait comme dans un enfer".

Il a fallu près d'une heure aux sapeurs pour maîtriser les flammes.

Le circuit d'autobus Beaubien prolongé à l'est de la rue Viau

La Commission de transport de Montréal a annoncé, ce matin, que dès dimanche prochain, elle étendra son service de la rue Beaubien à l'est de la rue Viau et jusqu'à l'entrée de l'hôpital Maisonneuve, sur le boulevard de l'Assomption.

Le nouveau service amélioré, qui sera d'une grande utilité pour les résidents d'un quartier neuf mais déjà densément peuplé du nord-est de la métropole, est rendu possible par l'ouverture de la circulation du boulevard de l'Assomption et un progrès marqué dans l'avancement des travaux de reconstruction du boulevard Rosemont.

Jusqu'à nouvel ordre, les autobus qui se rendront à l'hôpital suivront un itinéraire formé par un prolongement vers l'est de l'actuel circuit "26B" de la rue Beaubien, circuit qui portera dorénavant le numéro "126", et partant de l'intersection Beaubien et 12e avenue, ils voyageront vers l'est par Beaubien, vers le sud par Viau, puis vers l'est par le boulevard Rosemont et vers le sud par le boulevard de l'Assomption jusqu'à un point situé devant l'entrée de l'hôpital. Le retour se fera par le même parcours.

Éventuellement, les voitures de la ligne 126 se rendront au delà de Viau par la rue Beaubien, quand cette dernière rue sera pavée. Le service Beaubien dans son ensemble, croise toutes les grandes artères nord-sud à l'est de l'avenue du Parc et à l'ouest du boulevard de l'Assomption.

Le changement annoncé pour dimanche n'était toutefois pas compris dans la longue liste d'améliorations futures publiée récemment par la Commission de transport, améliorations qui porteraient notamment sur la "motorisation" des circuits de tramways "14" et "65", au début de l'été prochain, et plus

prochainement, sur le prolongement du service de trolleybus "Frontenac 94" jusqu'au futur boulevard Métropolitain et sur l'institution d'une ligne d'autobus voyageant par Bélanger entre les 31e et 11e avenues et vers le sud jusqu'à Masson par la 11e avenue. On avait aussi annoncé la disparition des trams dans les limites de Lachine, et ce changement est déjà accompli.

Les siamoises Berger vont subir un examen aux rayons-X aujourd'hui

Maintenant qu'elles sont âgées d'un mois, les jumelles siamoises que l'on avait commodément nommées la "gauche" et la "droite", s'appelleront désormais la "grosse" et la "petite".

Ces surnoms n'ont certes rien d'offensant pour les bébés de Mme Berger. Leur cas comporte en effet plusieurs autres problèmes, infiniment plus complexes.

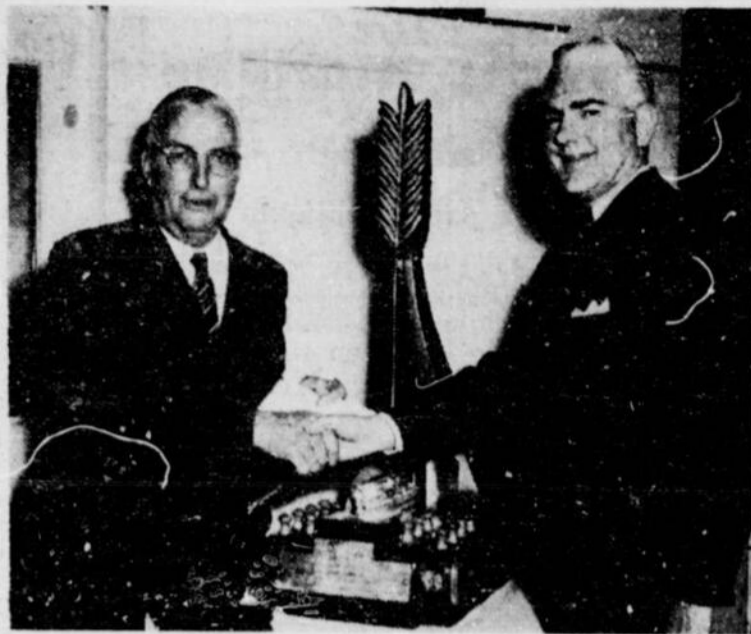
C'est aujourd'hui que les médecins reprennent leur examen aux rayons-X, examen dont dépendra peut-être le sort des siamoises, jointes par la partie supérieure de l'abdomen. Elles sont nées dans une maison de ferme reculée du Québec, à la lueur d'une lampe à l'huile.

Les deux petites Berger ont été transportées de Rimouski à Mont-

réal mercredi. Le Dr Albert Royer, pédiatre de l'Hôpital Ste-Justine, a déclaré hier soir qu'il faut attendre au moins sept mois avant de tenter l'opération visant à les séparer, à moins qu'un cas d'urgence ne nécessite l'intervention d'ici là.

A Rimouski, les infirmières avaient commodément identifié les bébés "droite" et "gauche". Mais l'une d'elle étant devenue plus grosse que l'autre, on les a baptisées "grosse" et "petite".

La cérémonie du baptême, qui



POUR LA PREMIERE FOIS depuis l'institution du concours, c'est un cultivateur de l'Ontario qui a été couronné roi du blé à la Foire Royale d'hiver de Toronto. Dans la photo ci-haut (à gauche) le nouveau champion, M. William E. Breckon, reçoit le trophée du Canadien National de même qu'un chèque de \$100 des mains de M. S.B. Parr, de Montréal, gérant général adjoint du service des marchandises du réseau. Ce cultivateur de la région de Burlington auquel M. Parr a également remis un cabaret en argent gravé, a gagné le concours avec un échantillon de blé Genesee, et c'est la première fois depuis 25 ans qu'un blé d'hiver remporte le premier prix. — (Photo Canadien National).

Les bulletins de la boîte No 7 restent introuvables

Le juge Antoine Lamarre, de la Cour de Magistrat, qui préside le recomptage judiciaire des votes donnés à l'élection du 25 octobre dernier dans le district 8, catégorie "A", a décidé que le recomptage ne portera que sur 114 boîtes de scrutin sur 115, car il a tenté vainement hier de retracer les bulletins de la boîte 7, dont on avait constaté la disparition durant le décompte.

Cette disparition demeure un mystère électoral. Les 65 premières boîtes ont été dépouillées à nouveau, hier après-midi, sans résultat.

A la fin du décompte, Me Jean-Paul Grégoire a eu deux voix de majorité sur M. Eugène Gaudry, qui l'avait emporté, le soir de l'élection, par 18 voix. Mais il reste à faire l'addition officielle des votes, et celle-ci a lieu aujourd'hui. Ceci fait, on s'attend à d'autres développements. Me Jean-Paul Ste-Marie a inscrit deux motions: l'une pour l'obtention d'une enquête sur les anomalies constatées dans divers bureaux de votation durant le recomptage; cette motion sera soumise au juge Lamarre, en sa qualité de juge de la Cour de Magistrat; l'autre motion est demandée par M. Eugène Gaudry, par l'entremise également de Me Ste-Marie, pour obtenir l'assignation du huissier qui a signifié l'avis de la demande de recomptage. Cette motion devait être instruite hier, mais Me Paul Trudeau, avocat de Me Grégoire, a avisé le juge Lamarre de son intention de soumettre aujourd'hui une objection écrite. Tout cela a

pour effet de retarder l'assermentation des candidats élus dans ce district, dont MM. Pierre DesMarais, Guilbeault ou M. Eugène Gaudry ou Me Jean-Paul Grégoire, selon ce que donnera l'addition officielle des votes.

BREF DE CERTIORARI

L'autre développement d'importance s'est produit quand Mes Gilles Godin et Adolphe Tétrault, au nom de M. Frank Hough, ont inscrit en Cour supérieure une requête pour l'émission d'un bref de certiorari contre le juge J.-E. Cadotte, de la Cour de magistrat. Par cette procédure, on demandera à la Cour supérieure de reviser les jugements du juge Cadotte relatifs à l'octroi du décompte et aux décisions rendues durant le recomptage judiciaire dans le district No 2, catégorie "A". La requête sera présentée le 23 courant. Elle demande également à la Cour supérieure d'interdire à M. Adéodat Crompt d'exercer sa charge de conseiller jusqu'à ce que jugement ait été rendu.

Le soir du scrutin, M. Hough avait obtenu une majorité de 34 voix sur M. Crompt. A la suite d'un recomptage judiciaire, ce dernier était élu par trois voix. M. Hough avait inscrit par la suite un appel en Cour du banc de la reine du jugement Cadotte, mais il se désistait hier après-midi de cette procédure, ayant préféré recourir à un bref de certiorari.

Budget de \$6,100,000

SHERBROOKE, 19. (PCI) — Le conseil municipal de Sherbrooke a adopté, mercredi soir, un budget de quelque \$6,100,000 pour 1955, avec un excédent prévu de \$256. Le taux des taxes reste à 8 1/2 du mille, mais la commission des écoles catholiques a annoncé qu'elle fera passer de 10 à 13 du mille le taux de ses taxes scolaires, pour les aligner sur celles de la commission protestante.

avait été prévue pour dimanche dernier à la cathédrale de Rimouski, a été remise par suite de l'état dans lequel se trouvaient les jumelles. Plus tôt, elles avaient cependant été "ondoyées".

On note cependant que le plus gros des bébés est susceptible de causer du mal à sa soeur. Les médecins ont en effet déclaré que les intestins du premier occupent plus d'espace qu'il ne faut et débordent sur ceux de l'autre. Il est possible, a-t-on précisé, que ce phénomène soit à l'origine des troubles respiratoires qui affligent la plus petite des jumelles depuis sa naissance.

Néanmoins, les autorités de Ste-Justine affirment que les jumelles Berger se portent bien.

Ce qui se passe CHEZ LES OUVRIERS

par Henri Lefevre



Rapports entre partis politiques et syndicats

Mgr Pietro Pavan, vice-président des Semaines sociales d'Italie, établit la différence qui existe entre le parti politique et le syndicalisme. Le parti couvre tous les rapports de la vie en société et le syndicat défend les intérêts d'une catégorie professionnelle déterminée.

Mgr Pavan dit que les syndicats se distinguent des partis par leur origine, leur finalité et par leur organisation même. Il continue en disant que l'organisation syndicale ne s'identifie pas avec celle des partis politiques, mais que cela n'implique pas qu'entre syndicats et partis politiques, il n'existe pas des liens idéologiques et qu'ils n'exercent qu'une influence réciproque les uns sur les autres.

"Le syndicat", dit-il, "est une création des hommes; ces derniers lui donnent telle ou telle valeur selon leur conception de la société. Le parti politique naît d'une conception donnée de la société appliquée à la vie d'un peuple dans une phase déterminée de son processus historique.

Son programme s'étend à toutes les relations sociales et joue le rôle d'étoile qui oriente vers une action laquelle couvre tous les rapports sociaux et tend à les réglementer. Le syndicat au contraire est l'expression organisée d'une catégorie professionnelle qui se propose de poursuivre efficacement ses intérêts propres. Il se distingue donc du parti politique, tant par l'origine que par l'étendue et la nature de ses objectifs. On peut dire que le parti est au peuple et que le syndicat est à la catégorie professionnelle.

Nouvelles ouvrières

M. FRANCO DEMISSIONNE

M. Marcel-E. Franco prend sa retraite après avoir été durant quatre ans représentant ouvrier à la Commission des relations ouvrières. Cependant, il demeurera attaché au Conseil des métiers et du travail. Il avait été durant plusieurs années président de la Fédération du travail du Québec.

M. L.-M. CÔTE SUCCEDE A M. CLAUDE JODOIN

M. Léo-M. Côté a été porté hier soir à la présidence du Conseil des métiers et du travail de Montréal. Il succède à M. Claude Jodoin qui avait résigné son poste après son élection à la présidence générale du C.M.T.C. M. Côté est l'agent d'affaires local de l'Association internationale des tôleurs (FAT-CMTC). Le conseil groupe quelque 100,000 membres.

LES FONCTIONNAIRES DU FEDERAL SE SYNDICALISENT

L'Association des fonctionnaires du fédéral compte 11,900 membres et pousse le recrutement avec intensité afin de syndicaliser les autres 25,000 employés qui ne le sont pas. Le vice-président de l'Association des employés de la Défense nationale a félicité le gouvernement fédéral de son attitude "libérale" envers l'organisation des fonctionnaires.

LE CIO S'IMPLANTE CHEZ LES EMPLOYES DE LA CARLING

Les employés de la brasserie Carling ont choisi le Congrès canadien du travail pour les représenter sur le plan syndical. Le vote a été de 79 contre 27 en faveur de cette centrale syndicale. Le CIO entreprendra bientôt des pourparlers en vue de la négociation d'un contrat de travail. La même organisation négocie présentement pour les employés des brasseries Dow, Brading et O'Keefe.

300 ELECTRICIENS EN GREVE A OTTAWA

OTTAWA, 19. (PCF) — Quelques 300 électriciens appartenant à la Fraternité internationale des ouvriers électriciens (FAT-CMT) se sont mis en grève hier pour appuyer leurs revendications concernant une augmentation de 15 cents de l'heure et des bénéfices marginaux. Leurs employeurs ont déclaré s'en tenir à la recommandation d'une

commission de conciliation qui a suggéré une augmentation de sept cents, ce qui ferait passer le salaire horaire à \$2.02. La grève affecte presque tous les sentiers importants de la capitale.

CHEZ LES MENUISIERS

CINCINNATI, 19. (P.A.) — M. Andrew J. Cooper, de Toronto, a été réélu hier membre du bureau exécutif de la Fraternité des menuisiers et charpentiers (FAT). Le président général M. A. Hutcheson a également été réélu. Aucun adversaire ne sollicitait ces postes.

Les distributeurs s'opposent à la hausse du coût du lait

"Une demande récente d'augmentation du prix du lait par les cultivateurs nous a fourni l'occasion de reviser l'ensemble de la situation en industrie laitière. Elle nous a confirmé à nouveau dans notre conviction, qu'en dépit des répercussions momentanées de la mauvaise température sur l'état général des récoltes, le problème majeur de l'industrie laitière n'en est pas un de production mais bien de vente", a déclaré M. J.-Albert Chartrand, président de l'Association des Industriels laitiers de la province de Québec, à l'issue d'une assemblée des administrateurs de l'Association des laiteries de la province, tenue à Montréal hier après-midi.

M. Chartrand a tenu à déclarer que son association et l'industrie qu'elle représente sont opposées à toute augmentation du prix du lait. "C'est courir au suicide collectif que de suggérer toute mesure qui va dans le sens contraire d'une baisse du prix susceptible de favoriser la consommation du lait." Pour appuyer sa déclaration, il cite l'accroissement continu de la production du lait, les surplus de stocks de produits laitiers non vendus en entrepôts et la diminution qui se fait sentir actuellement dans les ventes du lait fluide sur nos marchés domestiques.

M. J.-Albert Chartrand est le représentant des laiteries de la province à la Commission de l'industrie laitière, qui doit siéger aujourd'hui même à Montréal, pour entendre une demande de quelques producteurs de lait et décréter peut-être une augmentation du prix du lait.

Dans ses remarques aux journalistes, M. Chartrand a insisté sur le fait que la production des produits laitiers est constamment à la hausse dans le Québec et dans tout le pays. Partout, les surplus s'accumulent. Normalement, on devrait s'attendre à une chute du prix du lait, comme cela s'est produit l'an dernier en Ontario et aux Etats-Unis. Le temps est sans doute mal choisi pour décréter une hausse, d'autant plus que le coût de la vie est pratiquement stabilisé depuis deux ans.

"Le problème actuel n'en est pas un de production, ajoute M. Chartrand, mais de consommation. Pour le lait seulement, si la consommation était ce qu'elle devrait être, les frais de production diminueraient sensiblement.

Il faut donc éviter à tout prix tout changement dans l'échelle des prix du lait qui ne pourrait manquer de provoquer une baisse marquée dans les ventes, de compromettre gravement l'état financier des laiteries qui est déjà précaire et d'aggraver en plus la situation des producteurs de lait qui se trouveraient ainsi avec un accroissement considérable de surplus de lait qui viendra avilir leurs revenus moyens."

Un soulier aurait servi au meurtre

CALGARY, 19. (PCF) — Un pathologiste a déclaré hier, au cours du procès de Donald Winslow Henderson, inculpé du meurtre d'Yvonne Lévesque, qu'un tiers du corps de celle-ci était recouvert de meurtrissures.

Le Dr R.-C. Riley attribue la mort de la jeune fille aux conséquences des contusions, de la fracture du nez et d'un coup dans l'œil. Henderson, qui est âgé de 37 ans et originaire de Moose-Jaw, courtisait la victime, anciennement domiciliée à Edmonton.

Il est possible, a poursuivi le médecin, que les blessures aient été infligées par un soulier, dont l'agresseur se serait servi en guise de marteau, soulier que l'on retrouva auprès de la victime, à Calgary, le 11 août 1949.

On prévoit que William Lee Wallace, de Vancouver, qui avait tout d'abord été inculpé du meurtre de Mlle Lévesque, sera cité à la barre des témoins aujourd'hui, cinquième jour du procès.



RICHARD TESSIER

★★ Ossements . . .

(Suite de la 1ère page)

serait une partie du vêtement de la défunte.

On note également qu'il y a plusieurs petits os sur les lieux et seul le Dr Fontaine pourra déterminer si ces ossements plus petits peuvent provenir du corps d'une adulte.

On a apporté une attention toute spéciale à ce détail à cause du fait que croyant qu'il puisse s'agir du cadavre de Mme Tessier, on se demande si ces ossements ne comprendraient pas aussi ceux de son fils Richard âgé de trois ans.

Les policiers ont de plus été fort intrigués par le fait que le crâne découvert sur les lieux se trouvait à l'intérieur de la souche calcinée alors que les autres restes étaient tout autour. Le crâne semble y avoir été déposé comme dans le but de le rendre méconnaissable pour empêcher toute identification.

Plusieurs de ces détails portent la police à croire qu'il y a eu meurtre, mais les détectives ne pourront se prononcer qu'après le passage du Dr Fontaine sur les lieux.

On se souvient que Mme Tessier, dont c'est vraisemblablement le cadavre, est disparue de son domicile

de Sherbrooke, au milieu de juillet, en compagnie de son fils Richard, âgé de trois ans.

Elle avait alors dit à son mari, un travailleur à l'emploi d'une filature de Sherbrooke, qu'elle se rendait à Compton, pour y passer quelques jours chez ses parents.

Sa disparition n'a été découverte que plusieurs jours plus tard, lorsque M. Tessier a communiqué avec sa belle-mère pour l'avertir qu'il se rendrait chez elle y rejoindre son épouse. C'est alors qu'il a appris que sa femme ne s'était pas rendue chez ses parents.

Trois semaines plus tard tous les regards s'étaient tournés vers Sayerville où un enfant de six ans prétendait avoir vu le corps d'un enfant répondant à la description de Richard Tessier flotter à la dérive dans la rivière aux Saumons.

De nouveau il y a un mois, des gens de Sayerville ayant rapporté avoir vu une femme errer dans la forêt tenant par la main un petit enfant, une vaste battue a été organisée, mais on n'avait alors trouvé aucun indice de la présence dans ces parages de Mme Tessier et de son fils.

Victoire des conservateurs

LIVERPOOL, 19. (Reuters-f). — Le parti conservateur, dirigé par le premier ministre, M. Churchill, a remporté une importante victoire politique à l'élection complémentaire d'hier, dans la banlieue de Liverpool, en conservant la circonscription de West-Derby, tout en y augmentant sa majorité.

Le candidat conservateur, M. John Woollam, qui n'est âgé que de 27 ans, a obtenu 21,158 voix. Son adversaire, M. Cyril Fenton, candidat travailliste, n'en a remporté que 18,650.

Les partisans du gouvernement se sont fortement réjouis de cette victoire, car ils considèrent l'augmentation de leur majorité à West-Derby comme un signe encourageant pour les élections générales qui doivent avoir lieu au cours de l'année prochaine.

Depuis le retour au pouvoir de M. Churchill, en 1951, les conservateurs ont ordonné 40 élections complémentaires sans perdre un seul des sièges qu'ils avaient gagnés aux élections générales.

★★ Quatre enfants . . .

(Suite de la page 3)

leurs à cet endroit que les dégâts ont été le plus considérables.

La famille Leroux, qui comptait cinq enfants, n'en compte maintenant qu'un. En effet, Alcide, l'aîné, âgé de 6 ans, était à l'école au moment de la tragédie.

Grâce au travail des pompiers, la maison n'a pas été détruite complètement. Toutefois, les dégâts sont considérables. Il a fallu près d'une heure avant de maîtriser les flammes complètement.

★ A Détroit, Claude Berry reçut dix jours de prison pour avoir conduit en état d'ivresse, en dépit de l'excuse qu'il donna, à savoir que trois hommes masqués s'étaient saisis de lui, avaient sorti un couteau et l'avaient forcé à boire.

Expédiez vos Cadeaux

PAR EXPRESS

AU PLUS TÔT



POUR ÉVITER
DES DÉSAPOINTEMENTS

★ EMBALLEZ SOIGNEUSEMENT

★ ADRESSEZ CORRECTEMENT

★ EXPÉDIEZ PAR EXPRESS
PAS PLUS TARD QUE LE

EXPÉDIEZ EN:

Colombie Britannique 10 décembre
Saskatchewan et Alberta 13 décembre
Manitoba 13 décembre
Terre-Neuve 13 décembre
Québec, Ontario et Provinces Maritimes 15 décembre

Messageries du
CANADIEN
NATIONAL



Messageries du
PACIFIQUE
CANADIEN

Nos PARLEMENTAIRES à l'action



(par DOSTAL O'LEARY)

QUEBEC, 19. — La deuxième journée de la session s'est limitée, à l'Assemblée Législative, comme au Conseil, aux discours du proposeur et du second à l'adresse en réponse au discours du trône.

A la chambre des députés, ce fut le nouveau député de Compton, M. John French, qui prononça le premier discours. Il rendit hommage à la mémoire de son frère, M. C.-D. French, ancien ministre des Mines, qui "était fier de participer à l'administration de la province sous l'Union Nationale et son chef, M. Duplessis, qui, de l'avis de mon frère comme du mien, est un des hommes d'Etat les plus compétents et les plus constructifs que le Canada ait produits".

M. French exprima, ensuite, la reconnaissance de la population de langue anglaise pour la générosité avec laquelle le gouvernement traite cette minorité dans la province: "Je suis fier, dit-il, de proclamer qu'aucun gouvernement n'a eu plus de considération pour notre minorité, que celui qui dirige actuellement la province".

Le député, après avoir passé en revue les réalisations du gouvernement dans son comté qu'il lui a accordé une si substantielle majorité, souligna le souci du premier ministre pour la sauvegarde du capital humain. Il rappelle que depuis 1945, plus de 90 hôpitaux ou sanatoriums ont été construits, grâce aux octrois du gouvernement. "Je suis d'avis que pas un gouvernement, à l'égal de celui qui dirige actuellement la province de Québec, n'a autant eu de souci pour la sauvegarde de la santé publique et morale de la population".

M. French a également parlé du progrès de l'industrie minière, de la venue de nouvelles industries chez nous, et, en général, de l'essor économique que connaît la province, grâce à la politique de l'actuel gouvernement. En terminant, il exprima au premier ministre sa reconnaissance pour sa lutte pour l'autonomie: "Je voudrais, dit-il, le féliciter et le remercier de son dévouement sans relâche envers ses compatriotes, de son programme législatif clair et précis, de la stabilité de sa politique qui a assuré à notre province cet essor qu'elle connaît actuellement".

M. DESJARDINS

C'est M. Gérard Desjardins, qui seconda la motion. Le député de Gatineau affirme que toutes les classes de la société ont bénéficié de la politique de l'Union Nationale; il rappelle l'institution des pensions de vieillesse, l'allocation aux mères nécessiteuses, l'institution du crédit agricole, l'électrification rurale, le drainage des terres, l'essor donné à l'enseignement agricole, l'institution du prêt pour la construction d'habitations, etc.

L'Orateur rappelle ensuite que le gouvernement a accordé une attention toute particulière à la classe ouvrière: pour elle, le gouvernement a établi le salaire minimum, il a forcé l'employeur à payer le temps supplémentaire au petit employé à l'heure, imposé les vacances payées. Il en a profité pour mettre en valeur le travail accompli par l'actuel ministre du Travail, M. Barrette, et son dévouement à la classe ouvrière.

Il conclut en disant que grâce à l'actuel gouvernement, la province de Québec est au premier rang de toutes les provinces canadiennes et que son premier ministre, M. Duplessis, dans sa lutte pour l'autonomie, a assuré aux Canadiens français la pleine reconnaissance de leurs droits et prérogatives.

M. LAPALME

Le chef de l'Opposition, M. Lapalme, a alors proposé l'ajournement du débat. Le premier ministre a

ensuite exprimé au chef de l'Opposition ses souhaits de prompt rétablissement pour sa mère, dont l'état de santé, après avoir inspiré de vives inquiétudes, s'est sensiblement amélioré. M. Lapalme a remercié le premier ministre de ses vœux en disant que les paroles lui manquaient pour exprimer convenablement les sentiments qui l'animent.

AU CONSEIL LEGISLATIF

Au Conseil Législatif, c'est M. Joseph Boulanger qui a proposé l'adresse. Cultivateur, M. Boulanger a consacré la majeure partie de son discours aux réalisations du gouvernement dans le domaine agricole. Il débuta en rendant hommage à la mémoire de son collègue, M. Larochelle, décédé depuis la dernière session. M. Laferté, leader de l'opposition, s'est associé à cet hommage au nom des membres de son parti.

Entrant ensuite dans le vif de son discours, M. Boulanger a souligné combien le Prêt agricole avait rendu des services à l'agriculteur. Selon lui, il constitue certainement, à l'heure actuelle, l'organisme de prêt à long terme au plus faible taux d'intérêt au Canada. Au sujet du drainage des terres, M. Boulanger dit que par sa politique le gouvernement a permis de récupérer 775,000 acres de terres cultivables.

Il a également traité de la question de l'électrification rurale: aujourd'hui, 80 pour cent des fermes sont électrifiées. La diffusion de l'électricité fera surgir dans nos campagnes une foule de petites industries qui offriront des débouchés à la main-d'oeuvre et aux produits de la classe ouvrière.

Abordant ensuite quelques autres domaines où le gouvernement a manifesté son activité, M. Boulanger affirme que pour la santé publique, le gouvernement avait fait un effort qui ne se compare avec aucun autre. Il se réjouit ensuite des résultats obtenus dans l'extension de notre réseau routier, dans l'industrie minière ainsi que dans l'exploitation de nos ressources naturelles, pour conclure que notre province connaît actuellement un essor qui lui assure une place privilégiée dans l'union nationale.

Le second, M. G.-B. Foster, mit en lumière le travail réalisé dans l'Union, à la suite de la politique du gouvernement. Le gouvernement a montré par là combien il s'intéressait au développement de toutes les régions de la province. Il veut aussi citer, à titre d'exemple, ce qui est actuellement en voie de réalisation en Gaspésie, où le transport de l'énergie électrique de la côte nord à la côte sud va provoquer un développement industriel dont on ne pourra encore se faire idée.

M. Foster a aussi parlé des progrès de l'éducation et signala la lettre du premier ministre aux recteurs des universités, lettre dans laquelle il les assure du constant souci du gouvernement pour leurs problèmes. Il félicite ensuite le gouvernement pour son programme de santé publique, soulignant, en passant, son appui à l'hôpital Ste-Justine dont il espère voir la campagne de souscription se terminer par un éclatant succès. Il termine en rappelant que dans l'aide à Phabitation, le gouvernement, grâce à sa loi, avait aidé à la construction de nouvelles maisons à travers toute la province, aidant par là à surmonter la crise du logement: la valeur immobilière, grâce à l'application de cette loi, a augmenté de plus de \$225 millions.

En qualité de leader intérimaire du gouvernement, M. Olier Renaud avait également rendu hommage à la mémoire de M. Larochelle.



DON DE \$50,000 DE LA LEGION CANADIENNE A SAINTE-JUSTINE. — L'hôpital Sainte-Justine a reçu jeudi un don de \$50,000 de la Légion canadienne. Ce don servira particulièrement à l'établissement d'une clinique spéciale de physiothérapie pour les victimes de la polio et pour les enfants paralysés. Ce sont les directeurs du chapitre de la province de Québec, de la fondation canadienne de la lutte contre la polio, créée au sein de la Légion canadienne qui ont remis le chèque à Sainte-Justine. Une petite victime de la polio, Suzanne, qui est hospitalisée à Sainte-Justine depuis plusieurs mois a reçu le chèque au nom des enfants de l'hôpital et l'a remis au président de la campagne du Fonds de Construction, le brigadier J.-Guy Gauvreau. On remarquait à cette brève cérémonie (de gauche à droite): Mmes René Gagnon, Roger Lacoste, C.R., J.-P.-A. Gagnon, M.-A.-C. Solomon; Mme Gerald G. Ryan, présidente de la section féminine, Mme L. de G. Beaubien, présidente du bureau d'administration de l'hôpital, le Dr Adélaïde Groulx, directeur du service municipal de la santé et fidéicommissaire de la Fondation canadienne de la lutte contre la polio (chapitre de Québec), la petite Suzanne, Mme Octave Castonguay, trésorière; le brigadier J.-Guy Gauvreau, président de la campagne du Fonds de Construction; M. K. L. Woolley, le Dr Calixte Favreau, Mme J.-A. Mongeau, M. W. V. G. Neish, Mines Gilles Couvrette et Rose LaSalle et le major Robert-H. Hainault.

Ouverture des fêtes à l'Oratoire S.-Joseph

Le programme des fêtes commémoratives du cinquantenaire de l'Oratoire St-Joseph est définitivement fixé. Ces fêtes ont débuté ce matin par la messe pontificale célébrée par S. E. Mgr Conrad Chaumont, administrateur du diocèse de Montréal en l'absence de Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger.

Les cérémonies se sont déroulées dans la future basilique, où l'on a rangé plusieurs milliers de chaises pour accommoder les pèlerins. Le même endroit servira au culte pour toutes les grandes festivités de l'année jubilaire. De nombreuses indulgences seront accordées aux gens qui participeront à l'un ou l'autre des pèlerinages lors de ces fêtes. Ils pourront particulièrement bénéficier d'une indulgence plénière aux conditions ordinaires. Il en sera de même, à l'occasion, pendant l'année consacrée à St-Joseph.



NOMME SURINTENDANT — Le capitaine R. A. Clarke gérant général des Canadian National Steamships, annonce la nomination du capitaine D. C. Wallace (ci-haut) au poste de surintendant de la compagnie et des services maritimes du Canadien National, à Montréal. Le capitaine Wallace succède à feu le capitaine D. McLeod. Né à Pictou, N.-E., le capitaine Wallace est entré au service des Canadien National Steamships en 1921. Il prit du service dans la Marine royale canadienne de 1939 à 1945. Après sa démobilisation, il commanda successivement les navires "Chomedy", "Canadian Cruiser", "Canadian Constructor" et "Lady Nelson".

S. E. Mgr Conrad Chaumont, administrateur de Montréal, a célébré la messe pontificale à 10 h. ce matin. Mgr Téléphore Dubuc, P.D., curé de St-Eugène de Granby, a prononcé le sermon. Cette cérémonie a mis à l'honneur le millier paroissial du Frère André. Les paroisses de Mont-Saint-Grégoire, Iboville, Sutton, Saint-Césaire, Farnham, St-Alexandre d'Éberville, Verdun, St-Étienne de la Rivière, Ste-Brigitte sont venues en pèlerinage.

Une procession solennelle partit à 11 h. 30 de la basilique avec le Saint-Sacrement pour se rendre au nouveau site de la chapelle primitive du Frère André, bénite le 19 novembre 1904. Le Saint-Sacrement y sera conservé en permanence pendant toute l'année jubilaire consacrée à saint Joseph.

AUTRES CEREMONIES

2 h. 30: Grand pèlerinage de malades dans l'église supérieure et bénédiction par Son Exc. Mgr Alfred Langlois, évêque de Valleyfield. Sermon par Mgr Ira Bourassa, P.D., curé de Bromptonville.

8 h. 15: Heure sainte dans la Crypte, prêchée par le R. P. Marcel Arbout, C.S.C. Pèlerinage par autobus. Renseignements à AM. 4437

9 h. 15: Arrivée de la "Marche du Pardon" du cinquantenaire Verdun, Ville-Emard, Saint-Henri, Villeray, Côte Saint-Paul, Ville Saint-Laurent, le Mile-End, Saint-Eusèbe de Verceil y participent. Départ des églises paroissiales à 7 h. Dans la basilique: procession, chant accompagné par l'harmonie du Collège Notre-Dame. Sermon par S. E. Mgr Albert Cousineau, C.S.C., évêque du Cap-Haïtien, supérieur à l'Oratoire de la mort du Frère André. Messe du soir. Confession et communion dans la basilique.

SAMEDI, LE 20 NOVEMBRE

9 hres du matin: Service funéraire chanté par S. E. Mgr Raymond Larose, c.s.c., évêque de Chittagong, pour tous les bienfaiteurs défunts de l'Oratoire.

3 hres: Hommages des Pères,

des Frères et des Soeurs de Sainte-Croix et de tous leurs élèves, à saint Joseph du Mont-Royal.

4 hres: Messe pontificale par S. E. Mgr Albert Cousineau, c.s.c. Sermon par lui-même. Mot de bienvenue du R.P. Emile Deguire, c.s.c., supérieur.

8 hres 15: Réception officielle des "Associés du Frère André" et remise des insignes par S. E. Mgr Giovanni Panico, délégué apostolique.

9 hres 15: Messe du soir, précédée du sermon de S. E. Mgr le délégué apostolique.

DIMANCHE, LE 21 NOVEMBRE

11 hres: Messe pontificale chantée par Son Exc. Mgr Giovanni Panico, délégué apostolique au Canada. Sermon par S. E. Mgr le Délégué apostolique en français et en anglais. Les parents du Frère André assisteront à cette messe et au dîner servi après la messe.

2 hres: Entrevues données par le R.P. Emile Deguire, c.s.c., supérieur de l'Oratoire, à tous les amis du Sanctuaire avec les parents et amis du Frère André qui relatent leurs souvenirs personnels.

3 hres: Office en l'honneur de saint Joseph. Bénédiction du Saint-Sacrement par Son Exc. Mgr J.-Eugène Limoges, évêque de Mont-Laurier.

4 hres: Bénédiction de la peinture murale du Cinquantenaire par Son Exc. Mgr l'Evêque de Mont-Laurier.

8 h. 15: Procession aux flambeaux. Pèlerinage de la paroisse St-Pascal-Baylon et nombreux pèlerinages par autobus. Renseignements: AM. 4437.

DIMANCHE SOIR

Plusieurs pèlerinages par autobus s'organisent pour dimanche soir, à l'Oratoire Saint-Joseph, afin de prendre part à la clôture du triduum des fêtes du cinquantenaire du Sanctuaire.

Le départ est fixé à 7 h. 30 du soir, et pour tout renseignement, on est prié de communiquer par téléphone avec le comité Saint-Joseph du Mont-Royal à AM. 4437.

Les autobus partiront des paroisses St-Edouard, angle Beaubien et St-Valier; Ste-Cécile, angle de Castelnau et Henri-Julien; St-Sacrement, de Lachine, 7e av. Provost; St-Enfant-Jésus, angle St-Dominique et boul. St-Joseph; Ste-Philomène, 6e Avenue et rue Masson; St-Pierre-aux-Liens, 4e avenue et St-Jacques, Ste-Madeleine Sophie, angle Prieur et boul. des Ormes; St-Paul de la Croix, angle Prieur et boul. des Ormes.

Il y aura procession aux flambeaux à la basilique à 8 h. 15, et pèlerinage de la paroisse St-Pascal-Baylon, de Côte-des-Neiges. La basilique sera tout illuminée.

TÉLÉVISION

CBFT — Canal 2	WMTV — Canal 3	WMTW — Canal 8
Vendredi, 19 nov.	WMTV — Canal 3	
3.00—Musique	10.00—Test Pattern	8.30—Regards sur le Canada
5.30—Le Grenier aux Images	3.00—Test Pattern	9.00—Chacun son métier
6.00—Musique	5.30—For The Ladies	9.30—Soirée du hockey Canadiens-Rangers
7.00—Ce soir à CBFT	5.45—Love of Life	10.30—Film
7.15—Télé-Journal	6.00—Chuck Wagon Tales	11.00—Dernières nouvelles
7.30—Entrevue	D. Boyd	11.02—Reprise long métrage
7.45—Coup d'oeil sur le passé	6.45—Sports Digest	
8.00—La Science en Pantouffles	Tony Adams	
8.30—Anne-Marie	6.55—Weather Wise	
9.00—A l'aube	— Bill Mitten	
9.30—Croisade en Europe	7.00—Newstime	
9.50—Film	— J.A. Sullivan	
10.00—Trente secondes "Nuit vénitienne"	7.15—Radio Patrol	
10.30—Conférence de Presse	7.45—Helping Hand	
11.00—Dernières nouvelles	8.00—Town and Country Time	
11.02—A l'affiche demain	8.30—Life of Riley	
	9.00—Firestone Theater	
	9.30—I Led 3 Lives	
	10.00—Cavalcade of Sports	
	10.45—Greatest Moments in Sports	
	11.00—Friday Night Playhouse	
	12.15—Sign Off	
CBMT — Canal 6		
3.00—Musique		
3.55—Today on CBMT		
4.00—Children's Film		
4.30—M. V. Izard		
5.00—Children's Corner		
5.30—Howdy Doody		
6.00—Film		
6.15—Candide Camera		
6.30—Tabloid		
6.50—CBC TV News		
7.00—Window on Canada		
7.30—Wayne and Shuster		
8.00—Jack Carson		
8.30—Press Conference		
9.00—Fridaire Entertainment		
9.30—Dear Phoebe		
10.00—Gillette Cavalcade of Sports		
10.45—Buckingham Sports Magazine		

Samedi, 20 nov.

CBFT — Canal 2
9.00—Musique
10.00—Défilé du Père Noël
11.00—Matinée symphonique
12.00—Mire
3.00—Musique
5.30—Tic Tac Toc
6.00—Musique
7.00—Ce soir à CBFT
7.15—Télé-Journal
7.30—Télé-Sports
7.45—Les Bricoleurs
8.00—Aux quatre coins du monde

CBMT — Canal 6
9.00—Musique
10.00—Santa Claus Parade
11.00—Music
12.25—Today on CBMT
12.30—Elm
12.40—Football Flashbacks
12.55—Big Four Football —Playoff
4.30—Mickey Rooney
5.00—Children's Corner
5.30—Disneyland
6.30—Tabloid
6.50—CBC TV News
7.00—Make a Match
7.30—Holiday Ranch
8.00—Jackie Gleason
9.00—On Camera
9.30—Hockey Night Canadian-Rangers
10.45—re: Praynes
11.00—News
11.10—Billy O'Commer Show
11.25—Wrest. fr. Chicago
WMTV — Canal 3
10.00—Test Pattern
3.00—Test Pattern
6.00—Bar S. Ranch
7.00—Wings to Cuba and California
7.30—Eternally Yours
9.00—TBA
9.30—Saturday Night Playhouse
11.00—Wrestling

Les Nouvelles Sportives au poste CHLP

LE MATIN 7.55
L'APRES-MIDI 6.10
LE SOIR 10.50

Au micro: REAL GIGUERE

Le coin des BRIDGEURS

(Chronique de E.-A. BRIEN)

Le joueur en Nord de la donne d'aujourd'hui ignorait la signification du surcontre de son adversaire. En conséquence, une manche probable pour son côté se métamorphose en grand chelem pour ses adversaires.

Donneur: Sud
Tous vulnérables

	Nord	
♠	9	
♥	10 9 7 5 3 2	
♦	5 4 3 2	
♣	9 5	
	Ouest	Est
♠	—	♠ A 7 5 4 2
♥	R D 6 4	♥ —
♦	R D 9 8 7	♦ A V 10 6
♣	R D 10 8	♣ A V 7 3
	Sud	
♠	R D V 10 8 6 3	
♥	A V 8	
♦	—	
♣	6 4 2	

Les déclarations:

Sud	Ouest	Nord	Est
1—▲	contre	pas	pas
surcont.	pas	2—♥	3—♦
pas	4—♣	pas	4—♥
pas	5—♦	pas	7—♦

tous passent

Est se dit que Sud subirait une forte pénalité et passa parole. Sud savait qu'il avait affaire à des adversaires qui se faisaient une confiance aveugle, c'est pourquoi il surcontra afin de chercher à gagner la manche par une déclaration de seulement un tric, convaincu que ses adversaires passeraient. Bien qu'il ne tenait aucun pique, Ouest passa, et Sud se dit alors que tout allait bien. Mais ce fut Nord qui vint à la rescousse en annonçant ses coeurs, après quoi Est et Ouest, chacun poussant de son côté, demandèrent cahin-caha le grand chelem. Il est évident que si Nord avait passé parole Est en aurait fait autant, et contre une entame bien indiquée à carreau, Sud aurait fait son contrat.

Le Père Noël à CHLP

Du lundi au vendredi, à 6 h. 30 de l'après-midi, écoutez à l'antenne de CHLP "Le message du Père Noël", une émission spécialement destinée aux petits enfants.

RADIO

CHLP (1410)	CJMS (1280)	CKVL (980)	CFCF (600)	CBM (940)	CKAC (730)	CJAD (800)
VENDREDI						
5.00 P.M.	CHLP—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles
5.15 P.M.	CHLP—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles
5.30 P.M.	CHLP—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles
5.45 P.M.	CHLP—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles
6.00 P.M.	CHLP—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles
6.15 P.M.	CHLP—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles
6.30 P.M.	CHLP—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles
6.45 P.M.	CHLP—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles
7.00 P.M.	CHLP—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles
7.15 P.M.	CHLP—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles
7.30 P.M.	CHLP—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles
7.45 P.M.	CHLP—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles
8.00 P.M.	CHLP—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles
8.15 P.M.	CHLP—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles
8.30 P.M.	CHLP—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles
8.45 P.M.	CHLP—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles
9.00 P.M.	CHLP—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles
9.15 P.M.	CHLP—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles
9.30 P.M.	CHLP—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles
9.45 P.M.	CHLP—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles
10.00 P.M.	CHLP—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles
10.15 P.M.	CHLP—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles
10.30 P.M.	CHLP—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles
10.45 P.M.	CHLP—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles
11.00 P.M.	CHLP—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles
11.15 P.M.	CHLP—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles
11.30 P.M.	CHLP—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles
11.45 P.M.	CHLP—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles
12.00 (MINUIT)	CHLP—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles
12.15 P.M.	CHLP—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles
12.30 P.M.	CHLP—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles
12.45 P.M.	CHLP—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles
1.00 P.M.	CHLP—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles
1.15 P.M.	CHLP—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles
1.30 P.M.	CHLP—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles
1.45 P.M.	CHLP—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles
2.00 P.M.	CHLP—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles
2.15 P.M.	CHLP—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles
2.30 P.M.	CHLP—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles
2.45 P.M.	CHLP—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles
3.00 P.M.	CHLP—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles
3.15 P.M.	CHLP—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles
3.30 P.M.	CHLP—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles
3.45 P.M.	CHLP—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles
4.00 P.M.	CHLP—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles
4.15 P.M.	CHLP—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles
4.30 P.M.	CHLP—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles
4.45 P.M.	CHLP—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles	CKAC—Nouvelles

Dévoilement du monument Laurier à Québec dimanche

QUEBEC, 18. (DNC) — Une brillante cérémonie marquera dimanche prochain le dévoilement du monument Sir Wilfrid Laurier, Place Langelier.

Elle sera rehaussée par la présence du t. h. Louis St-Laurent, premier ministre du Canada, de l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province de Québec, de Son Excellence Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, de Son Honneur le maire Wilfrid Hamel et de plusieurs autres représentants des autorités civiles, civiles et religieuses.

Cette manifestation en l'honneur de Laurier aura lieu à deux heures de l'après-midi et sera présidée conjointement par l'hon Charles-Gavan Power, député aux Communes, et le lt-colonel Oscar Gilbert, président du comité de souscription et président du "Soireil" et de "L'Événement-Journal".

Une garde d'honneur, composée de membres du régiment des Voltigeurs de Québec, dont le premier ministre St-Laurent est le lieu-

tenant-colonel honoraire, accompagnera les représentants officiels, qui partiront de l'Esplanade à 1 heure 45 pour se rendre à l'intersection des boulevards Charest et Langelier où se déroulera la cérémonie.

Le t. h. Louis St-Laurent présidera la cérémonie du dévoilement du monument. Le lt-colonel Oscar Gilbert remettra ensuite ce monument à la ville de Québec, représentée par Son Honneur le maire Wilfrid Hamel.

Les représentants officiels et les invités se rendront ensuite à pied au Centre Durocher où des allocutions (vers 2 h. 30) seront prononcées par MM. Louis St-Laurent et Maurice Duplessis, Son Exc. Mgr Maurice Roy et M. Wilfrid Hamel.

Tous ceux qui ont contribué à l'érection de ce monument sont invités à la cérémonie du dévoilement. On compte, parmi les invités, les membres de la Chambre des Communes et du Sénat canadien, de la province de Québec, les membres du Conseil législatif et de l'Assemblée législative, l'archevêque anglican, le t. r. Philip Carrington, le maire et les échevins de Québec, les maires des principales municipalités des environs de Québec, le maire de St-Lin et celui d'Arthabaska et nombre d'autres.

Voir et être vu

Voir et être vu, voilà deux choses complètement différentes. Nombre de piétons croient qu'ils sont vus des automobilistes, le soir, sur la rue, parce qu'ils voient venir à eux les véhicules-moteur. Nombreux sont ceux qui attendent au milieu de la rue que les automobiles aient défilé devant eux avant de compléter la traversée de la rue sans penser qu'un automobiliste pourrait bien tenter d'en repasser un autre et prendre une tangente vers le milieu de la rue et frapper le piéton qui s'expose ainsi inutilement. Le soir, répète la Ligue de Sécurité de la province de Québec, il est très difficile pour un automobiliste, dans les rues des villes pas trop bien éclairées, d'apercevoir un piéton ou un cycliste sans lumière sur la rue. Pour empêcher les accidents, l'automobiliste a besoin de la coopération du piéton.

Assemblée au téléphone Bell

Une assemblée, propre à promouvoir le service de téléphone et à accélérer les communications, aura lieu en l'auditorium de la compagnie de téléphone Bell, à 1050, côte Beaver Hall, à Montréal, mardi soir, le 23 novembre, à 6 heures 30.

GAULON LA... Restons français

La vie HUMORISTIQUE

MAINS REVERSIBLES

Dans le compartiment de chemin de fer qui la ramène de Montluçon, la jeune Isabelle (6 ans), contemple, avec un intérêt non dissimulé, les mains des deux voyageurs de couleur qui lui font vis-à-vis.

Jusqu'à Paris, malgré les craintes visitées de la maman, Isabelle, tait ses impressions. Mais, sur le quai, à sa grand-mère qui l'accueille, elle confie: — Tu sais, on a voyagé avec des nègres. Ils sont pas beaux.

— Mais, eux non plus ne te trouvent pas belle. Ils préfèrent les petites filles noires.

Isabelle réfléchit longuement, puis se soulage: — Quand même, si tu avais vu leurs mains... Ils avaient des mains reversibles!

AVARICE

L'avare a perdu un billet de mille francs. Il fait part de sa détresse à un ami.

— J'ai fouillé dans toutes mes poches! Il n'est dans aucune...

— Êtes-vous sûr de ne pas avoir oublié votre poche à soulever?

— Je ne l'ai pas oubliée, mais, celle-là, je ne l'ai pas explorée.

— Pourquoi?



— Il n'a pas dormi de la nuit à l'idée de manger le gâteau de mariage.

— Parce qu'après celle-là il n'y en a plus d'autre...

— Et alors?

— Et alors, s'il n'est pas dedans, je tombe raide mort!

Jean RIGOLE

Nouvelle adresse des Lacordaire de Montréal

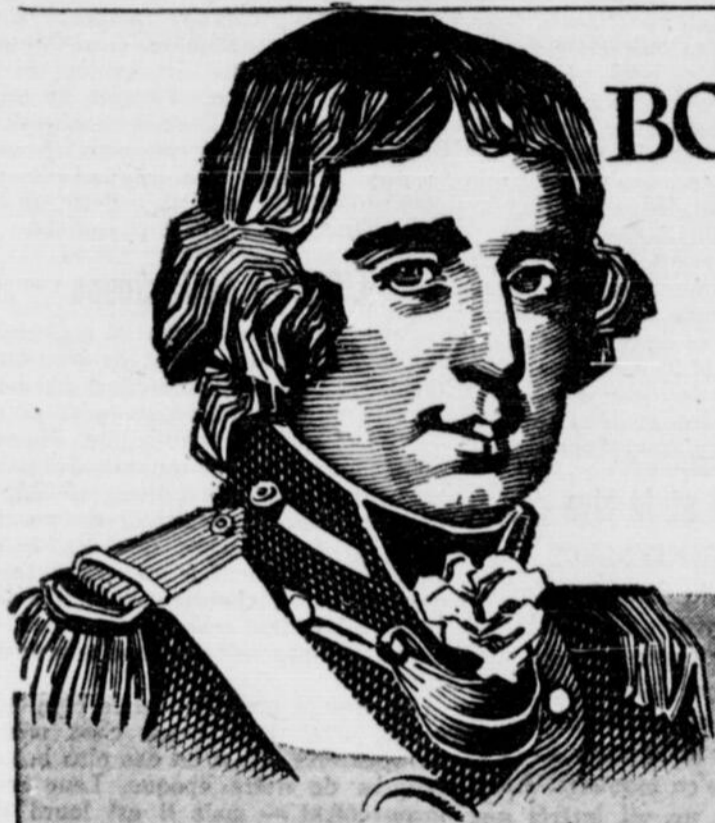
Les Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc du diocèse de Montréal, ont centralisé dans le nouvel immeuble qu'ils viennent d'acquérir tous les services diocésains: secrétariat, bureaux de l'exécutif, comptabilité, accueil, etc.

La nouvelle adresse du siège social permanent des Cercles est la suivante: 1881 est, rue Sherbrooke

(près Cartier). La nouvelle centrale téléphonique pour tous les services portera, désormais, le numéro d'appel suivant: AMherst-8218.

L'aumônier diocésain, M. l'abbé P.-E. Soly, aura désormais son bureau permanent au nouveau centre diocésain, à 1881 est, Sherbrooke, mais il gardera le même numéro de téléphone, soit: AMherst-8308.

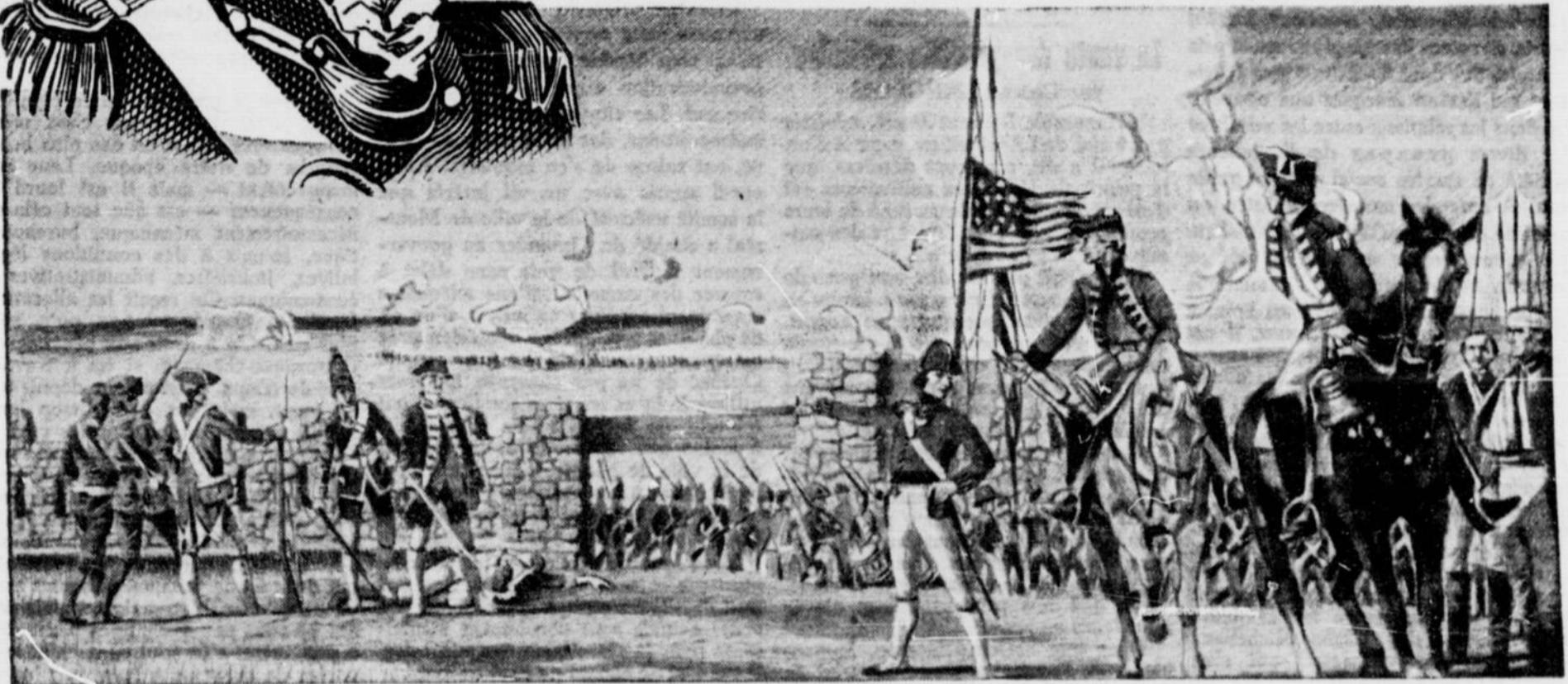
Toute la correspondance devra donc, dorénavant, être adressée au nouveau siège social permanent diocésain.



BON SANG NE PEUT MENTIR!

"Il m'est arrivé aujourd'hui, 10 juin 1775, à moi, François Picoté de Belestre, capitaine de milice, une aventure peu ordinaire. J'ai été chargé par le gouverneur anglais, Carleton, de déloger du fort de St-Jean, Québec, un régiment de soldats des armées révolutionnaires américaines.

Mes 100 miliciens, tous Canadiens français, m'ont fait honneur et en quelques heures nous avons délogé les envahisseurs. Je me trouve être le premier Canadien à servir son pays sous deux drapeaux, celui de la France et celui de l'Angleterre. Avant 1760, durant la guerre de Sept ans, j'ai commandé des miliciens canadiens sur tous les fronts. Après la conquête, je me suis installé à Montréal et j'ai été nommé au Conseil législatif. J'ai repris les armes cette année pour défendre de nouveau mon pays!"



La milice a toujours été notre meilleure défense!

La Milice Canadienne possède une glorieuse tradition qui remonte aux premiers jours de la colonie. Le citoyen-soldat s'est illustré à toutes les époques de notre histoire. C'est de lui que l'éminent historien américain Parkman a dit: "Habile coureur de bois, avironneur hardi et adroit, combattant courageusement au besoin, il était prêt en tous temps à d'intrépides aventures, et dans la guerre en forêt, il y en eut peu pour l'égaler."

Aujourd'hui, comme en 1775, le Canada se doit d'avoir une milice aguerrie, bien entraînée, bien équipée. Elle est le complément indispensable de l'armée régulière pour assurer la défense du pays.

Notre Milice, forte de ses trois siècles de gloire, invite les jeunes gens du Canada à entrer dans ses rangs. Ce n'est pas le service permanent qu'elle leur propose, mais le rôle glorieux de leurs ancêtres: celui de citoyen-soldat. Jeunes gens, employez votre temps libre à servir le pays. Il le mérite bien!

ADRESSEZ-VOUS A L'UNITE DE MILICE DE VOTRE CHOIX



Le citoyen-soldat d'aujourd'hui: peintre de son état, bon soldat à ses heures libres.



**LA MILICE
CANADIENNE**

AS4-98P

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)
 est imprimée et publiée au No 186, est. rue Ste-Catherine Montréal par la Compagnie de Publication de "La Patrie" Limitée, Roland Dubois, Secrétaire-Tresorier, Téléphone UN 1-2701. Échange correspondant avec tous les différents services Autorisés comme envoi postal de la deuxième classe Ministère des Postes, Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENTS

Édition du dimanche Canada 1 an \$5.00
 Édition quotidienne Canada 1 an 5.00
 Édition quotidienne Canada 6 mois 2.75
 Édition quotidienne États-Unis 1 an 6.00
 Édition quotidienne États-Unis 6 mois 3.00
 Édition du dimanche États-Unis 1 an 5.00

REPRESENTANTS

TORONTO Ont. Hugh Rose chambre 101, Edifice McKinnon 15 rue Melinda; Téléphone EMpire 4-1016
ÉTATS-UNIS Raupp-R Mulligan 141 East 44th Street Room 911 New-York 17 N.-Y.; 35 East Wacker Drive Chicago 1, Ill.; 3046 East Grand Boulevard Detroit 2 Mich.

MONTREAL, 19 NOVEMBRE 1954

Une initiative à encourager

En invitant monsieur Charles Marier, du Club Richelieu-Windsor, à donner, hier, la causerie hebdomadaire du Club Richelieu-Montréal, monsieur Lucien Belair, directeur des programmes, a pris une initiative dont il mérite d'être félicité et qui devrait marquer une nouvelle ère dans les relations entre les membres des divers groupes de l'excellente Société de service social qui les guide tous. A entendre monsieur Marier, on constate d'abord qu'il est un spécialiste des mieux avertis en tout ce qui se rattache à l'industrie de l'automobile et l'on sent qu'outre d'être un homme d'affaires intéressant à écouter, il est aussi un fervent compatriote qui exerce une heureuse influence chez les nôtres dans l'ouest francophone de notre pays. Homme d'esprit, il fait rayonner là-bas sa double culture au profit de la population qui l'entoure comme au profit des gens de notre province qui visitent périodiquement sa ville-frontière. Il n'est rien de plus propice, croyons-nous, à consolider les éléments ethniques de même origine disséminés sur notre immense territoire que ces échanges de vues entre les zélés de la chaîne des Clubs Richelieu. L'esprit de compréhension qui s'en dégage sert l'avantage de tous. L'aviation ayant aboli les distances, il nous semble opportun d'encourager nos nationaux épars à se visiter plus souvent. Il en résultera une pénétration mutuelle des plus désirables et des plus fécondes.

Les adjoints parlementaires

par Roger DUHAMEL

L'un des premiers projets de loi déposés à l'Assemblée législative prévoit la nomination de huit adjoints parlementaires choisis évidemment parmi les députés. La tâche de chacun consistera à assister tel ministre dans l'exercice de ses fonctions administratives et, en son absence, à le remplacer pour assurer la bonne marche des affaires du ministère concerné. Pour ces responsabilités additionnelles, les titulaires toucheront une somme de \$4.000, ce qui portera leur indemnité globale à \$10.000 par année.

Ce n'est pas là une idée nouvelle dans le parlementarisme britannique. La Grande-Bretagne en a agi ainsi depuis déjà longtemps. Il y a quelques années, M. Mackenzie King décidait d'imiter cet exemple à Ottawa. Depuis lors, de nombreux secrétaires parlementaires ont acquis une expérience précieuse et sont par la suite devenus ministres à leur tour. Quand ils accédaient au cabinet, ils étaient déjà rompus à la besogne administrative et leur initiation s'en trouvait grandement facilitée.

Il en sera désormais ainsi à Québec. On peut supposer que ces adjoints seront désignés pour venir en aide aux ministres qui détiennent déjà un portefeuille important par la répercussion générale de leurs décisions ou par la

variété de leurs attributions. Ils contribueront de plus près au fonctionnement de la machine administrative. Cette collaboration sera avantageuse à la province comme elle le sera pour les adjoints eux-mêmes.

Il serait facile d'ajouter une autre considération, plus en rapport avec les circonstances actuelles. Le gouvernement provincial, au pouvoir depuis dix ans, a toujours détenu une majorité imposante; de plus, tous ses ministres, à une ou deux exceptions près, ont conservé leurs fonctions. Il s'ensuit que de jeunes députés ministériels, arrivés à Québec pleins d'ardeur et de zèle, redoutent de vieillir sous le harnais sans avoir pu donner leurs preuves. Il y a danger que certains d'entre eux en viennent à se désintéresser de la chose publique. La nomination d'adjoints corrigera partiellement cette situation et assurera aux tâches du gouvernement la participation des meilleurs éléments d'une génération qui aspire à une vie administrative plus intense.

La vente des produits agricoles

par Conrad LANGLOIS

L'Honorable Laurent Barré, ministre provincial de l'Agriculture, a parlé d'or, lorsqu'il a dit, ces jours derniers, que la principale tâche des cultivateurs est devenue la mise sur le marché de leurs produits et non plus l'élevage des animaux ou la culture du sol.

Il ne s'agit plus de dire aux gens de rester sur leurs terres, comme lorsqu'on pouvait y vivre presque sans argent. A notre époque, pour que la vie rurale ne disparaisse pas complètement, il faut que les agriculteurs aient les moyens de connaître un confort correspondant à celui de la population urbaine.

Cela ne peut guère se réaliser en augmentant continuellement la production des aliments. La plupart des Canadiens mangent déjà à peu près à leur faim. Quant aux régions les plus pauvres de notre planète, elles ne constituent pas un bon marché pour nous, parce que nos prix sont trop élevés pour leurs moyens.

Dans une certaine mesure, le problème de l'agriculture, comme celui de l'industrie, est d'abaisser le coût de revient, de façon à triompher davantage de la concurrence internationale; dans la mesure où les produits agricoles seraient meilleur marché, nos gens mangeraient tout de même plus de viande et de beurre, nos enfants boiraient plus de lait, et nous exporterions plus de blé aux pays sous-développés. Mais il y a des limites à l'abaissement du coût de revient.

Il existe heureusement une autre solution, à laquelle l'industrie a recours depuis longtemps: accroître le rendement, sinon le volume des ventes, en présentant autrement les articles offerts au public. On sait, par exemple, que la vente, au Canada et ailleurs, de la plupart des articles manufacturés, s'est beaucoup plus augmentée en fonction du chiffre d'affaires qu'en proportion du volume de la consommation. Une famille moyenne dépense plus maintenant en une semaine, pour le savon ou les céréales qu'autrefois en un mois ou deux, parce que nous nous procurons, en petites quantités, dans des empaquetages plus jolis et plus commodes, mais à des prix beaucoup plus élevés, nos marques préférées, au lieu de tout acheter en vrac comme autrefois. Dans le même ordre d'idées, chaque famille ne possède toujours qu'un ameublement à la fois, mais elle le remplace plus souvent, parce que les goûts changent et que la publicité et la mise sur le marché sont bien mieux organisées. C'est la même chose pour les automobiles, démodées au bout d'un an ou deux.

Il y a encore beaucoup à faire dans notre province avant que les cultivateurs aient épuisé toutes les ressources de la publicité et de l'art de vendre. Même chez nous, on achète surtout des

pommes de la Colombie-Britannique, des patates du Nouveau-Brunswick, du miel de l'Ontario et même des "potato chips" ou des fèves au lard de la Nouvelle-Angleterre. Les produits correspondants du Québec sont aussi bons et souvent meilleurs, mais on n'a pas, suffisamment pris les moyens de les faire connaître, de les présenter de façon attrayante et d'inciter les gens à réclamer les marques de chez nous. Dans beaucoup de cas, nos producteurs ne se sont même pas donné la peine de créer des marques distinctives.

L'Honorable Laurent Barré vient d'indiquer la solution à ce problème. Que nos cultivateurs instituent leurs propres organisations de publicité et de mise sur le marché et ils écoulent plus facilement, même à des prix plus élevés, ce qu'ils ont à vendre, et ils gagneront davantage, même en travaillant moins.

Entre Montréal et la rive sud

par Alonzo CINQ-MARS

La canalisation du Saint-Laurent va nécessairement apporter des modifications considérables aux moyens de communication entre Montréal et la rive sud. Les citoyens de notre région métropolitaine, des deux côtés du fleuve, ont raison de s'en inquiéter. Aussi ont-ils appris avec un vif intérêt que le comité exécutif de la ville de Montréal a décidé de demander au gouvernement fédéral de voir sans délai à assurer des communications adéquates entre les deux rives au moyen d'un ou de plusieurs tunnels. Il a aussi demandé au gouvernement de la province de Québec de ne pas consentir à laisser utiliser le lit et les rives du fleuve, qui relèvent de la juridiction provinciale, à moins que les droits et les intérêts de la ville de Montréal ne soient protégés quant à ses communications avec la rive sud et quant aux améliorations dont son port a besoin.

Tout le monde sait que les communications entre Montréal et la rive sud sont depuis longtemps déplorables. Les ponts actuels sont absolument insuffisants pour la circulation des véhicules, et cet état de choses ne peut qu'empirer avec le développement constant de notre métropole et de la rive sud et l'accroissement du nombre des automobiles. Il sera certes possible de relever les ponts Jacques-Cartier et Mercier pour permettre aux navires de passer au-dessous d'eux sans interrompre la circulation des véhicules, ces derniers pouvant aisément monter ou descendre des rampes fortement inclinées. Il n'en est cependant pas ainsi du pont Victoria, sur lequel passent des trains de chemin de fer qui, eux, ne peuvent circuler sur une surface dont l'inclinaison dépasse un certain degré.

On sait qu'il est sérieusement question que l'on coupe le pont Victoria à l'endroit où doit passer le canal, et d'y installer un tablier mobile qu'on lèverait ou qu'on tournerait au passage des navires. Il est facile de concevoir combien la circulation des automobiles, déjà trop lente sur ce pont trop étroit, en serait retardée. Ce serait absolument intolérable. Des ingénieurs ont proposé de relever le pont Victoria vis-à-vis le canal pour permettre le passage ininterrompu des automobiles, comme on doit le faire pour les ponts Jacques-Cartier et Mercier. Resterait quand même la question du passage des trains de chemins de fer, lesquels seraient forcément obligés de s'arrêter pour laisser passer les navires.

La proposition faite par le comité exécutif de la ville de Montréal est conforme à la solution que nous avons prônée ici même. Il faut percer, près du pont Victoria ou aux environs, un tunnel pour le passage des trains de chemin de fer. Seule cette solution paraît pratique. A la rigueur, il serait même temps de démolir ce pont, qui est déjà centenaire et qui n'a pas été construit pour la circulation des auto-

mobiles, et d'en construire un autre plus moderne à sa place.

Les gens de notre région métropolitaine et même de toute la partie ouest de notre province ont intérêt à ce que les autorités fédérales assurent des communications adéquates entre Montréal et la rive sud. Ils veulent bien croire que c'est dans l'intérêt de tout le pays que doit se faire la canalisation du fleuve Saint-Laurent, mais ils ont le droit d'exiger que les moyens de communication entre les deux rives de ce fleuve n'en soient pas gênés.

L'Oeuvre de la Soupe

A notre époque de charité organisée sur une haute échelle et de bien-être social fourni à coup de millions par une bureaucratie spécialisée, on serait porté à croire que la parole de Notre-Seigneur: « Il y aura toujours des pauvres parmi vous » n'est plus vraie. Mais ce serait une grave erreur de penser ainsi. Il faut encore que les âmes charitables donnent à manger à ceux qui ont faim, réchauffent ceux qui ont froid et habillent ceux qui sont nus, si on ne veut pas voir des gens mourir de misère.

La charité organisée et le bien-être social, c'est bien beau, c'est même indispensable. C'est un des plus beaux progrès de notre époque. Leur seul inconvénient — mais il est lourd de conséquences — est que tout cela est nécessairement mécanique, bureaucratique, soumis à des conditions législatives, judiciaires, administratives et économiques. On reçoit les allocations familiales jusqu'à tel âge, puis, stop, plus rien. On a droit aux bénéfices de l'assurance-chômage, si on a travaillé tant de temps, si on chôme depuis tant de jours, mais pas depuis trop longtemps, excepté durant certains mois de l'hiver, à condition que... sauf que, etc. Une mère nécessiteuse peut recevoir de l'aide, oh! assez peu, à condition d'être épouse légitime, mère légitime, veuve légitime, ou abandonnée depuis tant de temps, etc. Les vieillards ont droit à une pension, s'ils sont assez vieux, même s'ils sont riches, mais ceux qui ne sont pas assez âgés n'ont droit à rien, même s'ils sont pauvres et incapables de subvenir à leurs besoins. Et ainsi de suite. C'est inévitable. Tout ce qui est officiel doit être contrôlé, faire l'objet de démarches, d'enquêtes, de vérifications, etc.

Pendant ce temps-là, des gens souffrent de la faim, du froid, de la maladie. C'est pourquoi, même en 1954, il faut des sociétés comme l'Œuvre de la Soupe des Sœurs de la Providence pour empêcher des gens de périr. A cause même du progrès du Canada, paradoxe des paradoxes, le chômage sévit, même en temps de prospérité, parce que l'économie se transforme, que certaines industries progressent pendant que d'autres périclitent, etc.

Cela explique que les clients de l'Œuvre de la Soupe sont plus nombreux que jamais, à l'angle des rues Sainte-Catherine et Saint-Hubert. Des centaines de miséreux, mal vêtus et mal chaussés, s'y rendent quémander l'aumône d'un peu de nourriture pour se sustenter jusqu'au lendemain.

N'est-ce pas que c'est là de la vraie pauvreté et que la soulager, c'est de la vraie charité? Ces êtres affamés sont davantage nos frères en Jésus-Christ que tous les bénéficiaires de la charité organisée et de la sécurité de l'État, parce qu'ils n'ont pas fait l'objet d'enquête, qu'ils ne sont pas encore numérotés ni pourvus de cartes d'identité. Les aider, c'est se rappeler la parole du Sauveur: « Tout ce que vous ferez au moindre d'entre mes frères, c'est à moi que vous le ferez. »

On fait les chèques à l'ordre de l'Œuvre de la Soupe, 551, est. rue Ste-Catherine, Montréal-24.

Les mots qui vivent

— La Vérité est le premier nom de Dieu: La Justice est le second. — LACORDAIRE.

En marge de l'actualité

Double hommage à Toscanini

(par Marcel BLOUIN)

Quand, il y a quelques mois, l'illustre chef d'orchestre Arturo Toscanini prit sa retraite au terme d'un concert entièrement consacré à Wagner, ce fut une consternation générale dans le monde musical. Cette retraite n'avait pas été annoncée au préalable et tandis que le maestro dirigeait l'Ouverture de Tannhäuser, personne ne soupçonnait que c'était la dernière fois que Toscanini montait sur le podium, face à l'impeccable orchestre de la NBC.

L'orchestre de la NBC, après ce dramatique concert, se trouvait pour ainsi dire décapité et les directeurs du réseau de la National Broadcasting agèrent qu'ils ne pouvaient plus, financièrement, maintenir et faire vivre cette phalange, naguère réunie spécialement pour Toscanini.

Après vingt années de travail en collaboration, l'orchestre de la NBC se voyait donc voué à la disparition. Mais les musiciens ne voulurent point consentir à la séparation et à la mort. Le premier moment de découragement et de confusion passé, ils se regroupèrent et s'incorporèrent eux-mêmes en "Symphonie de l'air". Les membres de l'orchestre sont les mêmes, seul le nom a changé.

D'un commun accord, les musiciens de la "Symphonie de l'air" ont décidé qu'aussi longtemps que Toscanini vivrait, ils n'engageraient aucun chef permanent. C'est Toscanini qui a formé cet ensemble considéré comme l'un des plus parfaits au monde, c'est lui qui pendant vingt ans a animé les musiciens du feu sacré, c'est lui qui a créé cette discipline et cette virtuosité orchestrales qui a ravi des milliers de mélomanes. Les membres de l'orchestre ont voulu témoigner de leur reconnaissance envers leur maestro en n'acceptant aucun autre chef permanent, du vivant de Toscanini. Si jamais le vieux maître italien décide de reprendre la baguette, il n'aura qu'un mot à dire: "son" orchestre l'attend.

La "Symphonie de l'air" a rendu un autre hommage à Toscanini, un hommage plus éclatant encore, peut-être. Le 27 octobre dernier, les membres de l'ancien orchestre de la NBC ont donné, sous leur nouveau nom officiel, leur premier concert au Carnegie Hall de New-York. A ce concert, aucun chef n'avait été invité, les musiciens ont joué sans directeur, personne n'est monté sur le podium.

"Pour notre premier concert, a dit l'un des musiciens, nous avons voulu témoigner de notre reconnaissance envers notre maestro d'une façon toute spéciale et c'est pourquoi nous avons joué sans chef. Il n'y avait personne sur le podium mais pour les musiciens de l'orchestre, Toscanini était toujours là. Nous croyions le voir battre la mesure, pointer les cuivres, faire surgir les violons, adoucir les timbales... il était extraordinairement présent."

La résurrection de l'orchestre de la NBC et le double hommage que les musiciens ont rendu à leur chef bien-aimé sont sans précédent dans l'histoire musicale. En se regroupant et en restant fidèles à leur chef, les membres de la "Symphonie de l'air" ont suscité l'admiration de tous ceux qui savent encore apprécier les valeurs supérieures et les sentiments profonds. Ce sont des gestes comme ceux-là qui donnent un sens à la vie et une signification à la civilisation.



DE FUTURS TECHNICIENS DE QUEBEC VISITENT UNE USINE ELECTRONIQUE. — Les finissants de l'Ecole technique de Québec ont rendu une visite industrielle à l'usine électronique de la Canadian Aviation Electronics Limited, établie sur le chemin Côte-de-Liesse, à Montréal. Faisant le tour de l'usine avec l'aide d'un guide, comme on le voit ci-haut, les étudiants de l'Ecole technique de Québec ont vu la production de diverses applications électroniques. Subséquentement, les étudiants furent conduits en autobus à la succursale Cae Consumer Products, à 8280, boulevard Saint-Laurent, où on leur a fait voir la fabrique d'appareils récepteurs Dumont. M. le professeur Régent Doyon accompagnait les élèves. Leur tournée à Montréal dure trois jours, pendant lesquels ils visitent diverses autres usines.

M. Duhamel traite de quelques problèmes de notre vie nationale

QUEBEC, 19. — (DNC) — Sous le titre "Le Canada et les Canadiens", M. Roger Duhamel, membre de l'Académie canadienne-française et adjoint du rédacteur en chef au journal la "Patrie", a souligné et commenté, mercredi, pour les membres du Club Richelieu, dont il était l'invité, quelques-uns des problèmes permanents de notre vie nationale.

Au premier rang de ces problèmes, il a évidemment placé celui qui divise depuis quelques années le chef du gouvernement fédéral et le premier ministre de la province de Québec, et qui a atteint, en ces derniers mois une acuité en même temps qu'une actualité très vive: le problème de nos droits constitutionnels en matière de taxation.

Affirmant après bien d'autres que le Québec n'est pas une province comme les autres, M. Duhamel précise que la difficulté engagée entre les premiers ministres fédéral et provincial vient surtout de ce que l'un et l'autre emploient des mots identiques pour exprimer des choses différentes. Aussi, il donne raison à M. St-Laurent quand ce dernier, jugeant notre province du point de vue juridique, affirme qu'elle est semblable aux autres et profite tout comme elles des mêmes avantages, mais il lui fait grief cependant d'ignorer que le pacte confédératif de 1867, dans ses clauses spéciales pour le Québec, avait prévu par le fait même qu'il s'agissait d'accords entre deux nationalités différentes.

Le conférencier donne également raison à M. Duplessis quand ce dernier déclare que la province dont il est le chef n'est pas comme les autres, en raison même de sa population catholique, de sa culture et de sa langue, et aussi de ses cadres institutionnels qui sont marqués d'une personnalité propre et doivent demeurer tels. Et poussant plus loin son analyse de ce problème, le journaliste montréalais affirme qu'à son avis la politique fédérale de centralisation ne peut manquer d'être ruineuse, tandis que les réclamations réalistes du Québec n'ont rien qui puissent altérer le prestige moral et la grandeur économique du Canada.

Poursuivant son exposé, M. Duhamel ajoute que si la fidélité au passé est un sentiment très noble, elle ne doit pas cependant être poussée trop loin, si l'on ne veut pas qu'elle dissimule les réalités du présent. A ce sujet, il cite les réflexions pessimistes de l'éminent journaliste et homme d'affaires canadien anglais, Lord Beaverbrook, qui refuse d'admettre le "passé mode" de la cons-

titution victorienne de l'empire et d'accepter la formule d'évolution du commonwealth. "L'époque est révolue, déclare le conférencier, où le Canada était une simple colonie de la Couronne et il faut se garder d'un entraînement sentimental qui risque de nous faire regarder nos problèmes dans des perspectives qui ne les ajustent plus".

M. Duhamel fait ensuite allusion aux rumeurs aussi erronées qu'indélicates qui ont donné à penser que la reine-mère Elisabeth, actuellement en voyage en Amérique, pourrait un jour occuper le poste de gouverneur général de notre pays; et au sujet de l'ancienne souveraine de Grande-Bretagne, il a rappelé une déclaration qu'elle vient de faire à New-York et dans laquelle elle a prôné l'importance capitale de la bonne entente entre les peuples.

Il a cité également des propos du professeur Irving, éminent sociologue de l'université de Toronto, qui, tout récemment, lors d'une visite dans la métropole, affirmait que la véritable culture n'est pas nécessairement en fonction de l'essor industriel et technique des pays, et qu'aussi le Canada français doit son climat moral excep-

Précieuses indulgences

Les pèlerins, qui participeront aux fêtes jubilaires de l'Oratoire, et aux pèlerinages organisés, pourront bénéficier de précieuses indulgences. Il en sera de même pendant toute l'année consacrée à saint Joseph.

Ainsi tous les pèlerins qui prendront part à la Marche du Pardop, ce soir, peuvent gagner une indulgence plénière aux conditions ordinaires de la confession, de la communion et d'une prière aux intentions du Souverain Pontife.

On sait que le départ de la "Marche du Pardop" de l'Oratoire aura lieu à 7 heures ce soir, et que les principaux centres de ralliement sont les suivants: chacune des églises de Verdun, Côte St-Paul, Notre-Dame du Perpétuel-Secours à Ville-Emard, Saint-Henri et les paroisses de Ste-Elisabeth du Portugal et Sainte-Clothilde, Saint-Enfant-Jésus du Mile-End, Saint-Eusèbe de Verceil, Notre-Dame du Rosaire à Villieray, et Ville Saint-Laurent.

Voici d'une façon précise les indulgences que peuvent gagner les pèlerins de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal:

10.—Tous les fidèles qui prennent part à un pèlerinage, en groupe, à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, peuvent gagner une indulgence plénière, aux conditions ordinaires de la confession, de la communion et d'une prière aux intentions du Souverain Pontife.

20.—Tous les fidèles qui visitent, à certaines fêtes de l'année, le Sanctuaire de Saint-Joseph du Mont-Royal, peuvent gagner, ces jours-là, aux mêmes conditions ordinaires, une indulgence plénière. Voici quels sont ces jours de fêtes: Noël, la Circumcision, l'Épiphanie, Pâques, l'Ascension, la Fête-Dieu, la Dédicace du Sanctuaire; l'Immaculée-Conception, la Nativité de la sainte Vierge, l'Annonciation, la Purification, l'Assomption; la fête de saint Joseph (19 mars), la fête du patronage de saint Joseph ou l'un des sept jours suivants, la fête des Epousailles de la sainte Vierge et de saint Joseph, la Sainte Famille, et la fête de saint André, apôtre.

30.—Tous les fidèles qui visitent, à certaines fêtes de l'année, le Sanctuaire de Saint-Joseph du Mont-Royal, peuvent gagner, ces jours-là, aux mêmes conditions ordinaires, une indulgence plénière. Voici quels sont ces jours de fêtes: Noël, la Circumcision, l'Épiphanie, Pâques, l'Ascension, la Fête-Dieu, la Dédicace du Sanctuaire; l'Immaculée-Conception, la Nativité de la sainte Vierge, l'Annonciation, la Purification, l'Assomption; la fête de saint Joseph (19 mars), la fête du patronage de saint Joseph ou l'un des sept jours suivants, la fête des Epousailles de la sainte Vierge et de saint Joseph, la Sainte Famille, et la fête de saint André, apôtre.

40.—Tous les fidèles qui visitent, à certaines fêtes de l'année, le Sanctuaire de Saint-Joseph du Mont-Royal, peuvent gagner, ces jours-là, aux mêmes conditions ordinaires, une indulgence plénière. Voici quels sont ces jours de fêtes: Noël, la Circumcision, l'Épiphanie, Pâques, l'Ascension, la Fête-Dieu, la Dédicace du Sanctuaire; l'Immaculée-Conception, la Nativité de la sainte Vierge, l'Annonciation, la Purification, l'Assomption; la fête de saint Joseph (19 mars), la fête du patronage de saint Joseph ou l'un des sept jours suivants, la fête des Epousailles de la sainte Vierge et de saint Joseph, la Sainte Famille, et la fête de saint André, apôtre.

M. Duhamel a été spirituellement présenté à l'auditoire par le talentueux écrivain québécois, André Giroux, et remercié par un membre du Club Richelieu, M. Marcel Laurin. M. Emilien Fluet présidait comme à l'accoutumée ce déjeuner hebdomadaire et avait à ses côtés le sous-secrétaire de la province, M. Jean Bruchési.



Comment Kingsbeer a-t-elle découvert le "GOÛT CANADIEN" en lagers?

En s'adressant directement aux Canadiens amateurs de lager, à qui on a demandé ce qu'ils attendaient d'une lager.

Les enquêteurs professionnels ont recueilli dans tous les milieux les réponses indiquant ce que les Canadiens exigent. Ce n'est qu'à la suite de cette enquête que les maîtres-brasseurs de Kingsbeer se mirent à l'oeuvre pour créer une lager parfaitement au goût des Canadiens.

LA SEULE BIÈRE DE RIZ

parfaitement AU GOÛT DES CANADIENS



Le Courrier d'Année

Q.—Mon mari a fait l'emplette d'une chemise rose bonbon destinée à accompagner son nouveau complet gris-fer. Comme il a les cheveux d'un blond roux très accentué, je me demande pourquoi il s'est laissé persuader d'opter pour cette nuance. Carrément, je lui ai dit ce que je pense de son acquisition, et il s'en est suivi une sérieuse discussion entre nous deux.

Mais sachez qu'il a la tête dure et que je ne réussis pas à lui faire endosser une chemise d'une autre teinte s'il a décidé que celle-là lui plaît.

Serait-ce une bonne idée que de le laisser sortir seul chaque fois qu'il va arborer cette fameuse chemise qui va sûrement fournir une bonne durée et ne changera pas de couleur car il l'a choisie d'excellente qualité.

Dites-donc, la mode des chemises au voyant coloris est-elle en passe de devenir populaire? Si oui, il sera bon que j'accompagne à l'avenir mon cher époux dans les magasins lorsqu'il devra renouveler sa collection.

Il est vrai que j'aurai prochainement l'occasion de lui offrir un cadeau à l'époque des Fêtes. Je pourrais peut-être sélectionner deux ou trois chemises dont les nuances correspondront à mes goûts et qui feront admirer davantage son élégance dans nos groupes d'amis.

JOSETTE

R.—Décidément, la couleur rose n'a pas vos préférences pour le vêtement masculin. Et même si la mode décrète que ces messieurs devront désormais arborer des chemises aux tons vifs avec leurs nouveaux complets gris-fer et brun foncé, je crains que l'on ne réussisse à vous faire accepter l'escorte d'un mari paré d'une éclatante chemise rose aurore.

Il me faut certes désapprouver votre attitude révoltée. Cependant, malgré tout le respect que nous les femmes professons généralement pour les décrets de dame Mode, je dois admettre avec vous que la couleur rose n'est probablement pas celle qui favorise particulièrement la rousse carnation de votre cher époux.

Faites-lui comprendre que le bleu turquoise, le vert jade ou le mauve s'assimileront plus harmonieusement à son teint.

A l'occasion des Fêtes, il s'ra simple d'ailleurs de lui offrir en cadeau une série de nouvelles chemises choisies par vous avec soin et en tenant compte de la couleur de ses complets et de celle de son épiderme.

Cela vaudra mieux que de refuser de sortir en sa compagnie parce que la chemise dont il a fait emplette ne vous plaît pas.

Demeurez prudente. Il peut se trouver sur son chemin de gentilles personnes dont les réactions en présence d'une beauté masculine encadrée de rose se révéleront tout à fait différentes des vôtres.

Q.—Vous serait-il possible de me dire où je puis me procurer le produit extraordinaire dont on faisait dernièrement mention dans les pages féminines de votre journal, et qui permet de dissimuler parfaitement les imperfections de l'épiderme: taches de vin ou autres déficiences.

C'est que depuis plusieurs années, je suis affligée d'acné au point d'attirer l'attention sur la rue et ailleurs. Les divers traitements que j'ai suivis jusqu'ici n'ayant pas donné les résultats attendus, je serais très intéressée à expérimenter le produit en question.

UNE LECTRICE montréalaise

R.—Si vous avez soumis votre cas à un excellent dermatologiste, je m'étonne que l'on n'ait pu enrayer cette affection cutanée, habituellement curable, et qui n'a pas les caractéristiques de la tache de vin.

Le produit inventé par Lidia O'Leary pour masquer les taches de naissance porte le nom de "Covermark". Vous pouvez, je crois, vous le procurer au rayon des cosmétiques dans les grands magasins, et dans les pharmacies. Il est aussi me dit-on, un bâtonnet spécial de fabrication identique et qui est destiné à attoucher les comédons et pustules de la figure.

Vous avez aussi le recours des fond-de-teint de bonne marque — liquides ou compacts.

Mais, encore une fois, ne négligez



DES SON PLUS JEUNE AGE, l'enfant apprend à jouer avec les personnages (animaux) qu'il retrouvera plus tard dans des livres d'histoires appelés "Comics". Il devient alors impossible de lui faire brûler ce qu'il a tant aimé...

Club féminin qui répond aux besoins de l'heure

A l'issue de leur stage d'études à l'école Supérieure ou à l'école Normale, bon nombre de jeunes filles lancent cette exclamation: "Je suis maintenant libre". En comprennent-elles vraiment toute la portée?... Dès ce moment, la responsabilité d'exploiter chrétiennement cette liberté est immense. Le succès ou l'échec de la vie dépend de l'usage que chacune en fera.

Cette année, la J.I.C.F. attaque le problème sous l'angle des loisirs. Plusieurs organismes fonctionnent au sein du mouvement afin de permettre l'extension de son influence.

pas de vous soumettre à un examen médical qui permettra de déterminer les causes de cette affection, résultant souvent du mauvais fonctionnement de l'organisme et particulièrement de celui de l'intestin.

Votre diète quotidienne est-elle rationnelle, bien équilibrée? Surveillez attentivement votre alimentation; buvez beaucoup d'eau et faites des exercices en plein air.

Je m'excuse de ne pouvoir vous faire parvenir une réponse par courrier postal.

dans tout le milieu de la classe moyenne. Elle confie spécialement à la Pré-Jic la responsabilité de l'adaptation et de l'orientation de toutes les jeunes filles qui entrent dans le monde du travail. Profondément convaincue de l'importance de ce problème chez les jeunes, la Pré-Jic a mis sur pieds, des clubs de loisirs qui ont quatre thèmes différents: Cinéma, Musique, Arts et Sports. Cette initiative a pris naissance à la suite d'une enquête menée parmi les jeunes filles dans le but de découvrir leurs principaux centres d'intérêt dans le domaine des loisirs.

ELEMENT CULTUREL

Ces clubs se tiennent de façon régulière et alternée, le lundi soir, en la salle de la mezzanine du Centre Paroissial de l'Immaculée-Conception. Une responsable de chaque groupe assure la propagande et l'animation de son club tandis qu'une spécialiste apporte l'élément culturel selon l'orientation du club qu'elle dirige. Ces réunions favorisent des contacts intéressants et un enrichissement parmi les participantes.

Les amateurs de musique ont préféré le club qui répondait à leur goût pour cet art plus précisément. En plus d'augmenter leurs connaissances musicales par l'étude du solfège et de pièces de grands maîtres, elles développent leur talent personnel par l'exécution de chants variés et harmonisés.

Les enthousiastes de peinture se sont groupés autour d'une artiste qui est bien heureuse de communiquer à ses élèves la science et son ardeur pour son art favori.

COURS ET DISCUSSIONS

Le troisième club intéresse spécialement les ferventes du cinéma. Il consiste dans l'approfondissement de quelques notions cinématographiques, par le moyen de cours, de discussions et même parfois de projections. Il cherche avant tout à donner aux jeunes filles la formation nécessaire pour apprécier la production courante.

Le sport attire le plus grand nombre de jeunes filles. Ce club de la Pré-Jic revêt un aspect différent des trois autres puisqu'il n'a pas de

Pour ou contre les "comics"?

Puisque nous sommes en pleine campagne littéraire, la question des livres est souvent débattue. Passe encore quand il s'agit de livres pour adultes... la censure est là... et le jugement aussi parfois (?) Mais les enfants sont laissés à la merci des parents qui ne savent pas toujours discerner le beau du moins beau, la bonne pâture intellectuelle de l'insignifiance. Les résultats sont là pour le prouver, hélas!

Les livres d'histoires ou d'aventures merveilleuses ne manquent point de nos jours. Les albums colorés non plus. Et pourtant, dans certains foyers l'argent coule bien inutilement. On empile les livres de "comics" américains (mal traduits les trois-quarts du temps) les uns sur les autres et le gosse s'endort le soir, en serrant tout contre lui l'image de son "gangster" préféré. C'est pitoyable. Et si l'on ajoute à cela les dollars qui se transforment régulièrement en pistolets, en carabines et en habits de "cow-boys", on se rend compte du gaspillage.

Un magazine américain, ayant sollicité l'opinion personnelle de Madame Eleanor Roosevelt sur un sujet brûlant entre tous: celui de la "délinquance juvénile, résultant de la mauvaise assimilation des fameux "comics", Mme Roosevelt a répondu ceci:

"Il y a toutes sortes de livres de "comics" et l'on ne saurait blâmer la conduite de certains adolescents sur la lecture de ces histoires abracadabrantes. Certains albums sont parfaitement inoffensifs. On y voit évoluer de charmants personnages et animaux. D'autres, malheureusement, y font étalage du crime et de batailles sanglantes. Les parents et éducateurs doivent donc défendre à leurs enfants de s'approprier de tels récits. Il est évident que les écoles de réforme, pour garçons surtout, regorgent de jeunes polisseries avides d'aventures telles que vécues au cinéma ou dans ces attrayants "comics". Mais il ne faudrait pas non plus sauter aux conclusions trop vite."

En effet. Mais ce qui se produit habituellement, c'est que l'enfant est laissé seul juge de la situation. Cela commence quand il est tout petit. On lui achète des livres d'images que l'on choisit avec grand soin. Puis, l'enfant grandit et, moyennant tant par semaine, il se procure lui-même "sa lecture", ses "comics". Au début, les parents s'intéressent suffisamment à lui pour feuilleter, en passant, ce que le marmot a-hôte. Mais il vient un temps où ils croient, les yeux fermés, que l'enfant sait aussi bien qu'eux, discerner l'offensif du nocif. Et c'est là qu'ils commettent une erreur lamentable. Car le jugement de l'enfant ne saurait tenir le coup bien longtemps, devant certains héros beaux comme les dieux et forts comme le diable. Ils se laissent envouter et occupent ainsi leurs heures de loisir, Pauvres petits...

Si tel est votre cas, vous tous qui lisez ce petit papier, ne commettez pas la bêtise de changer radicalement les habitudes de votre enfant. Mais allez-y en douce et apprenez-lui à aimer ce qui est beau et sain. Remplacez graduellement ses livres de bandits, de gangsters par d'autres, où les héros seront véritablement des héros. Faites en sorte qu'il change son idéal d'« violence, aux couleurs de destruction, pour un autre plus vrai, parce que constructif. Profitez de la "semaine du livre pour la jeunesse" pour méditer... et agir.

Suzanne Ruge

cadres fixes et qu'il bénéficie des activités du centre: natation, folklore, badmington, gymnastique, ballon, excursions, etc. Un abonnement régulier au Centre permet de profiter d'une organisation très intéressante. Les responsables de la Pré-Jic s'efforcent d'apporter dans tous les groupes, une influence bienfaisante.

LES MEMBRES

Les participantes des autres clubs, possèdent une carte de membre honoraire du Centre à un prix très minime et par conséquent à la portée de toutes les bourses.

La Pré-Jic serait heureuse de voir s'ajouter à chacun de ses clubs d'autres jeunes filles soucieuses de leur épanouissement personnel et de leur intégration sociale, par des loisirs adaptés et enrichissants.

Bienvenue à toutes!

Démonstration d'art culinaire

Il y aura une démonstration de cuisine bourgeoise à l'Institut Familial et Social, 1215 est boul. St-Joseph, ce soir, 19 novembre à sept heures et demie.

On y présentera un joli menu de réception pour la fête de la Ste-Catherine.

Le table sera dressée et décorée pour la circonstance.

Pour les gourmets...

AIGLEFIN FUME AU GRATIN

Recouvrez de chapelure de craquelins le fond d'une poêle beurrée. Disposez au-dessus l'aiglefin et la chapelure en lits alternés ayant soin d'assaisonner chaque fois et de parsemer de pointes de beurre. Battez ensuite deux oeufs, ajoutez une demi-tasse de lait et versez le tout sur le poisson. Recouvrez-le de chapelure beurrée et laissez-le rissoler dans un four à feu modéré. Garnissez de persil.

BANDES DE FRUITS AU MIEL

Pelez des oranges et des pamplemousses coupées en quartiers.

Coupez en bandes avec des ciseaux.

Faites tremper toute une nuit dans une saumure faible.

Amenez au point d'ébullition trois

fois, prenant de l'eau fraîche chaque fois, puis faites cuire jusqu'à ce que ce soit tendre.

Roulez dans du gros sucre granule, faites sécher, et servez.

Mignons jumeaux



805

PATRON No 805 — Deux jolies poupées de 11 pouces de hauteur. Les enfants seront ravis de recevoir ces jouets. Vous n'aurez aucune difficulté à les fabriquer, vous n'avez qu'à employer une paire de bas d'homme, grandeur 12. N'hésitez pas à faire venir ce patron; toutes les explications sont très claires.

LE PATRON LAURA WHEELER comprend toutes les indications nécessaires au succès du travail.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe,

en mentionnant très distinctement: Nom, adresse, taille et le numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

L'art DE BIEN S'HABILLER

Petite ?



Adoptez quand même le corsage allongé, mais que votre taille soit bien ajustée.

Mondanités

Vente de charité

La vente de charité annuelle au bénéfice des œuvres des Petites Soeurs de l'Assomption, gardes-malades des pauvres à domicile, aura lieu samedi, le 27 novembre, de 1 heure de l'après-midi à dix heures du soir, à l'école du Meuble, 1097, rue Berri, sous la présidence d'honneur de Mme Alfred Thibaudeau. Le vestiaire est sous la présidence de Mlle Laura Messier qui sera aidée de Mme Léonard Messier, Mlle Monique Dyon, Marie-Ange Beauregard.

Filles d'Isabelle

"Une soirée familiale" au profit du panier de Noël, sera organisée par les Filles d'Isabelle, cercle Olivier, le 20 novembre, en la salle St-Stanislas de l'école supérieure, 1220, est, rue Laurier.

Cercle Social Féminin

Les membres du Cercle Social Féminin, de Ville Mont-Royal, offriront un buffet-dansant, le 23 novembre, à 7 h. 30, à l'occasion du 10 anniversaire de fondation du Cercle. Mme Charles Marceau, présidente du comité de réception, est assistée de Mmes Fernand Delhaes, Paul Lévesque, Louis Bastien, Marcel Ostiguy, Clément Charest et Jean Portance. La présidence du comité des billets a été confiée à Mme Marcel Joncas qui reçoit le concours de Mmes Marc Thibodeau, Aurèle Lemay, René Labelle et François Desjardins. Mme Hector Fontaine, présidente du comité de publicité, est aidée de Mme Yvon Comiré. Le programme de musique de danse sera exécuté par Paul Capelli et M. Jacques Normand est inscrit au programme artistique.

Vente de charité

La vente de charité annuelle au bénéfice des œuvres des Petites Soeurs de l'Assomption s'ouvrira, à l'école du Meuble, 1097, rue Berri, samedi après-midi, à une heure, pour se poursuivre jusqu'à dix heures du soir. Mme Alfred Thibaudeau, présidente, accueillera les invités, Mmes André Vennat et Georges Pearson, présidentes conjointes du comptoir de la lingerie de maison seront assistées de Mmes Raoul Vennat, Gaston Vennat, M. Leroy, Maurice Richard, Joseph Simard, A. Beauchemin, Roger Beullac, R. Lauzé, Ferdinand Bondi, Sylva Cloutier, C.-E. Charbonneau, Marcelle Gagnon, C.-E. Gernaey, J.P. Desjardins, E. Dupuis, Marcel Noël, R. Piquette, A. Pilon, Jean Brossard, Mlle Marguerite Vennat, Madeleine Vennat, L. Leroy, Jeanne Gariépy, Marguerite Saint-Loup et Claire Cloutier.

Chez les Dominicaines

La partie de cartes annuelle, au profit des œuvres des Soeurs Dominicaines de Notre-Dame-de-Grâce,



Mlle Jacqueline DUBUC, fille de M. Hector Dubuc, décédé, et de Mme Dubuc, et M. Régent DESJARDINS, conseiller municipal, fils de M. Donat Desjardins, décédé, et de Mme Desjardins, dont les fiançailles ont eu lieu récemment.

ce, aura lieu le mercredi 1er décembre, à huit heures du soir, dans la salle de l'école Notre-Dame-de-Grâce. Pour renseignements, prière de s'adresser au couvent.

Soirée dansante

La Semaine du Jeune Commerce qui se déroule présentement sous l'égide de la Chambre de Commerce des Jeunes, du district de Montréal, sera clôturée par une soirée dansante, samedi, au chalet du Mont-Royal. Placée sous le patronage du maire de Montréal et de Mme J. Drapeau, l'organisation de cette fête mondaine a été confiée à M. Claude Rouleau qui reçoit le concours de Mlle Gisèle Thibault, Odette Meloche, Jacqueline Dubuc, Yvette Gagné, de Mmes Conrad Goyette, Denis Lanctôt, Paul Talbot, Laurent Gendron, Hubert Côté et Jean-Paul Roy.

Bal de la Saint-André

L'ambassadeur des Etats-Unis au Canada et Mme R. Douglas Stuart rehausseront de leur présence le bal annuel de la Société Saint-André qui aura lieu le vendredi 26 novembre, à l'hôtel Windsor. Parmi les autres invités de marque, mentionnons: le commodore et Mme Paul Earl, le major général et Mme J.-P.-E. Bernatchez, le lieutenant-colonel et Mme J. G. Bourne, le révérend et Mme George Kilpatrick, le major-général et Mme R. O. G. Morton, M. et Mme C. S. Allin, M. et Mme M. W. Boyd, M. et Mme James Shanaran.

Oeuvre de la Soupe

Un souper-buffet sera offert le 12 décembre, de sept à neuf, chez

les Fusiliers Mont-Royal, avenue des Pins, au profit de l'Oeuvre de la soupe. Placée sous le patronage du maire de Montréal et de Mme Jean Drapeau, cette fête de bienfaisance est organisée par la nouvelle présidente Mme Pierre Beauchemin et les membres de son exécutif.

Diner-dansant

Le lieutenant-colonel Yves-G. Bourassa, MBE, CD, commandant des Fusiliers Mont-Royal, et Mme Bourassa accueilleront les invités, samedi soir, au diner-dansant offert dans les salons du mess, alors que le major-général George-E. Vanier, DSO, MC, et Mme Vanier seront les hôtes d'honneur. Assisteront à cette fête mondaine: les majors et Mmes Sarto Marchand, Albert Cloutier, André Cusson, Paul Turgeon, Guy Lévesque, Jacques Gauvreau, Mmes Brodeur, les majors et Mmes Patrice Desgrosseillers, Roger Beullac.

Les capitaines et Mmes Lionel Laprade, Raymond-A. Larue, J.-Richard Genin, les lieutenants et Mmes Guy Dastous, Léo-O. Deslauriers, le lieutenant Gaston Dorais, les lieutenants et Mmes Gilles Dubuc, Richard Gauvin, Mlle Marthe Comeau, le lieutenant André Goyer, Mlle Louise Bernier, le lieutenant Guy Lalande, Mlle Marcelle Denis, le lieutenant Guy Marinier, Mlle Monique Falardeau, le capitaine et Mme Jacques Matteau, le lieutenant Jean Peltier, Mlle Anny Van Der Donckt, le major Paul-E. Rolland, Mme P. L'Abbé, le lieutenant Pierre Lapointe et Mlle Lyette Chartrand.

Le brigadier Guy Gauvreau, DSO, ED, et Mme Gauvreau, le docteur et Mme P.-E. Hamelin, MM. et Mmes Alex Renaud, R. Larivée, Gérard Rousseau, Georges E. Champeau, les lieutenants et Mmes R. Daigneault, Jules Allard, Gérard Martin, MM. et Mmes Moïse Lapiere, J.-P. Crête, le lieutenant et Mme Edouard Cousineau, M. et Mme Jacques Lussier, l'officier d'aviation et Mme Marcel Cantin, le capitaine et Mme Maurice Gravel, les lieutenants-colonel et Mmes Alex Angers, Gilles Gamache, le capitaine et Mme Jean Portelance, les capitaines et Mmes J. Beauchemin, J. C. Beauchemin, Gérard Duhamel, le lieutenant-colonel et Mme Gaston Gauthier.

Bal régimentaire

Le bal annuel du Régiment de Maisonneuve aura lieu le samedi 27 novembre, à 9 h. 30, aux casernes, rue Craig. Le maire de Montréal et Mme Jean Drapeau rehausseront de leur présence cette fête mondaine. Le lieutenant-colonel et Mme Alexandre Angers recevront les invités. La fanfare du Régiment de Maisonneuve exécutera le programme musical.

Cercle Sainte-Marie

Mme Richard Butrick, femme du consul général des Etats-Unis à

Montréal, recevait ces jours derniers les membres du Cercle international Sainte-Marie. Au cours de la réunion, Mme Thomas Greenwood prononça une causerie illustrée de projections sur la Provence. L'hon. sénatrice Mariana-B. Jodoin et Mme Frederick Kaestli servaient le thé.

Réceptions

Mme Paul Viau recevra samedi soir, et avec ses invités assistera ensuite au bal du Musée des Beaux-Arts.

M. et Mme Murray Ballantyne recevront demain soir, avant le bal du Club Newman.

Avant le bal de la Saint-André, le 26 novembre, M. et Mme R.-D. Mulholland offriront un diner en l'honneur de leur fille, Jane, l'une des débutantes de la saison.

Déplacements

Le major-général et Mme Georges-P. Vanier sont revenus de Québec où ils étaient les invités de Mme T.-L. Tremblay, depuis quelques jours.

Le commandeur et Mme I.-C. Polack, après un séjour à New-York et à West Hartford, Conn., les invités de Mme Edward A. Hart, sont rentrés à Québec.

Mlle Marie et Hélène Tessier sont attendues à Québec à bord de l'"Atlantic", d'un séjour en Europe.

Parties de cartes

La partie de cartes annuelle de la Congrégation mariale des demoiselles de la paroisse de l'Immaculée-Conception aura lieu le mardi soir 23 novembre, à 8 h., à la salle sise à 1981 rue Rachel est. Prière d'apporter cartes et marqueurs.

La partie de cartes des dames auxiliaires du Blue Goose aura lieu le 30 novembre, à deux heures quinze, dans la salle de bal de l'hôtel Ritz Carlton. Comme les années dernières, les recettes serviront à l'achat de douceurs de Noël pour les déshérités. Mme E. H. Shea, présidente de l'organisation, sera assistée de Mmes Gordon Francoeur et W. J. McGowan. Le thé sera servi.

Le samedi soir 20 novembre, à 8 h., aura lieu la partie de cartes annuelle du Club Féminin de Roxboro, sous le patronage de M. l'abbé Lucien Valois. Les recettes de cette fête de bienfaisance seront versées pour l'achat de jouets qui seront distribués à l'occasion des fêtes, lors du dépouillement d'un arbre de Noël. Mme Conrad Charest est la présidente du Club Féminin et l'une des organisatrices de la partie de cartes.

La partie de cartes mensuelle en faveur des œuvres de Son Exc. Mgr. Gérard Bertrand, P.B., et du R. P. Eugène Bérichon, P.M.E. aura lieu mercredi le 24 novembre, à deux heures, à la salle Saint-Stanislas, 1371 est, rue Laurier, sous la présidence d'honneur de Mme Roger Leblond.

Déjeuner

Les membres de l'Association des couturiers canadiens Inc., donneront un déjeuner à 9 h. 30 le 25 novembre à l'hôtel Ritz Carlton, avant leur départ pour la première revue de modes canadiennes qui sera présentée aux Etats-Unis.

Margaret désire visiter le Canada

LONDON, (PCF) — La soeur de la reine Elisabeth, la princesse Margaret, a laissé entendre, qu'elle envisageait l'idée de visiter, à son tour, le Canada.

A une réunion sans cérémonies qui groupait, au Victoria House, plusieurs jeunes gens de tous les pays du Commonwealth, elle a déclaré à une jeune institutrice de Hamilton, Mary O'Neill, âgée de 24 ans, qu'elle semblait être "le seul membre de sa famille qui n'eût pas encore visité le Canada". A un jeune homme de Walkerton, Ontario, nommé Douglas Shaw, elle dit aussi qu'elle, la reine-mère avait apprécié son séjour en terre canadienne.

Sa soeur, la Reine actuelle, avait visité le Canada déjà, en 1951, alors qu'elle n'était que princesse. Sa mère, ainsi que le duc d'Edimbourg, ont effectué cette année

LES PATRONS

DE LA "PATRIE"



4764 42-20; 30-42

LE PATRON No 4764 — Cette robe de base est indispensable dans toutes les garde-robes. Les deux larges poches sont décoratives et fort pratiques. Cette robe sera très coquette pour vos courses ou votre toilette de fin d'après-midi.

LE PATRON No 4764 vous est offert dans les tailles 14-16-18-20; 30-32-34-36-38-40-42. La grandeur 16 requiert 3 1/2 verges d'un tissu de 35 pouces de largeur.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe,

en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et le numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie" 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

Première revue de modes canadiennes à New-York

L'Association des Couturiers Canadiens Inc. présentera, le 7 décembre prochain, sa première revue de modes aux Etats-Unis. Elle se déroulera dans le Cotillon Room de l'hôtel Pierre, à New-York, immédiatement après le déjeuner qui commencera à 12 h. 30 p.m.

La collection d'été et du printemps, s'appliquant à toutes les occasions de la journée, comprendra de 40 à 45 créations, dont la majorité seront nouvelles. Mais on verra également quelques créations déjà présentées ailleurs.

Cette revue sera présentée avec la collaboration de l'hon. Ray Lawson, OBE, consul général du Canada, à New-York et elle revêtira un caractère aussi canadien que possible.

Les créations seront montrées par six mannequins canadiens et elles ne seront fabriquées que de tissus canadiens. Les accessoires, comme les souliers, les fourrures, et le reste, seront également de fabrication canadienne. Mlle Barbara Markham, Mademoiselle Canada 1954, présentera trois pièces de sa nouvelle garde-robes du printemps.

Si vous vous proposez d'assister à la revue, les membres de cette Association vous invitent à déjeuner. Les billets seront limités par l'espace disponible mais peuvent être obtenus de M. Stan Cornthwaite, 1315 rue Greene, Westmount 6, Montréal.

leur second voyage en ce pays. Sa tante, la duchesse de Kent, accompagnée de sa cousine la princesse Alexandra, avait fait le tour du Canada l'été dernier.

Le 31 janvier prochain, la princesse Margaret partira visiter les Indes Occidentales.



Mlle Andrée CORBEIL, fille de M. et de Mme J.-P. Corbeil, d'Outremont, et M. Pierre LEBLANC, fils de M. et de Mme J.-O. Leblanc, de ville Mont-Royal, dont le mariage sera béni par Son Exc. Mgr Percival Caza, le samedi 18 décembre, à Saint-Viateur d'Outremont. (photos Larin)

Le "Motorama 55" révèle ce que sera le monde de demain

L'exposition de General Motors au Palais du Commerce

Les voitures éblouissantes de demain, les merveilles automatiques que nos enfants emploieront dans leur cuisine, et une vue d'ensemble des modèles nouveaux de General Motors pour 1955, voici ce que vous offre le Motorama le plus complet et le plus brillant que General Motors ait jamais eu au Canada.

Ce spectacle qui vous est offert gratuitement jusqu'au 27 novembre au Palais du Commerce, intéressera chaque membre de votre famille: modèles mobiles, coupes transversales de moteurs et de transmissions, mécanismes compliqués de démonstration obéissant à la pression d'un bouton et dont les organes mobiles sont actionnés par le public lui-même... et mille autres dispositifs présentés par quatre divisions GM du Canada et une longue liste de compagnies GM aux Etats-Unis.

Les dames aimeront tout particulièrement les nouveautés superbes avec, en tête de liste, la cuisine Frigidaire de demain. Jamais encore n'avait-on vu au Canada de telles merveilles de l'électronique appliquée. C'est de la magie!

Le cachet de la grâce féminine se retrouve aussi dans les lignes, les couleurs et les tissus des voitures exposées.

L'univers de demain se profile au Motorama grâce aux huit voitures de l'avenir, que les ingénieurs et les artistes GM espèrent nous voir conduire vers 1960... On dit

que ce sont des "voitures de rêve", parce que les dispositifs prodigieux dont elles sont munies ne permettent pas encore leur production en grande série, mais selon la réaction du public du Motorama, ils seront éventuellement incorporés aux modèles courants.

Dans une ambiance de fête et de réjouissance familiale, on peut se renseigner sur des sujets très variés, allant des voitures à réaction, aux sous-marins diesel et à un appareil qui cuit une tranche de bacon en 20 secondes.

Les organisateurs du Motorama ont voulu réunir en un même lieu toutes les réalisations GM. C'est une formule inédite au Canada et bien des gens seront stupéfaits par la multiplicité des activités de la compagnie et de ce qu'elles représentent pour le public dans le domaine des salaires, des emplois et des commodités de l'existence quotidienne.

On peut affirmer hardiment que le Motorama regorge de surprises et que son succès se répandra comme une trainée de poudre. Sera sage qui s'y rendra tôt!

Nouveau réseau de radar dans le nord du Canada

OTTAWA, 19. — (P.C.F.) — Le ministère des Affaires extérieures a annoncé aujourd'hui que le Canada et les Etats-Unis ont complété la mise au point d'un projet prévoyant l'aménagement d'un réseau de stations de radar dotées d'avertisseurs hâtifs, dans le cadre du réseau qui existe déjà.

Le communiqué précise que le nouveau dispositif d'alerte en cas d'attaques aériennes sera construit par les Etats-Unis dans le Grand Nord puisque "l'expérience a démontré que des entreprises de cette nature sont exécutées beaucoup plus efficacement en confiant à une seule autorité la responsabilité de réaliser toutes les phases des travaux de construction et de l'installation".

Le réseau "Dew" complètera le réseau "Pinetree", dont le fonctionnement est assuré conjointement par les deux pays à travers le territoire habité du Canada. C'est le Canada qui construit la "ligne McGill" plus au nord, et ce sont les Etats-Unis qui construisent des parties de l'ensemble du dispositif d'alerte qui seront prolongées jusqu'à la mer des deux côtés du continent.

L'emplacement exact de ces stations n'a pas été divulgué.

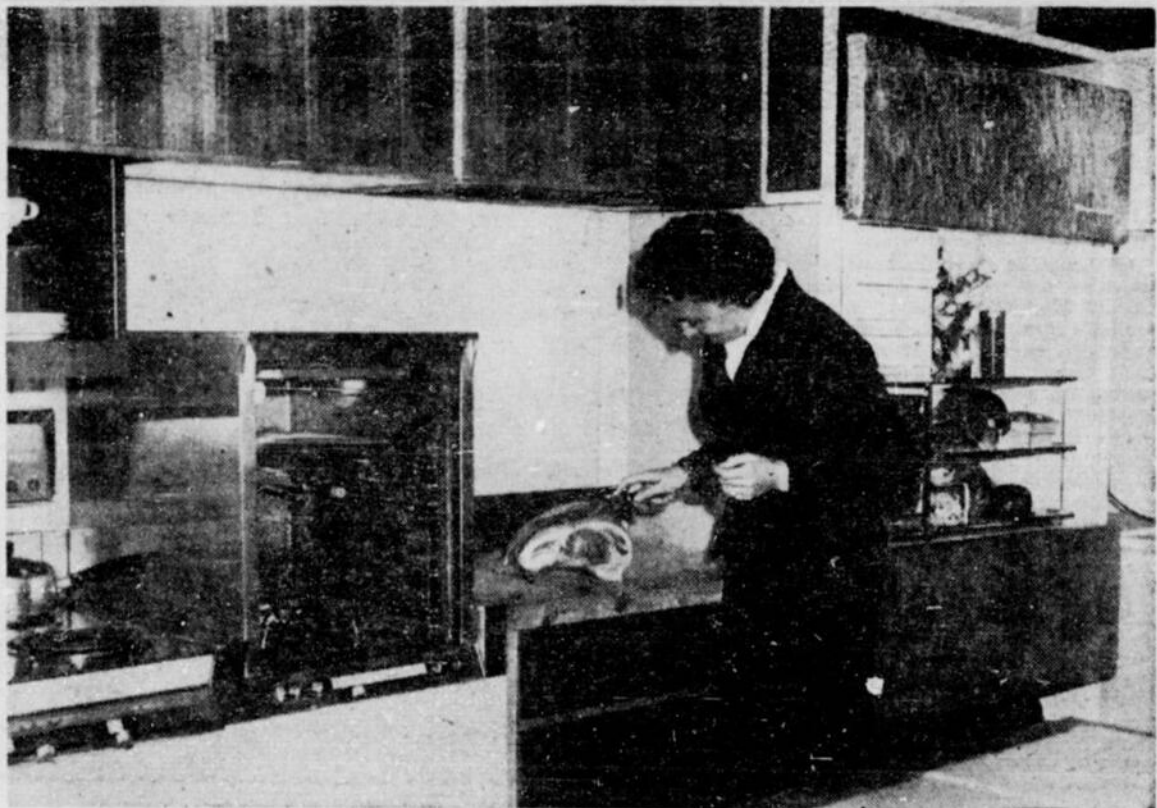
Le ministère, qui a émis le communiqué en même temps que Washington, a noté que le Secrétaire et le ministre de la Défense, dans les deux pays, avaient déjà fait

mention du réseau "Dew" dans un communiqué périodique, rendu public le 27 septembre dernier.

A cette date, il avait été annoncé que les deux gouvernements étaient tombés d'accord sur la nécessité de stations de radar additionnelles afin de donner l'alerte à l'approche d'appareils ennemis.

Le communiqué du ministère des Affaires extérieures ne précise pas cependant la nature des stations qui seront construites le long du nouveau réseau. Les stations "Pinetree" fonctionnent 24 heures par jour, mais la ligne "McGill"—ou réseau du milieu ("Mid-Canada Line")—comportera, lorsqu'elle sera complétée, une succession de stations automatiques dont le fonctionnement ne nécessitera qu'un minimum de surveillance.

On croit savoir que le quatrième avant-poste de radar dont il est fait mention dans le communiqué d'aujourd'hui comportera des stations érigées sur des navires ou sur des îles au large des côtes orientales



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

LA CUISINE DE DEMAIN A MOTORAMA 1955. — Les cuisinières qui se rendront au Motorama 1955, organisé par General Motors, au Palais du Commerce, du 19 au 27 novembre seront charmées par cette cuisine de demain, véritable révélation pour la femme.



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

MOTORAMA 1955 INSTRUIT ET AMUSE. — Motorama 1955, organisé au Palais du Commerce par General Motors et ouvert gratuitement au public jusqu'au 27 novembre, présente des attractions qui amusent et instruisent. Telle, cette coupe de voiture qui permet au public de se familiariser avec les techniques les plus modernes de l'automobile.

et occidentales des deux pays.

Le "Pinetree", premier réseau de radar aménagé au Canada voici quatre ans, ne comblait pas d'importantes lacunes dans le dispositif d'alerte en cas d'attaques aériennes. Voici un an, la ligne "McGill" a été construite afin de compléter le réseau "Pinetree", dans le cadre de la défense continentale canado-américaine contre les attaques aériennes.

Abel avait bu durant 3 jours

TROIS-RIVIERES, 19. (P.C.F.) — Gérard Abel, jeune homme de 18 ans accusé d'avoir tué un rival qui lui disputait l'affection d'une jeune fille de 17 ans, a déclaré hier qu'il avait bu durant trois jours avant le drame.

Abel, témoignant pour sa propre défense, a pleuré plusieurs fois en faisant le récit de ses allées et venues durant les trois jours qui ont précédé le crime dont on l'accuse. A un certain moment, il demanda grâce à son procureur en disant: "Je suis fatigué... Je n'en peux plus."

La Couronne a terminé sa preuve hier après que le juge Léon Lajoie eut admis en preuve une déclaration verbale faite par Abel à la police. Le juge refusa toutefois d'accepter en preuve la confession signée soumise par la sûreté provinciale.

Abel est accusé d'avoir tué Gilles Bourassa avec un fusil de chasse à Shawinigan-Est, au moment où la victime quittait la demeure de Collette Lefebvre, en mars dernier.

Abel a déclaré qu'il avait bu durant trois jours parce que Mlle Le-

febvre lui avait dit qu'elle ne l'aimait plus. Il a ajouté qu'il n'avait pas l'intention de tuer Bourassa quand il se rendit à la maison des Lefebvre. Il se livra à la police après la fusillade fatale.

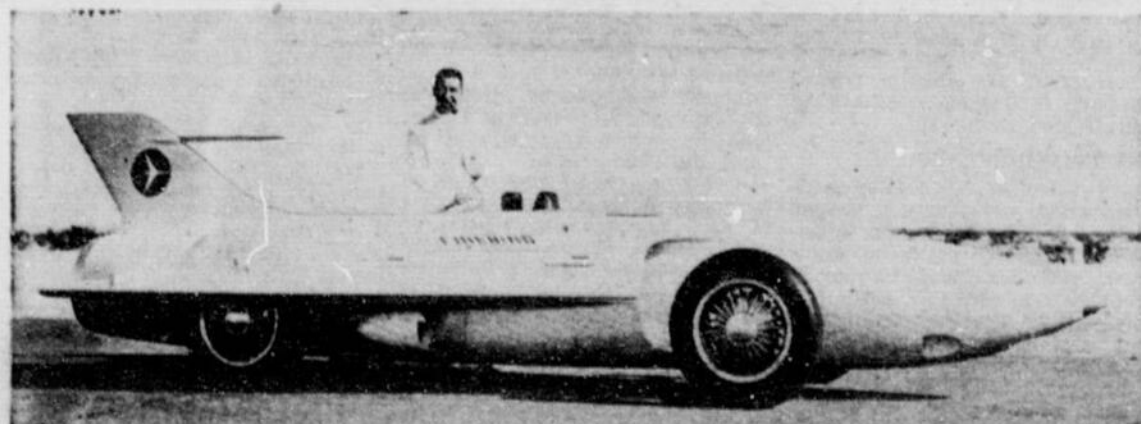
La défense devrait terminer sa preuve aujourd'hui.

M. Dozois à Ottawa

M. Paul Dozois, membre du comité exécutif et président du comité qui a recommandé la démolition des taudis dans un vaste secteur du centre de la ville et leur remplacement par des maisons d'appartements à loyers modiques, s'est rendu à Ottawa, cette semaine, où il a conféré avec les autorités fédérales et celles de la Société centrale d'hypothèque et de logement, concernant ce projet.

M. Dozois doit faire rapport de ses entretiens d'Ottawa au Comité exécutif qui l'avait délégué dans la capitale fédérale.

Il y a quelque temps, une délégation du Comité exécutif avait rencontré le premier ministre Duplessis touchant le projet du comité Dozois.



VOICI LA FIREBIRD GENERAL MOTORS XP21, la première automobile à turbine à gaz construite et mise à l'épreuve en Amérique du Nord. Véhicule expérimental pour fins de recherches seulement, elle est aussi construite par Mauri Roe, ancien champion de la célèbre piste de courses d'Indianapolis.

Nouvelle conférence entre MM. St-Laurent et Duplessis

OTTAWA, 19. — (PCf) — Le premier ministre, M. Saint-Laurent, a déclaré hier soir qu'il songe à convoquer une conférence fiscale fédérale-provinciale, après avoir conféré de nouveau avec le premier ministre du Québec, M. Duplessis, sur la question des ententes fiscales.

S'adressant à des journalistes après une séance du cabinet, le premier ministre a ajouté cependant qu'il ne sait pas quand pourrait avoir lieu une conférence générale, et il a précisé qu'il pourrait encore s'écouler un certain temps avant que M. Duplessis et lui répètent leurs entretiens historiques qui ont eu lieu le 5 octobre à Montréal.

"Nous ne sacrifions pas à la hâte l'étude des questions dont nous sommes saisis", a-t-il déclaré. M. St-Laurent n'a parlé d'aucune mesure gouvernementale qui aurait pu être prise au cours de cette réunion des ministres, qui a duré trois heures.

Sans se compromettre, le premier ministre a toutefois exprimé l'espoir que des "résultats pratiques" découleront des pourparlers qui ont actuellement lieu avec le Québec sur les rapports entre le nouvel impôt provincial sur le revenu des particuliers et les obligations des contribuables envers l'Etat fédéral.

On sait que l'impôt provincial représente environ 15 pour 100 de l'impôt fédéral. Le Québec espérait le rendre pleinement déductible du montant versé à l'Etat fédéral, la partie actuellement déductible n'étant que 5 pour 100. Les autorités provinciales et fédérales cherchent à en venir à un compromis qui pourrait s'étendre aux autres provinces du pays, qui ont toutes conclu des ententes fiscales avec l'Etat fédéral.

Un passage du discours du Trône lu à l'ouverture de la session de l'Assemblée législative du Québec, mercredi soir, voulait que les autorités provinciales prévoient que les pourparlers entre le gouvernement fédéral et celui du Québec seront "couronnés de succès". Des journalistes ont demandé à M. Saint-Laurent s'il souscrivait à cette déclaration.

"L'espoir ne meurt jamais dans le cœur des hommes", a répondu le premier ministre. Et il a ajouté: "Et cela s'applique dans mon cas comme dans celui de M. Duplessis".

Les journalistes ont ensuite demandé à M. Saint-Laurent s'il était vrai qu'avant de conférer de nouveau avec M. Duplessis il ne lui restait plus qu'à demander au ministre des Finances de faire une estimation des frais qu'entraînerait pour le Trésor fédéral le dédoublement des impôts fédéraux et provinciaux sur le revenu.

"Il semble que les journaux en sachent plus long que moi sur la question", a répondu le premier ministre dans un sourire.

Il a ajouté que pour que M. Duplessis et lui estiment qu'il vaille la peine de conférer de nouveau, il faudrait probablement que les hauts fonctionnaires des deux gouvernements se réunissent à plusieurs reprises pour préparer l'entrevue.

Quand on lui a demandé s'il songeait à convoquer bientôt une conférence fédérale-provinciale ou s'il traiterait avec les autres provinces par correspondance après avoir dressé un programme s'appliquant au cas du Québec, M. Saint-Laurent a répondu:

"Je songe à une véritable conférence".

Il a ajouté cependant que s'il semblait trop difficile aux autorités provinciales d'y assister, le gouvernement fédéral devrait étudier de nouveau la question.

"Nous ne les inviterons, a-t-il souligné, que si nous avons des propositions concrètes à leur soumettre, et j'espère que ce sera le cas".

On n'a pu obtenir aucun commentaire immédiat du premier ministre Duplessis, dont le gouvernement a exprimé l'espoir, mercredi, que les actuelles négociations fiscales avec le gouvernement fédéral soient couronnées de succès.

Cet espoir a été exprimé dans le discours du Trône, lu à l'ouverture de la session annuelle. Le

discours ajoutait que la Législature sera appelée à coopérer.

Dans les cercles politiques, on dit que c'est un indice que le gouvernement de Québec a l'intention de soumettre un projet de loi à la législature se rapportant au problème fiscal.

Le projet de loi prendrait la forme d'une autorisation d'en arriver à une entente ou contiendrait la formule elle-même.

L'allusion dans le discours du trône est qu'à tout événement le gouvernement de Québec espère en venir à une entente quelconque avec le gouvernement fédéral avant le mois de mars, alors que la session annuelle prendra fin.

Voeux de la S.J.B.

SAINT-HYACINTHE. (DNC) — La Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Saint-Hyacinthe lancera au cours des prochains mois une campagne de re francisation dans le territoire de sa juridiction. Elle tentera aussi de favoriser une application pratique de l'Education nationale dans les foyers et dans les écoles.

Tels sont les principaux voeux émis au 8e congrès annuel de la société à l'Académie Crevier de Marieville. Plus de deux cents personnes y participèrent, qui représentaient 20 des 22 sections paroissiales ou locales affiliées à la Société diocésaine.

Les délégués se divisèrent en trois comités pour étudier les résolutions qui lui furent présentées, les unes visant à l'amélioration des activités de la Société, les autres traitant des relations qui doivent s'établir avec d'autres organismes ou avec les gouvernements.

Le premier groupe présenta une résolution demandant aux sections paroissiales, avec l'aide de la Société diocésaine, de dresser la liste des manufacturiers de leurs régions respectives et d'indiquer le caractère des emballages ou empaquetages. Une fois que seront connus les faits précis sur l'utilisation du français dans la présentation des produits, une campagne de re francisation sera lancée auprès des maisons concernées. D'autre part, les sections furent invitées à choisir un thème acadien, à l'occasion des fêtes commémoratives du bi-centenaire du "Grand dérangement", dans la préparation de leurs défilés ou autres manifestations du 24 juin.

Le second comité recommanda avec instance l'encouragement aux artistes canadiens-français et l'intensification des campagnes déjà entreprises pour l'obtention d'un drapeau distinctif et la nomination d'un ambassadeur auprès du Vatican.

Un comité spécial formé pour dresser le programme d'étude et d'action de la prochaine année, en marge du thème "Education Nationale dans les familles et dans les écoles", fit les suggestions jugées nécessaires pour arriver à inculquer à la jeune génération un amour plus profond du sol qui l'a nourri, un respect plus intense envers la langue, le drapeau et les institutions. Les suggestions de ce comité seront étudiées dans les réunions des sections locales.

Le colonel Kerr nommé au Yukon

OTTAWA, 19. (PCF) — L'armée a annoncé hier la nomination du lieutenant-colonel Ashton L. Kerr, 38 ans, de Montréal, au poste de commandant de l'hôpital militaire de Whitehorse, Yukon. Le lieutenant-colonel Kerr succédera au lieutenant-colonel Robert Pettitault, 37 ans, de Québec. Il a déjà commandé l'hôpital militaire de Montréal.



AU COURS DE SA REUNION MENSUELLE, l'Association canadienne des travailleurs sociaux a reçu son nouveau président national, M. l'abbé Shaun Govenlock, assistant directeur de l'Ecole de Service Social de l'Université de Montréal. Première rangée, de gauche à droite, Mlle Marguerite Mathieu, officier de liaison entre le groupe local et le groupe national; Mlle Françoise Marchand, vice-présidente; le président national; Mlle Marguerite Simard, présidente locale; Mlle Mariette Gonneville, conseillère. Seconde rangée: Mlle Rita Bibeau et Mlle Jeanne Cloutier, conseillères; Mlle Doris Johnson, secrétaire; MM. Réal Rouleau et Roger Laplante, conseillers.

M. P. Mendès-France discute de l'Indochine à Washington

WASHINGTON, 19. — (Paf) — Le chef du gouvernement français, M. Pierre Mendès-France, a commenté défavorablement hier des remarques prononcées par le général J. Lawton Collins, qui a proposé que les Etats-Unis se chargent désormais de la formation des troupes indochinoises anti-communistes.

On a signalé, dans les milieux diplomatiques, que le président du conseil français a exposé son opinion au secrétaire d'Etat, M. Dulles, cet après-midi, quelques heures avant de conférer avec le président Eisenhower, entamant ainsi de très importants entretiens sur des questions de politique étrangère.

M. Mendès-France aurait déclaré que les remarques prononcées par le général Collins à une conférence de presse, à Saïgon, mercredi, pourraient laisser entendre que les autorités françaises ne participent pas activement à la formation des Indochinois qui lui sont loyaux, dans le sud du Vietnam.

Les autorités américaines ont répondu que ce n'était certes pas ce qu'avait voulu dire le général Collins, et qu'en fait les Français collaborent activement à la formation des troupes indochinoises.

Le général Collins, qui a été envoyé en Indochine comme ambassadeur spécial, a déclaré que les Etats-Unis désiraient se charger de la formation de l'armée vietnamienne, à condition que les troupes prêtent serment de fidélité au chef Gno-Dinh-Diem.

A la Maison-Blanche, M. Men-

A l'Oeuvre de la Soupe

Lors d'une assemblée tenue récemment à l'Association des Dames Patronnesses, Mme Pierre Beauchemin, nouvelle présidente élue, présente le projet d'un Souper-Buffer (menu de choix) en faveur de l'Oeuvre de la Soupe dont l'action bienfaisante se manifeste plus particulièrement par ces temps de grand chômage. La motion fut adoptée à l'unanimité et l'événement aura lieu le dimanche 12 décembre prochain de 7 à 9 heures chez les Fusiliers Mont-Royal, avenue des Pins.

Son Honneur le Maire de Montréal et Mme Jean Drapeau ont accordé leur haut patronage en l'occurrence. Il y aura attractions par des artistes renommés. Les billets sont en vente dès maintenant au bureau de l'Oeuvre.

Pour informations, Tél.: HA. 5076.

Assemblée du bureau de l'A.P.C.V. lundi

L'assemblée du bureau de direction de l'Association professionnelle catholique des Voyageurs de Commerce du Canada aura lieu lundi soir, le 22 novembre, à 8 h., au secrétariat, 1961 est, rue Rachel, à Montréal. On y prendra connaissance des rapports d'action professionnelle, d'action religieuse et nationale, de recrutement, de cours de vente et d'aboration du programme de l'ap. 4e.

Achat d'un terrain au prix de \$63,000

Le Conseil municipal de Ville Jacques-Cartier a approuvé une résolution prévoyant l'achat d'un terrain au coût de \$63,000. C'est là que sera située l'usine de filtrage que la ville entend construire au coût de \$1,000,000. Il appartient maintenant à la Commission municipale d'approuver l'achat du terrain.

Maintenant en vente dans la Province de Québec



Vos amis se souviendront de votre bon goût et de votre ingéniosité si vous leur servez ce délicieux Bourgogne Sud-Africain. Dès la première gorgée, vous vous rendez compte que le Bourgogne Paarl est un vin importé de caractère assez corsé. Et pourtant, son bas prix le met à la portée de toutes les bourses.

PAARIL Vins et Brandies Sud-Africains

A L'ONF

Regard sur l'édition

Tiens ! Voici le facteur qui dépose un gros paquet bien ficelé à la maison d'édition, de l'autre côté de la rue. Un manuscrit, sans doute. Oui, c'est ça ! Simple paquet de feuilles noircies d'encre. Après tout, "le plus grand chef-d'œuvre n'est qu'un alphabet en désordre". Cette amusante boutade reste partiellement vraie : ce manuscrit n'est qu'un alphabet en désordre, mais quant à être un chef-d'œuvre, c'est une tout autre affaire. Enfin, qui sait ? Bien des jeunes Canadiens tentent chaque jour l'aventure littéraire, soumettent des manuscrits aux éditeurs. Evidemment, tous ne sont pas acceptés, mais il reste que le bilan littéraire d'une année chez nous s'établit à 600 nouveaux volumes. Et si le plus grand nombre uortent la signature d'écrivains déjà connus, nombreux tout de même sont les jeunes auteurs qui réussissent à se faire imprimer.

Dans un récent documentaire de la série COUP D'OEIL, que les cinéphiles peuvent voir présentement dans les cinémas, l'Office national du film présente un rapide bilan de l'édition au Canada.

Pour les films de cette série, l'ONF adopte la formule du reportage. Il ne s'agit pas à proprement parler de l'actualité, mais de manifestations diverses de la vie canadienne. Tantôt, par exemple, on présentera d'intéressantes images de la lutte aérienne contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette au Nouveau-Brunswick, ou de la pêche



AU SAINT-DENIS. — Marcello Mastroianni et Gianna-Maria Canale, dans une scène du film "L'Ange du Pêché" qui prendra l'affiche demain au Saint-Denis. Au même programme: "Rue de l'Estrapade", avec Daniel Gelin, Louis Jourdan et Anne Vernon.

à l'espadon au large des côtes de la Nouvelle-Ecosse. Ou bien encore, on mettra en lumière l'immense succès remporté par le Centre d'apprentissage de Chicoutimi, on rendra visite aux trois météorologues qui vivent complètement isolés à l'observatoire le plus élevé du Canada, dans les Rocheuses. En d'autres circonstances, on filmara la dernière randonnée d'un bateau à aubes comme le Minto dont l'histoire remonte au début du siècle, ou bien les diverses étapes de la fabrication d'un manteau de vision en faisant ressortir l'importance que garde toujours au Canada la vente des pelleteries. Tels sont ces films de la série COUP D'OEIL réalisés par l'ONF; chacun constitue un reportage de 10 minutes en deux ou trois tableaux. Après l'échéance des contrats pour distribution dans les cinémas, ces films sont montrés dans les circuits de l'Office ou par l'intermédiaire des cinémathèques, des conseils du film ou autres organismes.

Le C.P. tente de hausser ses taux Montréal-Rigaudi

Le juge J. Kearney a invité hier les chemins de fer canadiens à étudier le régime de taux dégressifs en vigueur aux Etats-Unis, grâce auquel les usagers qui ne parcourent que de faibles distances contribuent à défrayer le transport des passagers dont le trajet est plus long.

Le juge Kearney, qui est président de la Commission des transports, et qui examinait une requête du Pacifique Canadien visant à majorer le prix des billets entre Montréal et Rigaudi, a laissé entendre que la demande semblait fondée, étant donné que le tarif des services de banlieue du Pacifique Canadien a à peine changé depuis 25 ans.

Le président de la commission a en outre conseillé aux chemins de fer de ne plus faire bande à part et de discuter les questions relatives au transport avec les autres organismes intéressés. Il a ajouté que le "décalage" des heures de travail dans les diverses entreprises industrielles pourrait aider à régler le problème de la circulation entre la ville et la banlieue.

La commission a été saisie lundi dernier de la requête du Pacifique-Canadien. Le chemin de fer se plaint que la ligne Montréal-Rigaudi lui impose un déficit annuel de \$300,000.

Les Chemins de fer nationaux, qui ont annoncé récemment qu'ils songent à supprimer leur ligne entre Montréal et Vaudreuil, doivent comparaître plus tard devant la commission. On sait que les régions desservies par le Canadien-National s'opposent aux majorations proposées.

Le juge Kearney a déclaré qu'il doute que les majorations en question permettent de résoudre les pro-

blèmes qui se posent actuellement aux chemins de fer.

"Pour le moment", a-t-il dit, "il n'existe aucun régime de taux dégressifs au Canada. Il semble que plus le trajet est court, plus il est difficile de le parcourir."

Le représentant du Pacifique-Canadien, M. K. Spence, a déclaré que le chemin de fer a proposé l'établissement de taux dégressifs en 1950, mais que les protestations ont été si énergiques qu'il a fallu abandonner le projet.

Évaluation des tâches

M. George-T. Jackson, sous-ministre adjoint des Travaux publics du Canada et ancien directeur de l'organisation et de la classification à la Commission du service civil fédéral, sera le conférencier d'honneur, mardi, le 30 novembre, devant les membres du chapitre de Montréal de la Civil Service Assembly of the United States and Canada, à un dîner qui sera offert au chalet de l'île Sainte-Hélène.

Le dîner sera sous la présidence de M. Ernest Hooper, président de la Commission du service municipal. Ce dernier a annoncé, ce matin, que le conférencier parlera de la classification des fonctions et des avantages qu'offre le système de l'évaluation des tâches, dans une administration publique.

M. George Drew hors de danger

OTTAWA, 19. (PCF)—Le médecin de M. George Drew, chef de l'opposition conservatrice, a déclaré hier que son patient est "définitivement hors de danger". M. Drew se remet d'une grave attaque de méningite qui l'a envoyé à l'hôpital il y a une semaine.

MUSIQUE CINÉMA
Théâtre
TÉLÉVISION

Les rumeurs de la ville

DIVERS. — Les trois farces de Molière que le Théâtre du Nouveau-Monde a mis à l'affiche au Gesù méritent les plus grands encouragements de tous ceux qui aiment le théâtre à son meilleur. Aux dernières nouvelles, les salles étaient plus convenablement meublées qu'au spectacle précédent. Il serait dommage que tant d'efforts de la part du T.N.M. ne soient pas appréciés du public. N'oublions pas non plus le beau travail du Théâtre-Club dans "Virage Dangereux" à l'école d'Arcy McGee, les mercredis et samedis soirs. Là aussi on fait de la bonne besogne théâtrale.

GERMANI. — Fernando Germani, le célèbre organiste titulaire de Saint-Pierre de Rome, dans le Vatican, donnera un grand concert sur le magnifique instrument de l'église Notre-Dame, le vendredi, 10 décembre prochain, à 8 h 45 du soir. Le maître n'a pas joué à Montréal depuis trois saisons et tous les amateurs d'orgue ne manqueront de venir entendre le plus grand virtuose du roi des instruments. M. Germani accomplit présentement une tournée triomphale du continent nord-américain au cours de laquelle il se fait entendre dans une cinquantaine de villes, au Canada comme aux Etats-Unis. Peu d'organistes du siècle présent ont atteint l'éminence de Fernando Germani, diplômé du Conservatoire de Rome et de l'Académie Sainte-Cécile ainsi que de l'Ecole Pontificale de Musique. Il occupe l'un des postes les plus convoités du monde, celui de premier organiste de la basilique Saint-Pierre de Rome, dans le Vatican. Germani est également reconnu comme organiste de concert, professeur, compositeur, écrivain et éditeur d'oeuvres anciennes. Récemment, il publiait une édition complète des oeuvres de Frescobaldi qui, il y a trois cents ans, occupait le même poste d'organiste du Vatican. Cette édition fait autorité dans le monde de l'orgue et des organistes. A son récital du vendredi 10 décembre prochain, le maître Germani jouera un programme varié, comprenant plusieurs oeuvres de Bach, dont il est l'un des plus grands interprètes. Il est à noter que ce concert sera ouvert au grand public.

PENSEE. — Ce n'est ni le génie, ni la gloire, ni l'amour qui mesurent l'élevation de l'âme, c'est la bonté. — LACORDAIRE.

BARRYMORE. — La Presse Associée, par son correspondant, Bob Thomas, fait les commentaires suivants sur l'acteur Lionel Barrymore, décédé ces jours derniers à 76 ans: "Barrymore, dit ce papier, était un sentimental. Il se refusait quand on le traitait de sentimental, il aimait grogner, mais au fond c'était pour cacher une âme sensible. A la fin c'était devenu une façon d'agir. Barrymore était sincèrement intéressé par les gens. Il paraissait parfois froid avec les autres mais tout à coup, son grand coeur se révélait. Il redressa le chemin d'un jeune boxeur que la ruine par les narcoïques menaçait. Il eut une conversation coeur à coeur avec lui. Au studio il aimait donner ses conseils aux jeunes artistes qui débutaient. Barrymore était modeste et fuyait les reporters qui lui posaient des questions personnelles, il aimait mieux traiter de sujets généraux. Sa gentillesse était proverbiale. Un soir qu'il attendait une actrice pour une répétition, on lui fit remarquer que sa protagoniste se faisait bien attendre. Il déclara alors qu'elle pouvait le faire attendre plus longtemps mais qu'il ne s'en plaindrait certes pas. La vie de Barrymore comme celle de tant d'autres fut déchirée par des deuils cruels notamment la perte de deux fillettes en bas âge dont il ne se consola pas facilement, puis la perte de son épouse qui fit un si grand vide dans son existence..."

VERGOR

La campagne du timbre de Noël

Dans un message adressé à la population canadienne de langue française, Son Excellence le gouverneur-général, le T. H. Vincent Massey, a souligné les raisons que nous avons d'intensifier la lutte antituberculeuse et de prêter notre généreux concours aux ligues qui viennent de déclencher leur campagne annuelle du timbre de Noël. "Le taux de la mortalité tuberculeuse au Canada, rappelait Son Excellence, a diminué des trois-quarts depuis dix ans. Malheureusement, on n'en peut dire autant

de la morbidité ou de l'incidence de la maladie. Encore l'an dernier, plus de dix mille nouveaux cas de tuberculose ont été hospitalisés. Ces patients, en très grande majorité, guériront, mais que de foyers sont privés d'un père, d'une mère, d'un gagne-pain! Notre devoir est d'empêcher le bacille de Koch d'étendre ses ravages. Pourquoi tous les Canadiens, sans exception, n'auraient-ils pas recours à l'examen pulmonaire? Le timbre de Noël a permis aux ligues antituberculeuses de prendre des millions de radiographies en ces dernières années et l'on a ainsi découvert un nombre considérable de tuberculeux qui ignoraient leur état. La campagne du timbre de Noël est relativement de courte durée, mais n'oublions pas que le travail des ligues se poursuit pendant toute l'année."

Au cours d'une entrevue le directeur des services antituberculeux de la province, M. le Dr J.-A. Vidal, et le président du Comité provincial de défense contre la tuberculose, le Dr Alphonse L'Espérance, ont insisté eux aussi sur l'importance de soutenir l'effort des ligues. La lutte antituberculeuse n'est pas moins nécessaire, aujourd'hui que nous avons les armes pour combattre le fléau qui nous a causé tant de mal. Les progrès réalisés ne sauraient qu'inciter à faire davantage, et le champ d'action est immense. A ce sujet, le Dr L'Espérance a soumis quelques conclusions des rapporteurs du congrès international de la tuberculose, tenu récemment à Madrid. Le Dr Vidal exprime le souhait que chaque citoyen de la province de Québec, en 1955, soit pourvu non seulement de sa carte d'identité mais de deux autres cartes, l'une attestant qu'il a fait examiner ses poumons, l'autre qu'il a versé sa contribution à la ligue antituberculeuse.



A L'ORPHEUM. — Une scène du film "Queen of Sheba" que l'on verra dès aujourd'hui, au cinéma Orpheum avec Leonora Ruffo et Franco Silva.

3e semaine **PALACE**
"THE EGYPTIAN"
en couleur
Jean SIMMONS — Victor MATURE

PRINCESS A l'affiche
"THREE HOURS TO KILL"
couleur par technicolor
Dana ANDREWS — Donna REED

A l'affiche **ORPHEUM**
"THE ROCKET MAN"
aussi
"THE QUEEN OF SHEBA"

LOEW'S 2e semaine
"GARDEN OF EVIL"
en technicolor
Gary COOPER — Susan HAYWARD

A l'affiche **CAPITOL**
"BETRAYED"
en couleur
Clark GABLE — Lana TURNER

ALOUETTE A l'affiche
"LA COURONNE NOIRE"
aussi
"DANS LA GUEULE DU LOUP"

UN GRAND ÉCRAN
ST-DENIS à l'affiche
L'épave la plus illustre au monde
L'AUBERGE CHEVAL BLANC
EN COULEURS
LA BELLE MARIA FELIX
Du Sang à l'aube

CINÉMA DE PARIS
et
BIJOU
Un film d'une rare puissance

LE DROIT DE NAITRE

Mots
Croisés
de la
"Patrie"

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											

HORIZONTALEMENT
1 - Cordon servant à porter le cor de chasse.
2 - Ensuite - Interjection - Em-ploie.

Solution du problème d'hier

S	A	N	D	A	R	A	Q	U	E
A	R	A	I	N	B	S	T	E	
L	I	M	P	I	D	E	A	U	X
I	U	S	A	I	G	I	T		
C	O	R	O	N	I	L	L	E	I
O	C	M	E	L	A	R			
Q	U	I	A	F	E	C	A	M	P
U	L	N	O	T	R	I	A		
E	I	R	L	A	I	B			
R	E	I	S	A	U	L			
G	R	E	S	I	S	E	R	E	

3 - Ouverture pratiquée dans le toit.
4 - Possessif pluriel - Article simple pluriel.
5 - Séjour des bienheureux - Choix.
6 - Interjection - Dressé.
7 - Soutire - Année - Nom du soleil, chez les Egyptiens.
8 - Guérison par le magnétisme.
9 - Jeu de cartes.
10 - Ce qui n'existe pas - Possessif.
11 - Pronom personnel - Terre tenue moyennant redevance.

VERTICALEMENT
1 - Ecoulement.
2 - Sans ornement - Fille d'Eurytos - Possédé.
3 - Personnage des théâtres de la foire - Habitation en bois.
4 - D'une façon usuelle.
5 - Symbole chimique du cuivre - Intente en justice.
6 - Bruit tumultueux, tapage en général.
7 - A l'extérieur - Jeu d'esprit.
8 - Connu.
9 - Petite rue - Exprime l'identité.
10 - En les - Possédé - Ile de l'Atlantique - Dans.
11 - Crochet de fer - Point cardinal.

Semez la joie et non la mort

"Le problème fondamental dans le domaine des accidents est avant tout un problème humain. Aussi longtemps que notre "élite" continuera à mépriser les lois de la circulation, à ignorer les signaux d'arrêt, à passer outre les feux rouges et à dépasser les limites de vitesse permise ou à conduire dans un état de trop grande fatigue ou mentale, nos routes constitueront un danger public, un théâtre de drames semant les ruines et la mort au lieu de répandre la joie de vivre".

Tel est l'avertissement que lançait hier soir Me Roger Lacoste, juge de la cour municipale d'Outremont et président de la Ligue de Sécurité de la province de Québec, dans une causerie qu'il prononçait devant le Club Richelieu de Lachine.

Il a fait un éloge éloquent du juge Eugène Lafontaine décédé subitement ces jours derniers. Il l'a présenté comme un apôtre de la sécurité de nos routes et il a exprimé le vœu que les autorités prendront les mesures nécessaires pour continuer son oeuvre humanitaire. Le conférencier s'est élevé contre les fatalités qui croient que les accidents de la route sont un phénomène inévitable, en quelque sorte la rançon du progrès. A ces sophismes, Me Lacoste oppose des faits. "En juin dernier, dit-il, une campagne intense de sécurité routière était entreprise dans la province et on a réussi à réduire de moitié le nombre des accidents, mais le public a rapidement oublié les avertissements salutaires et, au cours de la dernière fin de semaine, on a enregistré seize morts violentes dans la province."

Comme juge de cour municipale, Me Lacoste sait que la police s'applique à faire respecter les règlements de la circulation mais, comme président d'un organisme dont le but est d'assurer la sécurité des routes, il souligne qu'il y a "une limite à ce que peut faire la police pour imposer l'observance des lois."

Au delà de cette limite, la sécurité de la route retombe sous le pouvoir et le devoir de chaque automobiliste. Ici, le conférencier rappelle certains conseils souvent donnés mais aussi souvent oubliés pour sauver les vies humaines et les lourdes pertes matérielles que causent les accidents d'automobile.

Le premier de ces conseils, dit-il, est sans doute la devise lancée par la Ligue de Sécurité de la province de Québec: "La courtoisie au volant est un gage de sécurité".

La première condition de courtoisie est, dit Me Lacoste, que le conducteur soit en parfait état de conduire son automobile. Ici, on songe naturellement aux boissons alcooliques. Le juge Lacoste souligne que l'état d'ivresse complète n'est pas le seul danger à ce point de vue. Une légère ébriété, dit-il, altère les réflexes du conducteur et ralentit ses réflexes d'une manière qui pourrait devenir, et devient souvent, funeste en cas d'urgence. Les réflexes du conducteur peuvent aussi être altérés par une grande fatigue qui présente toujours un danger public.

Il importe aussi, dit le conférencier, que l'automobiliste s'assure que l'état de son véhicule ne présente pas un danger pour le public. Ce facteur de sécurité est particulièrement important à cette période de l'année, à l'approche de l'hiver qui apporte encore plus de risques pour la circulation sur les routes.

petit goût piquant qui la fait apprécier davantage.

Pour faire deux tasses de sauce tomate, faites revenir une demi-tasse de piment vert haché fin dans deux cuillerées à soupe de beurre ou de graisse de rôt. Lorsque le piment est tendre, retirez du feu. Ajoutez trois cuillerées à soupe de farine et mélangez bien. Versez ensuite une boîte de crème de tomates, environ deux tiers de tasse d'eau, une demi-cuillerée à thé de sauce Worcestershire, 6u sauce piquante, et une demi-cuillerée à thé de sel. Faites cuire, en remuant constamment, jusqu'à ce que le tout soit bien chaud.

Le maire Whitton menace d'abandonner la lutte

OTTAWA, 19. — (Pcf) — Le maire Charlotte Whitton a menacé hier de retirer sa candidature qu'elle n'a d'ailleurs pas encore confirmée, en marge des élections municipales de la capitale canadienne, le 6 décembre prochain.

Mlle Whitton, qui a déjà montré à plusieurs reprises qu'elle n'avait pas la langue dans sa poche, a soutenu, au cours d'une conférence de presse, qu'une coalition fédérale-provinciale de libéraux et de progressistes-conservateurs avait été formée en vue de lui faire perdre son poste, lors des prochaines élections.

Elle a déclaré "qu'il lui serait impossible, au cours des quelques jours qu'il lui reste, de combattre une telle coalition".

Le maire Whitton a cependant ajouté "qu'elle changera peut-être d'idée si la situation change".

Le candidat à la mairie, David L. Burgess, a nié les accusations de Mlle Whitton, en dépit du fait qu'il proclame qu'il a l'appui du député libéral George McIlraith, d'Ottawa-ouest, et du progressiste-conservateur, O. F. Howe.

M. Burgess, un fonctionnaire du ministère de l'agriculture en congé, a déclaré qu'il n'existe pas d'alliance libérale-progressiste-conservatrice tel que le prétend Mlle Whitton. Il a affirmé en outre que cette dernière imagine une telle coalition parce que des libéraux et des progressistes-conservateurs lui ont accordé personnellement leur appui. C'est la première fois que l'on mêle la politique fédérale et la politique provinciale à une élection municipale à Ottawa.

Mlle Whitton, qui est connue pour son allégeance au parti progressiste-conservateur, a souvent été mentionnée comme candidat possible aux élections fédérales et provinciales, mais elle n'est jamais entrée dans la lutte.

Elle tient du reste les électeurs en pied de grue en retardant l'annonce de sa candidature à la mairie.

Elle semble hésiter dans sa décision que l'on attend toujours.

Elle a cependant convoqué une réunion de son comité électoral pour samedi matin et l'on croit qu'elle fera connaître officiellement sa décision, soit par un "oui" ou par un "non".

Ses adversaires estiment, en dépit de ses tergiversations, qu'elle acceptera de se présenter en vue de conserver le poste qu'elle occupe depuis deux ans.

"J'étais disposée à mener une campagne propre et honnête contre tous mes adversaires", a-t-elle déclaré, "mais je dois maintenant faire face à une véritable machine électorale mise sur pied par MM. McIlraith, Howe, Burgess, Bourque et Johnson".

Ces deux derniers, l'ex-maire E.-A. Bourque et M. Gilbert Johnson, ont annoncé qu'ils se présenteront officiellement comme candidats à la mairie, contre Mlle Whitton et contre le candidat Burgess.

Selon M. McIlraith, l'organisation libérale d'Ottawa ne s'est jamais mêlée à la politique municipale et il est idiot de croire "qu'elle se lancera subitement dans la mêlée".

On estime d'autre part que deux autres candidats à la mairie entreront dans la lutte si Mme Whitton décide de ne pas se présenter.

Les contrôleurs municipaux Roy Donaldson et George Powers ont en effet annoncé qu'ils se porteront candidats si Mme Whitton refuse d'entrer dans la lutte.

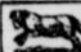
La campagne électorale demeure plutôt moche dans l'intervalle. Les trois candidats en lice se sont contentés jusqu'à présent de se faire connaître tout en se faisant mutuellement des remarques piquantes.


Le scrutin municipal, à ce qu'on rapporte, soulevait plus d'intérêt lorsque Mlle Whitton entrait ouvertement dans la lutte et finissait toujours par obtenir la manchette des journaux de la capitale.


Pour relever un plat

(P.C.f.) — Une sauce tomate aide souvent à relever le goût de restes de viande ou de poisson. Voici une façon rapide de confectionner cette sauce, tout en lui conférant ce

Votre horoscope aujourd'hui

Le BÉLIER  du 21 mars au 20 avril
Dissipez toute confusion et vous pourrez atteindre le but fixé. Profitez de toutes les occasions qui vous sont offertes pour améliorer votre sort.

Le TAUREAU  du 21 avril au 20 mai
Des événements surviennent qui désorganisent quelque peu vos projets. Cependant tout s'arrange à la fin et la journée se termine fort bien.

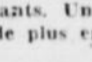
Les GEMEAUX  du 21 mai au 20 juin
Temoignez de la même sagesse! Vous savez que vous avez quelquefois regretté d'avoir montré tout votre esprit. Voici venu le temps des réalisations.

Le CANCER  du 21 juin au 22 juillet
Efforcez-vous d'être pratique dans les décisions que vous prendrez aujourd'hui. Evitez de vous complaire dans des rêveries inutiles.

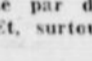
Le LION  du 23 juillet au 22 août
Si cet emploi qu'on vous offre vaut autant qu'on le dit, acceptez-le. Journée de tension pour la plupart des gens. Ne vous laissez pas emporter par l'enthousiasme.

La VIERGE  du 23 août au 22 septembre
Si vous savez consentir à certains sacrifices, votre situation financière pourrait s'améliorer considérablement. N'est-ce pas ce que vous désirez?

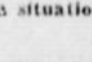
La BALANCE  du 23 septembre au 22 octobre
Peines sentimentales. Amélioration sensible dans vos affaires. Une excellente période en perspective. A vous d'en tirer le meilleur parti possible.

Le SCORPION  du 23 octobre au 22 novembre
Les aventures sentimentales offrent des dangers constants. Une femme exerce une mauvaise influence sur vous. Soyez de plus en plus prudent.

Le SAGITTAIRE  du 23 novembre au 22 décembre
Soyez pratique. C'est en faisant preuve de coopération avec les personnes qui s'intéressent à vous que vous trouverez le chemin du succès.

Le CAPRICORNE  du 22 décembre au 19 janvier
On cherchera probablement à ébranler votre loyauté par des offres alléchantes. Demeurez fidèle à vos principes. Et, surtout, soyez discret.

Le VERSEAU  du 20 janvier au 18 février
Vous avez les nerfs en boule. Vous avez besoin d'une détente, ne serait-ce que de dix minutes par jour, au calme, étendu dans une demi-obscurité.

Les POISSONS  du 19 février au 20 mars
Des ennuis d'ordre financier surgissent. Un ami pourrait sûrement vous tirer d'embarras. N'y avez recours toutefois que si la situation devient intenable.



LE SENATEUR MCCARTHY EST TENACE — "A qui Peress doit-il sa promotion?" a demandé encore une fois le sénateur Joseph McCarthy, républicain représentant le Wisconsin à Washington, alors que s'instruisait, devant le Sénat américain, l'enquête destinée à décider si M. McCarthy doit être censuré pour des écarts de langage à l'endroit du général d'armée qui avait refusé de répondre à certaines questions sur le major Peress devant le sous-comité du sénat présidé par McCarthy. Ci-haut, le sénateur McCarthy photographié alors qu'il interrogeait le sénateur Arthur-V. Watkins, le président du comité sénatorial qui a recommandé la motion de censure.

FINANCE et COMMERCE

Bourse de Montréal

Marché mixte en fermeture hier. Hausse des papeteries.

Le marché affichait une tendance mixte hier à la fermeture de la Bourse de Montréal.

Les papeteries étaient légèrement en hausse, tandis que les autres sections du marché industriel étaient irrégulières. Les titres miniers étaient mixtes.

Des 253 émissions transigées, 76 ont monté, 76 ont baissé et 101 étaient stationnaires. On a enregistré 16 nouveaux sommets et cinq nouveaux bas pour l'année.

Selon les moyennes de fermeture, les banques ont monté de 24 à 46.59; les services publics étaient inchangés à 116.4; les industriels ont monté de 1.7 à 233.5; les papeteries ont monté de 6.28 à 1098.14 et les mines d'or ont monté de .09 à 61.65.

	Haut	Bas	Ferm.
2225 Abitibi PP	25 1/2	24 3/4	25 1/4
200 Abitibi PP pr.	26 1/2	26 1/4	26 1/4
25 Acadia AT 'A'	22	22	22
500 Ag Surpass S.	7 1/2	7 1/4	7 1/4
500 Algoma Steel	45 1/4	45 1/4	45 1/4
10 Alumina Ltd	69	68 1/2	69
10 Alumina 5% pr.	100 1/2	100 1/2	100 1/2
10 Alcan P pr.	53 1/2	53 1/2	53 1/2
5 ANG Can T pr.	46	46	46
700 Argus Corp	19	18 1/2	19
3 Argus Corp pr	98	98	98
330 Asbestos Corp.	30 1/2	30 1/2	30 1/2
300 Atlas Steels	13 1/2	13 1/2	13 1/2
276 Bathurst P 'A'	59 1/2	59 1/2	59 1/2
225 Bathurst P 'B'	39	38 1/2	39
834 Bell Tel Co.	45 1/2	45	45 1/2
1692 Brazilian Tr	6 1/2	6 1/2	6 1/2
490 B A Oil Co Ltd	28 1/2	28 1/2	28 1/2
100 BC Elec 4 1/2 pr	50 1/2	50 1/2	50 1/2
775 BC Forest Pro	8 1/2	8 1/2	8 1/2
245 BC Tel Co.	43	43	43
600 Bruck Mills B	525	525	525
50 Calg Power pr	105 1/2	105 1/2	105 1/2
271 Can Cement	133	133	133
5 Can Cement pr.	30 1/2	30 1/2	30 1/2
375 Can Iron Fdr.	23 1/2	23 1/2	23 1/2
5 Can Iron Ltd	105	105	105
16 Can Steam pr	13	13	13
500 Can Breweries	25 1/2	25 1/2	25 1/2
25 Can Bronze Co	30	30	30
50 Can Cannery	29 1/2	29 1/2	29 1/2
810 Can Car Fdry	24 1/2	24 1/2	24 1/2
140 C. Car pr.	24 1/2	24 1/2	24 1/2
438 Can Celan Ltd	23 1/2	23 1/2	23 1/2
100 Can Chemical.	9 1/2	9 1/2	9 1/2
1964 Can Indust	22 1/2	22 1/2	22 1/2
14630 Can Indust rts	72	70	72
75 Can Locom	19	19	19
50 Can Oil Cos.	15 1/2	15 1/2	15 1/2
1173 Ca nPac Rly.	28 1/2	28	28 1/2
700 Can Petro pr.	20 1/2	20 1/2	20 1/2
100 Can Vickers	29 1/2	29	29 1/2
500 Cook Farm S.	6 1/2	6 1/2	6 1/2
1200 Cons M. Smelt.	29 1/2	29	29 1/2
25 Cons Glass Co	27 1/2	27 1/2	27 1/2
405 Corby Dist 'A'	15 1/2	15 1/2	15 1/2
215 Corby Dist 'B'	15	15	15
1455 Dist Seagrams	34 1/2	33 1/2	34 1/2
455 Dom Bridge	19 1/2	19 1/2	19 1/2
5 Dom Coal pr.	8	8	8
25 Dom Corset	13 1/2	13 1/2	13 1/2
10 Dom Dair Ltd	5 1/2	5 1/2	5 1/2
25 Dom Glass Co	39	39	39
191 D Steel Coal.	14 1/2	14 1/2	14 1/2
100 Dom Stores	31 1/2	31	31 1/2
1975 Dom Tar Ch.	10	9 1/2	10
460 Dom Textile	7	7	7
700 Donohue Bros.	26 1/2	26	26 1/2
125 Dow Brew Ltd	25	25	25
906 DuPont of Can	29 1/2	29 1/2	29 1/2
3 DuPont 7 1/2 pr	95	95	95
405 Famous Play	27	27	27
400 Foundation Co	17 1/2	17 1/2	17 1/2
260 Fraser Cos Ltd	23 1/2	23 1/2	23 1/2
450 Gatineau Pwr.	28 1/2	28	28 1/2
1313 Gen Dynamics.	68 1/2	67 1/2	68 1/2
425 Gypsum L. Al.	48 1/2	48	48 1/2
265 H Smith Pap.	26 1/2	26 1/2	26 1/2
15 H Smith pr.	51	51	51
230 Hudson Bay M	51 1/2	50 1/2	50 1/2
100 Husky Oil Ref	665	665	665
1425 Imp Oil Ltd.	38 1/2	38 1/2	38 1/2
1400 Imp Tob Co.	9 1/2	9 1/2	9 1/2
405 Indust Accept.	50 1/2	50	50 1/2
175 Ind Ace \$40 pr	50	50	50
110 Ind Bronze	410	410	410
1186 Int Nickel	52 1/2	52 1/2	52 1/2
13 Int Paper	89	89	89
100 Int Petroleum.	21 1/2	21 1/2	21 1/2
2155 Int Pipe Ind.	27 1/2	27 1/2	27 1/2
700 Labatt Ltd J.	20 1/2	20 1/2	20 1/2
180 L of the Wds.	43	43	43
300 Lauren Ace A	12 1/2	12 1/2	12 1/2
150 Lewis Bros Ltd	8 1/2	8 1/2	8 1/2
150 Lower St L P	16 1/2	16 1/2	16 1/2
725 McMillan 'B'	23	22 1/2	23
39 Mailman Corp.	20	20	20
100 Mailman P or	20	20	20
3125 M Harris Ltd.	8 1/2	8 1/2	8 1/2
280 McColl Front	36 1/2	36	36 1/2
5 Mitchell Rbt.	18 1/2	18 1/2	18 1/2
125 Molson's Br A	24 1/2	24 1/2	24 1/2
400 Molson's Br B	24 1/2	24 1/2	24 1/2
300 Mt Loom	17 1/2	17 1/2	17 1/2
50 M-Jon Co	18 1/2	18 1/2	18 1/2
100 Nat Drug Ch.	13	13	13
395 Nat Steel Car.	27	26 1/2	27
975 Noranda Mines	79 1/2	78 1/2	79 1/2
150 Ogilvie Pt M.	34 1/2	34 1/2	34 1/2
25 Placer Dev	31	31	31
495 Powell River	39	38 1/2	39
410 Power Corp	48	48	48
1480 Price Bros Co.	44 1/2	44	44 1/2
25 Price Bros pr.	102	102	102
2 Quebec Power.	26	26	26
3709 Quebec Pwr	66	66	66
200 Royalite Oil	11 1/2	11 1/2	11 1/2
50 Royalite pr	27 1/2	27 1/2	27 1/2
634 St Law Corp.	63	63	63
850 Shawin W P.	54 1/2	54 1/2	54 1/2
285 Shawin 4 pr.	50 1/2	50 1/2	50 1/2
40 Sher Williams	45	42	45
30 Sicks Brew Ltd	27 1/2	27 1/2	27 1/2
780 Steel Co	39	38 1/2	39
285 Thrie Flores	34	34	34
1340 Tread Co Co.	355	350	350
63 Wabaco Cott.	12 1/2	12 1/2	12 1/2
230 Wabaco P W.	68	67 1/2	67 1/2
70 Weldon Ltd	61 1/2	61 1/2	61 1/2
33 Win cont Gaz.	12 1/2	12 1/2	12 1/2



M. J. E. COYNE

M. James Coyne gouverneur de la banque du Canada

OTTAWA, 19. (PCF) — Deux boursiers Rhodes ont été nommés hier à de hautes positions à la Banque du Canada.

Le nombre des gouverneurs adjoints, qui était de deux, a aussi été doublé.

M. James Coyne, célibataire âgé de 44 ans, qui était gouverneur adjoint en chef, a été promu à la position de gouverneur, à laquelle est attaché un traitement annuel de \$50,000. Il remplace M. Graham Towers, qui occupait ce poste depuis 20 ans et qui entrera en retraite le 31 décembre, à l'âge de 57 ans.

M. John Beattie, également boursier Rhodes et âgé de 44 ans, diplômé de l'université du Manitoba, remplace M. Coyne. Il touchera un traitement annuel de \$30,000. M. Beattie est père de quatre filles.

M. Beattie est né à Greenwood, en Colombie-Canadienne. Il est entré au service de la Banque du Canada lorsque celle-ci a été établie, en 1935.

M. Coyne, qui est né à Winnipeg, pratiquait le droit avant d'entrer dans le personnel de la Banque, en 1938.

Les autres nouveaux gouverneurs adjoints sont :

M. Louis Raminsky, 46 ans, de Montréal, diplômé de l'université de Toronto et de la London School of Economics. Entré au service de la Banque il y a 16 ans, il est conseiller du gouvernement en finances internationales.

M. Ralph McKibbin, 40 ans, de Toronto, également diplômé de l'université de Toronto. A la Banque du Canada depuis la fondation de l'organisme, en 1935, il est depuis 4 ans conseiller de la Banque en matière de placements.

M. L.-P. Saint-Amour, 62 ans, de Saint-Polycarpe, qui a été nommé gouverneur adjoint l'an dernier, après 18 ans de service.

Le conseil d'administration de la Banque a annoncé les nouvelles nominations après que le cabinet ait approuvé la promotion des deux principaux dignitaires, MM. Coyne et Beattie, dont le mandat de sept ans est sujet à renouvellement.

La Banque du Canada, dont l'actif est d'environ \$2,300,000,000, règle la circulation monétaire dans le pays, administre la dette nationale, qui est de l'ordre de 11 milliards, et, en réglant le crédit bancaire, contrôle indirectement le crédit dans l'ensemble du pays.

Southern Can. Power

Southern Canada Power Co. a eu des revenus bruts de \$684,753 et un surplus de \$11,786 en octobre à rapprocher de \$668,995 et \$22,564 pour le même mois l'an dernier.

	1954	1953	1952
175 Zeller's Ltd	25	25	25
BANQUES			
405 Montréal	43 1/2	43 1/2	43 1/2
2580 Montréal rta	340	325	335
125 Canadienne	36	36	36
690 Commerce	44 1/2	44	44
100 Impériale	49 1/2	49 1/2	49 1/2
425 Royale	46 1/2	46	46

Bourse canadienne

	MADE	MAN	KECO.
1050 Ang Can Pulp	35	34 1/2	35
1200 Ang Nfld Dev	10 1/2	10 1/2	10 1/2
2180 Brown Co	15 1/2	15 1/2	15 1/2
100 Brown 1st pr.	108	108	108
175 Burns Co 'B'	45	45	45
25 C & D Sugar.	21	21	21
25 Can Mktg	70	70	70
25 Can Pack 'B'	34 1/2	34 1/2	34 1/2
5 Can Vinegars	17	17	17
545 Can Dredge N	15 1/2	15 1/2	15 1/2
25 Can Ingersoll	81	81	81
100 Can West L.	13	13	13
1000 Cons Div Sec A	85	85	85
1162 Cons Paper	61 1/2	60 1/2	61 1/2
50 Crown Zeller	60 1/2	60 1/2	60 1/2
100 Dom Engrin	24	24	24
25 Dom Magnes	12 1/2	12 1/2	12 1/2
50 Dom Struct S.	42	42	42
200 Fleet Man	185	185	185
50 Ford Mot A.	99	99	99
5 Foreign Pow S	50	50	50
3690 Gr Lakes Pap	39 1/2	39 1/2	39 1/2
600 Lambert Alf A	15	15	15
10 London Can In	410	410	410
20 Macdonald P	67	67	67
1 Mersey Paper	120	120	120
200 Mexican Light	9 1/2	9 1/2	9 1/2
1950 M & O Paper	44 1/2	43 1/2	43 1/2
50 Mt Ryl Rice M	11	11	11
90 Newfld Light	26 1/2	26 1/2	26 1/2
102 Pow Cor 4 1/2 pr	51 1/2	51 1/2	51 1/2
25 Pow Cp 6 pr	63	63	63
55 SC Power 6 pr	147	147	147
215 Traders Fin A.	42 1/2	42	42
105 Trans Mt Oil.	25 1/2	25 1/2	25 1/2
125 Union Gas	41	40 1/2	40 1/2
100 Vanadium	5 1/2	5 1/2	5 1/2
750 Watermans Pen	12 1/2	12 1/2	12 1/2
100 Watson Jack	12 1/2	12 1/2	12 1/2
290 Westeel Prod.	20 1/2	20 1/2	20 1/2
20 Woods Man	26	26	26

	10%	15%	10%
100 Ansonia Uran.	10 1/2	10 1/2	10 1/2
1500 Alta Mines Ltd	15	15	15
18000 Ameron Mines	26	21	21
1000 Arnor Sulphur	8	8	8
901 Atlas Sul Iron.	12	12	12
5000 Baska Uran M	38	37	38
500 Bellechasse	87	87	87
4000 Boreal Rare M	210	205	210
3500 Bouscadillac	9	9	9
11700 Calumet Uran.	43	39	43
3700 Carnegie Mines	26	24	24
4000 Centrem Gold.	6	6	6
100 Chem Research.	395	395	395
500 Chib Explor	90	90	90
3400 Cons Denison.	137	134	135
2000 Copperman M.	12	12	12
500 Dome Mines	16 1/2	16 1/2	16 1/2
100 Dom Asbestos.	16	16	16
500 Donalds Mines.	37	37	37
500 East Sullivan.	410	410	410
4200 East Smelting.	275	245	265
5500 Fabe Metal M	39	25	39
700 Falconbridge	19 1/2	19	19
900 Froisher Ltd.	425	425	425
2100 Gui Por Uran.	40	38	38
300 Hollinger Cons.	16	16	16
3500 Iso Uranium M	55	53	54
3000 Jarden Mines	34	33	33
4000 Kenmayo Yukon	6 1/2	6 1/2	6 1/2
2000 Lafayette Ash.	10	10	10
1000 Lagaide Copper	6 1/2	6 1/2	6 1/2
1000 Mackeno Mines.	58	58	58
135 McIntyre Porc.	64 1/2	64 1/2	64 1/2
7500 Meta Uran M.	74	70	70
270 Mining Corp	18 1/2	18 1/2	18 1/2
2600 Molybdenite	58	56	56
500 New Form M	6	6	6
5000 New Harricana	38	38	38
200 New Larder U.	100	100	100
1000 New Louvre M	4	4	4
7500 New Mylanaq.	52	50	50
4950 New Pac C O	68	65	65
500 New Vinray M	5 1/2	5 1/2	5 1/2
100 Nickel Rim M	121	121	121
2000 Obalski Lt d.	12	12	12
2500 Orchan Uran	19	18	19
100 Pato Cons Gold	600	600	600
10000 Quebec Chib	18 1/2	17	17
1000 Quebec Copper.	90	90	90
500 Quebec Labrad.	1650	1650	1650
10000 Quebec Nickel.	121	110	120
18500 Quebec Rimst	11 1/2	11	11
7000 Quebec Yellow.	4	4	4
1100 Queomont M.	21 1/2	21 1/2	21 1/2
2000 Radior Uran	91	90	91
650 Steep Rock M	710	705	705
23000 Sudbury Cont.	62	54	54
1500 Tandem Mines.	10 1/2	10 1/2	10 1/2
27500 Tazin Mines	17 1/2	15	17
4500 Tiblémont Gold	6	6	6
2300 Torbrit Silver	160	155	160
1500 United Montau.	41	40	40
27200 Virginia Mining	70	62	70
500 Weedon Pyrites	18	18	18
4000 Wendell Min P	5 1/2	5	5
500 West Tungsten.	40	40	40

	495	495	495
100 Ang Can OH.	495	495	495
13800 Antone Petrol.	35	32	35
220 Bally Sulburn	695	570	595
1500 Calalta Petrol.	55	55	55
100 Caig Edmonton	13 1/2	13 1/2	13 1/2
7501 Calvan Cons	610	605	610
8300 Empire Oils M	28	27	27
100 Fed Petroleum	320	320	320
500 Gaspé Oil Ven	25	25	25
100 Home Oil Co.	700	700	700
400 Jasper Oil Cor			

Bénéfice moindre d'Aluminum Co.

Les comptes consolidés de l'Aluminum Company of Canada, Limited font voir un bénéfice net de \$13,307,472 pour les neuf premiers mois de 1954, à rapprocher de \$15,568,653 pour la même période l'an dernier.

Le chiffre d'affaires total a été de \$185,335,496 pour ces neuf mois, à comparer à \$189,185,667 pour la même période l'an dernier, mais le coût des marchandises vendues et les frais d'exploitation ont diminué de \$74,107,017 à \$70,459,740. Les revenus d'exploitation inclus dans le chiffre d'affaires total ont passé de \$14,364,689 en 1953 à \$15,421,725 et les frais d'exploitation qui y sont relatifs ont diminué de \$12,967,328 en 1953 à \$12,688,500 cette année.

Les amortissements se sont élevés à \$31,941,387 contre \$32,248,270 pour les neuf premiers mois de l'an dernier.

Les amortissements pratiqués en plus des amortissements normaux (méthode du solde décroissant) du chef des installations en exploitation se sont élevés à \$18,408,091 et ont eu pour effet de réduire de \$10,436,210 le bénéfice net de cette période de neuf mois. Ces amortissements additionnels s'élevaient à \$20,542,490 et avaient réduit le bénéfice net de \$11,622,484 dans la période correspondante en 1953.

La compagnie fait remarquer que dans les résultats de ces neuf mois, on a fait entrer en ligne de compte des dépenses de mise en route à la nouvelle usine de réduction et à la station hydro-électrique de Kitimat, en Colombie Britannique. Les deux premières séries de cuves à Kitimat ont commencé à produire respectivement en août et septembre, et les expéditions d'aluminium de Kitimat n'ont commencé que vers la fin de septembre.

Dividendes déclarés

Catell Food, 12 cents par action "A" plus un boni de 25 cents et 25 cents par action "B" plus un boni de 25 cents, payables le 30 novembre, aux actionnaires inscrits le 25 novembre.

Imperial Tobacco, 10 cents par action ord., payable le 31 décembre, aux actionnaires inscrits le 30 novembre.

Can. Celanese, 15 cents par action ord., payable le 31 décembre, aux actionnaires inscrits le 3 décembre.

Wabasso Cotton, 15 cents par action, payable le 3 janvier, aux actionnaires inscrits le 6 décembre.

National Steel Car, 37½ cents par action ord., payable le 15 janvier, aux actionnaires inscrits le 15 décembre.

Can. Permanent Mortgage, 65 cents par action, payable le 15 janvier, aux actionnaires inscrits le 15 décembre.

Pétroles de Calgary	
Cours fournis par Jas. Richardson & Sons	
	Offre Dem.
Altex	.31 .36
Barons	.04½ .05
Bata	.14½ .16
Blue Cr	.22 .26
Br Pete	.09½ 10½
Cdn An	.05 —
Cdn Enj	.15 .17
Century	.28 .29½
Command	.80 —
Com Gr	.04½ .07
Dom Min	.09 .10½
Edoras	.11½ .12½
Fortune	.19 .20
Freehold	.02½ .03
G'way	— .08
Hargal	— .08
Keno	.04 .05
Led Cal	.21 .22
Mercury	.07 .08
Meriond	.05½ .07½
N. Ranc	.07 .07½
N S Coui	.08 .09
N Coui	.02½ .03
Northland	.25 .27
Nuco	— .65
Realty	.03 .03½
Renfrew	.05 .06
Roy Can	.06 .06½
Sage	.07 .09
Select	.25 .26
Share	.06 .07
Sturgeon	.06 .07½
T'field	.04½ .05
W Warn	.08 .09
W Pot	.46 .49
W May	1.66 1.70
Yankee	.64 .67
York	.07½ —

Ste-Agathe scolaire emprunte \$116,000

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de Ste-Agathe No 2, dans le comté de Lotbinière, ont vendu une émission de \$116,000 d'obligations séries vingt ans. L'adjudication a été faite à J.-E. Laflamme, Ltée, au prix de 97.72 pour \$79,000 de titres à 3 p.c. 1955-59 et \$37,000 à 4 p.c. 1960-74, ce qui représente un loyer net de 4.067 p.c. Le Secrétaire de la province a accordé un octroi de \$80,940 à la commission scolaire, qui vient sur le marché des obligations pour la première fois.

Canada
Province de Québec
District de Montréal

AVIS LEGAL

Avis est par la présente donné que Messieurs S. & H. Luger, des Cité et District de Montréal, y faisant affaires sous le nom enregistré de "Luger Distributors", à 1995 Norman, ont vendu et cédé à A. Garstin and Company (Canada) Limited, de ce district, une certaine portion d'une catégorie particulière de ses comptes recevables, et, l'original de l'Acte, faisant témoignage de la vente ci-dessus, a été dûment enregistré dans la Division d'Enregistrement de Montréal, sous le No. 1103294, le tout conformément aux provisions de l'Article 1571 (d) du Code Civil de la Province de Québec. Daté à Montréal, Province de Québec, ce 17ème jour de novembre, 1954.

S. & H. LUGER

Option annulée

On apprend à La Bourse Canadienne que Canadian Decalta Gas and Oils Limited a annulé une option de 40,000 actions accordée le 15 mai 1952 à Alastair Henry Ross, de Calgary. Celui-ci a obtenu une nouvelle option de 25,000 actions à 75 cents. La compagnie compte 2,238,640 actions au trésor et 1,761,360 en circulation.

AVIS DE DEMANDE EN DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que JOAN SHIRLEY DAVIES, commis, de Montréal, dans la Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, ou à la session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, le dit JACQUES-LEO-JOSEPH MARCHAND, ouvrier de Lachine, dans la Province de Québec, pour cause d'adultère et d'abandon.

Daté à Montréal, le 29 oct. 1954.
Procureur de la requérante,
HARRY BLANK
660, Ste-Catherine Ouest,
Ch. 605, Montréal, Qué.

AVIS LÉGAL

AVIS est par les présentes donné que le SANATORIUM PREVOST, corporation constituée par lettres patentes de la province de Québec, s'adressera à la Législature de Québec, au cours de la prochaine session, pour demander à être constituée en corporation par une loi spéciale, sous le nom de Institut Albert Prevost, ou sous tout autre nom qui paraîtra approprié, avec pouvoirs de transporter à cette nouvelle corporation tous les biens, droits et obligations du Sanatorium Prevost, et pour obtenir en particulier les pouvoirs suivants: continuer sous ce nouveau nom le fonctionnement et l'administration d'un hôpital spécialisé pour personnes souffrant de maladies nerveuses, avec services de médecine, de chirurgie, de radiologie, de pharmacie, d'électrothérapie, de physiothérapie, d'occupations thérapeutiques, avec dispensaires, laboratoires, cliniques d'expérimentation et de recherches scientifiques, maisons de convalescents et d'infirmières; recevoir par donation ou testament des biens mobiliers et immobiliers; posséder des immeubles de revenus; emprunter sur son crédit, sur hypothèque ou par émission d'obligations; adopter des règlements pour l'administration de ses biens et la bonne règle de l'Institut; pourvoir à l'admission des membres et des malades, à l'organisation de son Conseil d'administration, et à une pension convenable pour les deux fondatrices; et pour toutes autres fins analogues ou accessoires.

MONTREAL, le 27 octobre 1954.
Les procureurs du requérant,
VANIER & VANIER.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que KATHLEEN GERTRUDE KING LAFFIN, de la cité de Montréal, P.Q., s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, ou à la session suivante, afin d'obtenir un Bill de divorce d'avec son époux, THOMAS HERBERT LAFFIN, de Montréal, P.Q., pour cause d'adultère.

Ottawa, Ont., septembre 25, 1954.
LIEFF & LIEFF,
18 Rideau Street,
Ottawa, Ontario,
Le Procureur de la requérante.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que La Commission des Ecoles Catholiques de Verdun s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour l'adoption d'une loi lui accordant les pouvoirs suivants:

10. — Promouvoir l'engagement d'un instituteur ou d'une institutrice par simple résolution.

20. — Lui permettre en tout temps durant l'année scolaire de permuter de fonction pédagogique, de classe ou d'école un instituteur ou une institutrice, pourvu que son traitement ne soit pas réduit.

30. — Dispenser le Commissaire nommé par l'archevêché de Montréal du cens d'éligibilité requis s'il appartient au clergé séculier ou régulier.

40. — Fixer la nomination du président à la première séance du mois de juillet de chaque année.

50. — Avec l'autorisation préalable du Surintendant de l'Instruction Publique, autoriser la Commission à adopter des règlements lui permettant de payer, à même ses revenus annuels, à un instituteur ou institutrice démissionnaire pour raison de santé uniquement et ayant été à son service comme tel pendant au moins vingt ans, des annuités pendant au plus dix ans, d'une valeur ne devant pas excéder la moitié du traitement annuel que l'instituteur ou l'institutrice concerné touchait au moment de sa démission.

60. — Autoriser la Commission à souscrire auprès d'une compagnie d'assurance, un contrat d'assurance de groupe, à base contributive sur la vie, contre les accidents et la maladie, pour le bénéfice du personnel enseignant, administratif, et des ouvriers réguliers.

70. — Sous réserve de certaines restrictions, lui permettre de nommer le secrétaire-trésorier et le Directeur des études par simple résolution et subordonner leur destitution et la réduction de leurs emoluments au vote unanime de tous les membres de la Commission.

Verdun, ce 17 novembre 1954.
PAUL ROY,
Secrétaire-Trésorier
3500, rue Wellington,
Verdun, Qué.

Tazin Mines Ltd

Tazin Mines Limited annonce que la compagnie a retenu les services de M. Mark-G. Smerchanski, géologue conseil. M. Smerchanski est à préparer un relevé géologique préliminaire des cinq groupes de propriétés de la compagnie, dans la région de Beaverlodge-Arthabaska, en vue d'un programme de sondages au diamant qui débutera prochainement.

La Patrie

Annances classées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous 2 centus par mot, minimum 15 mots.
Semi-display sur semaine de la ligne, le dimanche 20c la ligne et samedi et dimanche 20c la ligne.
Les avis de naissance décès, mariage, funérailles, messe de requiem, service anniversaire, cartes de remerciements et avis in Memoriam chargés au taux uniforme sur semaine 75c; le dimanche \$1.00

AGENTS DEMANDES

AVEC ou sans expérience de la vente, vous pouvez réaliser \$70. à \$75. par semaine en vendant pour une compagnie progressive, une ligne complète: articles de toilette, médecines, culinaires, domestiques, thé, café. Assortiment de cadeaux de Noël. Deux spéciaux chaque mois. Généreux escompte. Territoire réservé. \$18 requis. JITO, 5130, St-Hubert, Montréal.

MEDICINS

A BRISEBOIS, M. Médecin-chirurgien gradué de l'Université de Paris. Maladies du coeur, estomac, fies reins, peau, sang, impuissance, stérilité, maladies urinaires, vénériennes, diabète, goutte, obésité. 816, rue Sherbrooke, est, près St-Hubert, P.R. 5252

Dr MELILLO, gradué européen, Gynéto-urinaire, glandes, peau, sang, désordres sexuels, nerveux, impuissance, stérilité, bégaiement, alcoolisme, anxiété, complexe infériorité, circoncision, rhumatisme. HA. 0356, 151 Sherbrooke Ouest.

EDUCATION

COURS commerciaux spéciaux pour correspondance. Demander prospectus gratuits. Adresses: Casier 5, St-Hyacinthe, Québec

Province de Québec
District de Montréal
No 362648

COUR SUPERIEURE

DAME JEANNE LE BER, ménagère, domiciliée à 8423 rue St-Denis, épouse commune en biens de Prima Paré de lieux inconnus.

Demanderesse,

— VS —

PRIMA PARE, surveillant autrefois domicilié à 2054 rue St-Denis des cité et district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus.

Défendeur.

Il est ordonné au défendeur Prima Paré de comparaître dans le mois.

Montréal 17ème jour de novembre 1954.
G. BLANCHET,
Député-Protonotaire,
Me Jean-Paul ST-LOUIS,
Procureur de la demanderesse.

Feuilleton de la "Patrie"

LOUISA fille des Isles

par J.-M. EYLAUD

35

suite

Plusieurs mois s'étaient écoulés sans recevoir des nouvelles de Bordeaux. Chacun dans sa famille s'efforçait à ne pas raviver son chagrin, tenu pour sincère, profond, douloureux.

Malgré les conseils de son confesseur et les exhortations encourageantes de la supérieure, elle différait, de mois en mois, son consentement à préparer sa retraite et à prononcer ses vœux, qui l'entraîneraient, peut-être, vers la Nouvelle-France d'Amérique où tant de religieuses missionnaires allaient apporter la foi catholique aux peuplades encore sauvages.

Se jugeant encore mal préparée à la vie régulière du monastère, elle gardait, peut-être inconsciemment, une espérance que personne, ni aucun fait cependant ne lui permet-

taient d'entretenir. Certes, inspirés souvent par son père et sa mère, de nombreux et beaux partis s'étaient offerts pour l'aider à guérir de sa peine et construire un foyer harmonieux dans l'aisance et la noblesse. Tous ces partis avaient été dédaignés.

Henriette de Pontoux ne se résolvait pas à supposer que Dieu demandât, pour le servir, que la vie austère dans un cloître fût le sort d'une femme. Elle concevait un sens plus actif de la charité chrétienne et, pour le démontrer, visitait à domicile les enfants pauvres et les malades, distribuait des aliments, des vêtements, des oboles; allait soigner des gens humbles, de jour et de nuit, dans les demeures les plus modestes.

Habitée dès son enfance à parcourir champs et forêts, montant à

cheval pour suivre des chasses aux côtés de son frère, nulle fatigue corporelle la rebutait. Au contraire, dans cette action physique, elle apaisait le désir dont sa chair vierge ressentait parfois le mystérieux aiguillon.

Son besoin de se dépenser en générosité et en mouvement suffisait à lui donner la force de persévérer car, au fond d'elle-même, elle présentait qu'un autre destin, l'attendait. Il lui permettrait de démontrer la mesure de son noble caractère et de sa belle âme.

Aux environs de la Toussaint, elle apprit avec stupéfaction les divers événements malheureux subis par Louisa depuis la tentative de noyade dans la Garonne.

Henriette de Pontoux devint dès lors plus fervente dans ses prières sans révéler davantage l'étendue de son chagrin.

Son amour pour l'homme qu'elle considérait toujours comme son fiancé, s'augmentait à le deviner dans la détresse. Elle songeait aussi au petit Jacques confié à des mains mercenaires à cet âge où, souvent, moralement et physiquement, l'avenir d'un être se prépare. Mais, impuissante à apporter un secours quelconque à ceux qui souffraient loin d'elle, elle agrandit son champ d'action et créa un asile où seraient admis les orphelins de la paroisse d'Orthez. A cet effet, le marquis son père, lui remit la moitié de la somme prévue pour la doter à son mariage.

Satisfaite par ce dérivatif, elle supporta mieux la solitude et l'hiver.

Avec les premiers froids, le médecin de Louisa décida le retour à Bordeaux où il pourrait surveiller avec soin, dans une maison plus confortable, une malade aussi sérieusement atteinte.

Une amélioration sensible se manifesta.

Jérôme et Lalande, toujours bloqués au port par la guerre, étaient ses plus dévoués infirmiers, empressés à satisfaire ses désirs capricieux. Le capitaine se plaisait, durant de longs après-midi, à lui parler de Marie-Galante, de ses parents et amis.

"Ah! lui avoua-t-elle un jour, si je pouvais aller là-bas! Le soleil me guérirait vite. Je ne regrette rien du passé, mais ma mère avait raison en me disant que les indigènes ne devaient jamais aller en France."

—La cause de votre mal fut votre imprudente folie, point le climat de l'Aquitaine.

—Peut-être, Monsieur Lalande. Il faut comprendre mon chagrin, ce jour-là et me pardonner."

Louisa était pardonnée depuis longtemps, mais ses poumons n'en demeuraient pas moins sournoisement rongés par les conséquences de son refroidissement.

"Qu'a dit le médecin, ce matin, dans l'escalier, Jérôme? Il me semble avoir entendu..."

—Qu'avez-vous entendu, Madame,

si non que le printemps vous donnera la santé et la joie! Je vous ai conduit M. Jacques; il marche seul, à présent. Hier, il a brisé deux assiettes.

—M. des Chartrons l'a grondé?

—Il a ri, Madame; c'est son grand-père, voyons!

Philippe, absorbé par les affaires, trouvait dans son travail une consolation à sa peine, chaque jour renouvelée.

"Vous allez mieux, aujourd'hui, Madame. Vous avez mangé avec appétit les côtelettes du chevreuil tué dans les forêts de l'Entre-deux-Mers, le dimanche dernier, avec M. Gradis.

—Excusez-moi pour les soucis que je vous cause, Monsieur. Vous m'avez procuré une grande joie, Philippe, en me permettant de voir toutes ces belles choses, de Porto à Lisbonne.

"Vous m'en voyez heureux Louisa. Savez-vous que Jacques est admis à la table de la salle à manger, malgré ses criaileries?"

—Oui.

—Et que mon père se réjouit fort de ses turbulences?"

—Oui, Jérôme me raconte ses maladresses. Auriez-vous pensé que votre père... un jour...

—Mon père est devenu un grand-père, Louisa. A demain. Passez une excellente nuit, comme je vous la souhaite.

—Je dors très bien, Monsieur, grâce à mon sirop narcotique. A demain." (A SUIVRE)

RIONS UN PEU



— Ne pourriez-vous pas libeller votre compte ainsi: pour 75 graissages ou quelque chose de semblable?

TRAVERS AMUSANTS



Un porte-serviettes ne suffisait pas pour toute la famille. A l'avenir, nous aurons chacun, le nôtre.



Mais Flacide n'est pas plus avancé. Sa famille se sert des porte-serviettes pour tout.

TARZAN



Aïre accepte de croquer Tarzan, mais elle est pessimiste. — Que peut-il faire maintenant? demande-t-elle.



— Le dégoûtant Ludon a assassiné le vrai roi et il veut me forcer à épouser son fils.



— Tout juste, dit Ludon en arrivant à son tour dans le jardin Et c'est un honneur pour toi.

C'est un honneur



— Je n'ose pas te le dire, ma chérie, mais le prix de la peau de crocodile augmente tous les jours.

SHERLOCK HOLMES



Il y a du sang sur l'épée!

Essuie-la, je vais enlever la deuxième épée.



Trois, quatre...

Holmes, ce sang n'est-il pas de trop?



Sabu a probablement une éponge imbibée d'encre rouge.

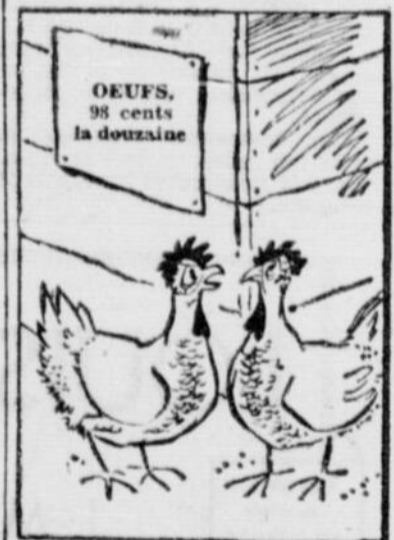


Cinq. Abracadabra! J'ouvre la malle et je demande à Sabu de se relever. Sabu, m'entends-tu?



Tu as tué Sabu, Orlando!

Il a tué Sabu



OEUFS, 98 cents la douzaine

— Tu vois les prix? Et qu'avons-nous?... De la nourriture pour les poulets!

HOPALONG CASSIDY



Je crois que Gales essaye de s'emparer de l'or pour lui-même.

Nous le saurons quand nous l'aurons rejoint.



Mais tu vas dans la mauvaise direction.

Nous irons chercher de l'aide à cette auberge.

Dans la mauvaise direction

PHILOMÈNE

Il n'aime pas le poisson



LE FANTÔME

Conky est dans le milieu



JEANNINE ET PATAUD

Il parle à son bateau



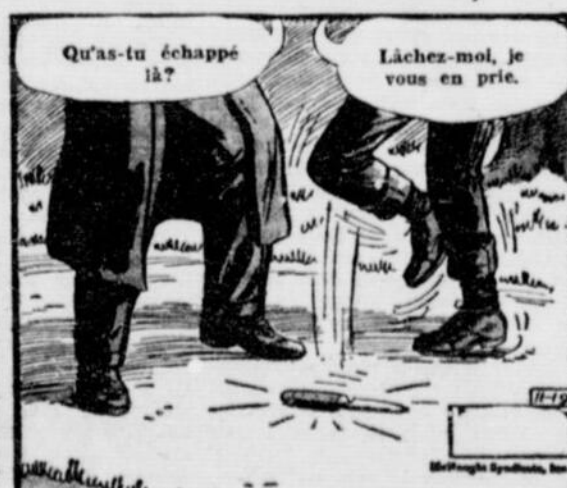
ROBERT L'INTREPIDE

Le bidon d'essence



JOS BRAS-DE-FER

Tout est mystère



La perte de Turley irrite les partisans des Orioles

NEW-YORK, 19. — (Paf) — Les Yankees de New-York ont obtenu hier deux jeunes lanceurs et un arrêt-court régulier de Baltimore, dans une transaction impliquant au moins 12 joueurs d'une valeur de plus de \$500,000. C'est probablement l'échange le plus considérable dans l'histoire du baseball.

Dans un geste spectaculaire pour renforcer leur personnel de lanceurs après avoir perdu leur premier championnat en six ans, les Yankees ont obtenu les lanceurs Bob Turley, l'as des retraits au bâton de la ligue Américaine, et Don Larsen. Ils ont aussi acquis Billy Hunter pour remplacer Phil Rizzuto à l'arrêt-court. Les Yanks ont dit qu'aucune somme d'argent n'était comprise dans la transaction.

Gene Woodling, voltigeur vétéran pour le club qui a remporté cinq championnats consécutifs de 1949 à 1953, passe aux Orioles avec les lanceurs droitiers Harry Byrd et Jim McDonald, l'arrêt-court Willie Miranda et deux jeunes receveurs, Gus Triandos et Hal Smith.

Trois autres hommes seront envoyés au Baltimore dans le même échange. Les Yanks obtiendront trois ou quatre autres joueurs des Orioles.

Les amateurs de Baltimore n'ont pas caché leur désappointement de perdre Turley. Parmi les commentaires les plus doux on notait des épithètes comme "horrible, sale, puant, idiot".

Hunter fut l'un des premiers à déclarer que le marché apportera un autre championnat aux Yankees. "Si les Yanks ont obtenu Turley et Larsen, ils sont assurés du championnat l'an prochain", dit-il.

Le gérant général des Orioles, Paul Richards, a expliqué qu'il a conclu le marché afin "d'obtenir les frappeurs et l'équilibre nécessaires pour bâtir un club de première division". Et il a ajouté: "Nous n'avons pas encore fini de bâcler des transactions. Nous échangerons peut-être un receveur". Les premier-but Dick Kryhoski et Eddie Waitkus et le receveur Clint Courtney sont considérés en surplus.

Le gérant général des Yanks, George Weiss, est venu à l'appui de Richards. Il a demandé: "Ou serait Richards avec le club de l'an dernier? Ils (les amateurs de Baltimore) se caleront. Si j'étais Richards, j'aimerais mieux qu'ils

m'en veuillent maintenant plutôt qu'en juillet".

A sa demeure de Glendale, Californie, Casey Stengel a dit qu'il avait été décidé à la fin de la dernière saison que les Yanks avaient peut-être besoin d'un troisième et d'un quatrième lanceur et de renfort à l'arrêt-court.

"Nous avons cédé des hommes que nous avons formés durant quatre ans pour les conduire dans les majeures", a dit Stengel. "Chacun de ces joueurs jouera régulièrement avec les Orioles. Et je prédis que ce marché donnera à Baltimore un club remarquable, se rapprochant le plus d'un club de première division".

Le retour de Allie Reynolds et Johnny Sain étant considéré incertain pour 1955, les Yanks avaient évidemment besoin de renfort dans le département des lanceurs.

Turley, âgé de 24 ans, était en tête de la ligue pour les "strikeouts" avec 185 et il a réussi un record de 14-15 avec Baltimore, un club de septième position. Larsen, âgé de 25 ans, un autre droitier, a eu un piètre record de 3-21 mais il avait réussi 7-12 en 1953 avec les Browns de St-Louis. Bon coigneur, il a été essayé au champ extérieur.

Hunter, âgé de 26 ans, sera probablement l'arrêt-court régulier des Yanks, remplaçant Rizzuto, qui est âgé de 36 ans.

Miranda fera son troisième essai dans la franchise actuellement détenue par Baltimore. Il a joué pour les Browns de St-Louis en 1952 et 1953 et a également joué deux fois sous Richards à Chicago. Le Cubain de 26 ans est reconnu comme un bon joueur défensif, mais un faible coigneur.

Woodling, âgé de 32 ans, jouant avec les Yanks depuis 1949, a connu sa plus pauvre saison l'été dernier, avec une moyenne de .250 seulement. Il fut souvent blessé et manqua plusieurs joutes.

Byrd est venu aux Yanks l'hiver dernier de Philadelphie dans un échange de cinq hommes. Le droi-

tier de 29 ans n'a pas réalisé ce que l'on attendait de lui et il a terminé la saison avec un record de 9-7. McDonald, âgé de 27 ans anciennement avec Boston et St-Louis, a remporté quatre victoires contre une défaite pour les Yanks et n'a participé qu'à 16 joutes.

Triandos, âgé de 24 ans, est un frappeur droitier qui a été essayé comme premier-but et receveur à de brèves reprises avec les Yanks. Il a conservé une moyenne de .296 à Kansas City l'été dernier. Smith, âgé de 23 ans, prêt sous option à Columbus, de l'Association Américaine, l'an dernier était en tête de la ligue avec une moyenne de .350.

L'échange de Triandos signifie probablement que les Yanks conserveront Elston Howard, le receveur de couleur, qui a fait sen-

sation à Toronto. Weiss a dit que les Orioles ont tenté d'obtenir Howard.

Roussin favori contre N.D.G.

La Ligue de hockey Métropolitaine Junior du président Frank Horan présentera un autre intéressant programme double ce soir au Forum alors que dans la première joute, le collège Roussin fera face au Notre-Dame-de-Grâce, tandis que dans la deuxième joute, les Braves de Maisonneuve disputeront la victoire au Park Extension.

Dans la première joute, le club Notre-Dame-de-Grâce tentera de consolider son avance en première

position de la section ouest car il ne détient qu'une avance de quatre points sur le club Lakeshore qui détient la 2e position. Le collège Roussin, détenteur de la deuxième position de la section est, essaiera de se rapprocher du club Verdun, meneurs de la section est avec une avance de sept points. Le Frère Urcize, instructeur du collège Roussin, est bien confiant de voir ses protégés infliger une défaite au Notre-Dame-de-Grâce.

Dans la seconde joute au programme, les Braves de Maisonneuve, qui détient la dernière position dans la section est, tenteront de passer en 3e position ce soir en triomphant du Park Extension qui lui aussi détient la dernière position de la section ouest. Une victoire pour le club Maisonneuve le placerait un point en avant du club Hochelaga qui est inactif ce soir.

Félicitations

aux gagnants du
Certificat de Mérite

Dow



JOHNNY LACROIX
300

Mme A. FOLLETTE
221

HAUT SIMPLE

Patterson est favori pour battre Jim Slade

NEW-YORK, 19 — Floyd Patterson, de Brooklyn, tentera d'accroître son prestige, ce soir, alors qu'il rencontrera Jimmy Slade dans un combat de huit rondes, au Madison Square Garden.

Bien qu'agé de 19 ans seulement, Patterson est favori à 7 contre 5 pour l'emporter sur Slade, un vétéran de 28 ans. Patterson est le choix des experts pour triompher à cause de sa rapidité et de sa puissance.

Slade est considéré comme l'aspirant No 5 au championnat poids lourd du monde, tandis que Patterson occupe le cinquième position dans la catégorie mi-lourd.

Le combat de ce soir est limité à huit rondes en raison du jeune âge de Patterson. Un boxeur doit être âgé d'au moins 20 ans pour figurer dans des combats de dix rondes dans l'état de New-York.

Patterson, champion poids moyen aux Jeux Olympiques de 1952, est confiant de remporter sa 18e victoire en dix-neuf combats professionnels. Il a subi seulement une défaite, aux mains de Joey Maxim, ancien champion mi-lourd du monde. Patterson a remporté dix victoires par K.O.

Custer d'Amato n'a pas l'intention d'opposer Patterson au champion Archie Moore, pour le moment du moins, mais le jeune boxeur de Brooklyn ambitionne d'obtenir un match pour le titre en 1955.

Slade a de belles aptitudes et il pourrait causer des ennuis à Pat-

terson. Slade a perdu une décision aux mains de Moore, au mois de février 1952, mais le combat avait été très contesté. Slade a aussi subi deux défaites contre l'aspirant No 1, Harold Johnson, mais il a battu de brillants boxeurs en Don Cockell, Earl Walls et Tommy Jackson. Il a défait Cockell par K.O. en quatre rondes, à Londres.

Slade a un record de vingt victoires en trente-quatre combats professionnels. Cette année, il a livré quatre combats. Il a perdu contre Johnson et il a ensuite défait Clarence Henry et Tommy Jackson. Ce dernier, toutefois, a pris sa revanche le 5 novembre dernier en remportant par décision. Baker pesait alors 31½ livres de plus que Slade.

Patterson a disputé neuf combats cette année. Il a remporté de décisions sur Yvon Durelle, Alvin Williams, Jesse Turner, Eau Ferdinand et Joe Gannon et il a ensuite passé le K.O. à Sam Brown, Jacques Royer et Tommy Harrison. Il a perdu une décision contre Maxim au mois de juin dernier. Les onze rédacteurs de boxe qui avaient assisté à ce combat avaient accordé la victoire à Patterson, mais les juges avaient opté en faveur de Maxim.

MENTIONS HONORABLES

HOMMES

NOMS	SCORES	SALLES DE QUILLES
H. Dupont	274	Bowl-O-Drone
G. Jubinville	268	Windsor
E. Kenyon	263	Windsor
W. "Red" Ross	258	Leader
L. Courcelles	257	Immaculée-Conception
Y. Charbonneau	256	Lawrence
D. Pitzul	254	Lachine
A. Patenaude	253	Immaculée-Conception
J. Kimlick	247	Cousineau
S. Meony	247	Windsor
G. Rainville	247	Lawrence
Y. Charbonneau	246	Immaculée-Conception
P.-Y. Richard	246	St. Paul's
P. Rossi	246	Montréal
D. Théroux	245	Outremont
R. Fordham Jr.	244	Cousineau
R. Durocher	244	Modern
J.-G. Patvin	244	Lapkas
P. Palangio	244	Jean-Talon
V. Sauvé	242	Centre Paroissial Lachine

DAMES

L. Beauparlant	235	St-Denis
A. Follette	221	Forum
J. Lemay	218	St-Denis
L. Fortin	216	Alouette
Mme Rivard	214	Montréal
Y. Forget	209	Bowlorium
G. Thauin	209	Delorimier
M. Meunier	208	Regal
E. Desroches	207	Orléans
M. Blouin	207	Parent
M. Kennedy	204	Park
H. Claveau	204	Jarry
O. Crosswell	203	Bannantyne
A. Larose	200	Modern
M. Coutu	199	Bowl-O-Drone
G. Rozon	196	Jean-Talon
R. Peters	196	Lachine
R. Pelleher	196	Rocket
J. Caragionis	196	Montréal
T. Gratton	195	Ste-Rose

La photographie ci-haut représente Mme Agatha Follette et M. Johnny Lacroix recevant leur Certificat de Mérite Dow, accordé pour la semaine du 8 au 14 novembre, et présenté par le commentateur sportif Dow, Michel Normandin. A l'extrême gauche: Fred Tombs, gérant du Forum Bowling Alley, à l'extrême droite: J. B. A. Charron, propriétaire du Windsor Bowling Club. M. Lacroix a obtenu le Certificat en jouant une partie de 300, le 12 novembre dernier — le plus haut score de la semaine pour les petites quilles — au Windsor Bowling Club. Il est membre de la ligue Longue Pointe Bowling. Mme Follette a obtenu son Certificat avec une partie de 221, le 12 novembre, au Forum Bowling Alley. Elle fait partie de la ligue Naval Supply Depot. La moyenne des points de M. Lacroix est de 164, celle de Mme Follette est de 109. Le plus haut simple pour les femmes a été obtenu par Mlle Lucille Beauparlant qui a joué une partie de 235 points. Cependant, ayant mérité un Certificat précédemment, Mlle Beauparlant n'est plus éligible au cours de la présente saison.

Un Certificat de Mérite Dow est décerné chaque semaine aux deux joueurs (homme et femme) qui obtiennent le plus haut simple au cours d'une partie de ligue, jouée dans la région métropolitaine, du lundi au dimanche soir de chaque semaine. Les meilleurs scores de la semaine obtenus dans chaque salle de quilles reçoivent aussi une mention honorable.

Pour de plus amples renseignements, voyez l'annonce affichée dans votre salle de quilles.

Dow

Webster, Poole et Tom Hugo joueront demain

Le coach Doug Walker des Alouettes tiendra une dernière pratique cet après-midi au terrain de Westmount en prévision de la deuxième joute de la série finale des Alouettes contre les Tiger-Cats de Hamilton, demain après-midi, au stade Molson. La joute commencera à 1 h. 30 et tout indique que Walker utilisera le même alignement qu'à Hamilton mercredi.

Alex Webster, Ray Poole et Tom Hugo, ébranlés dans la première partie de la classique, seront au poste. Webster, blessé au dos, est confiant de faire mieux dans la deuxième partie.

Jim Staton, qui était en uniforme mercredi, n'a pas été utilisé. Blessé à une cheville il sera de nouveau



TOM HUGO

sur le banc des joueurs demain mais il est peu probable que Walker l'utilise. Ted Elsbey s'est révélé un excellent remplaçant pour Staton à Hamilton.

"Elsbey a été superbe comme tous les autres joueurs" de dire Walker. "Nous savons que les Tiger-Cats n'ont pas dit leur dernier mot. Une erreur pourrait signifier la défaite" d'ajouter le pilote. Les Alouettes détiennent une avance de cinq points pour la deuxième joute de la série de deux parties total des points. De plus les Alouettes n'ont pas connu la défaite une seule fois au stade Molson.

Les amateurs auront l'occasion de voter pour la dernière fois pour le concours du joueur de distinction des Alouettes. Le gagnant se méritera le trophée "Lord Calvert". Sam Etcheverry est à cinquante-six points seulement d'Alex Webster au premier rang. Tom Hugo est troisième 104 points en arrière du leader.

Webster mène avec 4,784 points. Etcheverry est deuxième avec 4,728 points et Hugo troisième avec 4,680 points. Harold Patterson suit avec 4,302 points. Puis viennent: Joey

Pal 4,100 points; Tex Coulter, 4,055 points; Herb Trawick 3,976 points; Doug McNichol, 3,831 points; Red O'Quinn 3,752 points et Chuck Hunsinger 3,711 points.

Sam Etcheverry a gagné le trophée l'an dernier et possède de bonnes chances de répéter l'exploit.

Combat-revanche Tremblay-Maxwell

Le comité sportif du Y.M.H.A. de la rue Mont-Royal présentera un excellent programme de boxe mercredi prochain. Dans le combat principal de cinq rondes, Jean-Paul Tremblay du Square A.C. rencontrera Henry Maxwell du Rosemount Boys' Club dans un combat revanche.

Tremblay a défait Maxwell par décision dans un enlevant combat, mercredi aux Grenadier Guards. Tremblay s'est mérité le trophée pour le meilleur boxeur de la soirée, tandis que Maxwell a gagné le trophée pour le meilleur perdant.

Dans un autre combat de cinq rondes, Ralph Sundborg du Y.M.H.A. disputera la victoire à Peppy Tagliamonti du club Victoriatown. Dans la classe 147 livres, Gérard Viau du club Verdun aura Wally Pizio du Irish A.C. comme adversaire.

Convocation des directeurs de boxe

A la suite d'une réunion tenue mardi soir dernier au Centre Paroissial de l'Immaculée-Conception, le Dr Fernand Désaulniers et M. Roland Morin, respectivement président et vice-président du comité d'organisation du prochain tournoi de boxe junior amateur de Montréal, invitent tous les directeurs des clubs de boxe de la métropole à se présenter au Centre paroissial, à 4265 rue Papineau, dimanche après-midi à 2 heures. Le but de cette rencontre est de fixer, dans la mesure du possible, le nombre de jeunes boxeurs que chacun est prêt à présenter à ce tournoi. MM. Désaulniers et Morin en profiteront aussi pour discuter avec leurs invités des grandes lignes de ce tournoi qui suscite déjà beaucoup d'intérêt et qui aura probablement lieu les 6 et 7 décembre prochain.



LA TRAVERSEE ECLATANTE DU LAC ONTARIO A LA NAGE RAPPELEE A L'ECRAN. — Plus maintenant étrangère aux caméras depuis son éclatante traversée du lac Ontario à la nage, Mlle Marilyn Bell, de Toronto, âgée de 17 ans, se trouve de nouveau devant les appareils. Une compagne productrice canadienne filmera la vie de la célèbre nageuse. La firme dramatisera son entraînement, qui l'a conduite de son enfance à son développement actuel. Le film illustrera particulièrement son travail de professeur chez les enfants infirmes, dans un club, que dirige son ami, Gus Ryder, reconnu pour l'un des meilleurs entraîneurs de natation au pays et même du continent.

Foule de 24,000 personnes attendue au stade Molson

Les Alouettes de Montréal et les Tiger-Cats de Hamilton, les deux plus puissants clubs du Big Four, sont au moins assurés d'une chose pour leur deuxième joute qui sera disputée samedi à Montréal: l'assistance ne fera pas défaut.

Quelque 24,000 amateurs devraient remplir à pleine capacité le stade Molson, à l'université McGill, pour la joute qui décidera du représentant de l'est du Canada dans la classique du football canadien, la finale de la Coupe Grey.

La demande de billets était telle que l'on a affiché une pancarte indiquant qu'il ne restait plus aucun siège à vendre au bureau des Alouettes, hier. On a aussi fermé le bureau à cause de l'abondance des demandes additionnelles.

"On croirait presque que nous jouons pour la Coupe Grey samedi", a dit un représentant des Alouettes. Les Alouettes auront une avance de cinq points dans la dernière partie de la série de deux joutes au total des points contre les Tiger-Cats.

Les Montréalais ont gagné la première joute mercredi par 14-9 à Hamilton.

Le gagnant de la série jouera pour la Coupe Grey à Toronto le 27 novembre contre les Eskimos d'Edmonton si ce club de l'ouest défait les Dutchmen de Kitchener, son club-ferme, à Edmonton samedi.

Selon la météo, il devrait faire beau et frais samedi, le temps idéal pour le football.

La joute débutera à 1 h. 30 de l'après-midi et sera télévisée dans le centre du Canada et aux Etats-Unis.

L'instructeur Douglas (Peahead) Walker, se souvenant de la façon dont Hamilton a éliminé ses Alouettes dans la finale de l'Est l'an dernier, a fait subir une pratique secrète à ses joueurs hier et un autre exercice doit avoir lieu aujourd'hui.

Son seul commentaire après la joute de mercredi fut le suivant: "Cinq points, mais ce n'est que la marge d'un touché."

Cependant, les Tiger-Cats ont pris le train hier soir à destination de Montréal et devraient tenir une légère pratique aujourd'hui dans la métropole.

Les Tiger-Cats sont apparemment inquiets, mais le capitaine Ralph Toohy a déclaré après la joute de mercredi: "Ce n'est que la moitié de la série. Nous gagnerons la deuxième moitié samedi et remporterons la série. Nous serons dans la finale de la Coupe Grey. Attendez et vous verrez."

Retraite de Matthews

SEATTLE (PA) — Harry Matthews, vétéran de 109 victoires et six défaites dans la boxe professionnelle, a pris sa retraite hier, après avoir discuté de l'affaire avec son épouse et ses amis.

Matthews a pris sa décision quelque trois mois après sa défaite par knockout technique aux mains de Don Cockell, le champion poids-lourd d'Angleterre.

DeMarco veut obtenir un autre combat contre Carter

SAN FRANCISCO — Paddy DeMarco a réclamé un match revanche contre le champion poids-léger Jimmy Carter et ce dernier a répliqué que Paddy pourra obtenir cette rencontre s'il pouvait déposer une garantie de \$50,000.

"Si DeMarco veut déposer cette garantie, nous le rencontrerons n'importe quand et à n'importe quel endroit", a dit Willie Ketchum, gérant de Carter. "Jimmy sera même prêt à le rencontrer la semaine prochaine."

Ketchum a aussi laissé entendre qu'il songeait à opposer son protégé soit à Cisco Andrade ou à Eddie Chavez, deux fortes attractions sur la Côte du Pacifique.

Carter est devenu le premier boxeur dans l'histoire de la catégorie des poids-légers à capturer le titre trois fois alors qu'il a défait DeMarco par mise hors de combat technique après quatorze secondes de la quinzième ronde. Carter avait perdu son titre contre DeMarco à New-York au mois de mars dernier.

Il avait gagné le titre pour la première fois en 1951 en battant Ike Williams, il l'avait ensuite perdu contre Lauro Salas en 1952 et il l'avait reconquis en disposant du même Salas, cinq mois plus tard.

DeMarco et Carter devaient quitter la ville de San Francisco à destination de New-York, hier. Ces deux boxeurs ont reçu chacun \$37,000 pour leur combat de mercredi. Les recettes nettes de la dernière séance de boxe ont été de \$42,115.

Près de 10,000 personnes ont vu DeMarco et Carter à l'oeuvre, mercredi, tandis que seulement 5,730 personnes avaient été témoins de leur rencontre à New-York au mois de mars. Les recettes de ce match avaient été de \$23,727.

DeMarco devra se reposer. Il a une profonde coupure au-dessus de l'oeil gauche. "J'aimerais rencontrer Carter dans un autre combat", a dit Paddy, hier.

Carter a été coupé au-dessus de

l'oeil gauche, mais sa blessure n'est pas grave. Le champion a dit que son gérant décidera quand il livrera son prochain match.

Hartwig et Rose passent en finale

SYDNEY, Australie. — Mervyn Rose et Rex Hartwig sont parvenus à la finale pour le championnat des simples des Nouvelles Galles du Sud alors qu'ils ont respectivement défait John Bromwich et Ken Rosewall, hier. Les deux principaux favoris du tournoi, Rosewall et Lewis Hoad, assisteront à la finale de demain comme spectateurs.

Rose, le champion national de l'Australie, a eu beaucoup de difficultés à disposer du vétéran Bromwich qu'il a défait par 9-7, 2-6, 6-3, 3-6, 6-1. Ce match a duré deux heures et trente minutes.

Hartwig, qui a perdu contre Vic Seixas dans la finale pour le championnat national des Etats-Unis au mois de septembre dernier, l'a emporté sur Rosewall par 6-3, 6-2, 6-3. Ce match a duré seulement soixante-cinq minutes.

Tony Trabert et Ham Richardson, les deux principaux favoris chez les Américains, ont été éliminés dans les premières rondes.

Bromwich a éliminé Hoad dans l'un des quarts de finale.

Rose, qui avait reçu l'ordre de ne pas prendre part au présent tournoi parce qu'il n'était pas complètement rétabli de son intervention chirurgicale pour l'appendice a affiché une magnifique tenue hier pour disputer de Bromwich.



LE "HMCS QUEBEC" est attendu à Halifax le 5 décembre prochain au retour d'une croisière de sept semaines aux Indes occidentales et en Amérique du Sud. Dans leurs heures de loisirs, les matelots se sont adonnés à divers travaux, tels que la construction de modèles d'avions, comme en fait preuve la photo ci-dessus.

Valleyfield bat Québec, 6-5; Locas brille à Chicoutimi

VALLEYFIELD, 19. — (PCF) — Larry Kwong a compté après 41 secondes de jeu en période supplémentaire, hier soir, pour conduire les Braves de Valleyfield à une victoire de 6-5 contre les As de Québec dans une joute de la ligue professionnelle du Québec.

Valleyfield avait nécessité la tenue d'une période additionnelle quand il retira son gardien de buts et égala le compte alors qu'il restait



LARRY KWONG

avec trois buts alors que les Saguenéens ont vaincu les Cataractes de Shawinigan-Falls par 5-4 dans une joute de la ligue professionnelle du Québec.

Chicoutimi a ainsi pris la possession exclusive de la quatrième position et a privé les Cataractes d'une chance de monter en première place.

Gilles Dubé a enregistré le but de la victoire sur des passes de Locas et Stan Smrke alors qu'il restait moins de quatre minutes à jouer. L'autre but du Chicoutimi a été réussi par Gerry Glaude.

Connie Broden a compté deux des buts du Shawinigan-Falls, les autres étant réussis par Steve Kachur et George Faulkner.

Première période

1-Chicoutimi: Locas (Dubé, S. Smrke)	3.01
2-Chicoutimi: Locas (McNab, S. Smrke)	4.35
3-Shawinigan: Broden (Lamirande, Provost)	19.09
Punition: Bartlett, 6:14	

Deuxième période

4-Chicoutimi: Glaude (Bartlett, Tonoli)	4.97
5-Shawinigan: Kachur (Kowalechuk, Wray)	16.51
Aucune punition.	

Troisième période

6-Shawinigan: Broden (Lamirande, Provost)	1.31
7-Chicoutimi: Locas (Dubé, McNab)	2.53
8-Shawinigan: Faulkner (Lamirande, Provost)	12.30
9-Chicoutimi: Dubé (Locas, S. Smrke)	16.26
Punitions: McNab, 19:34; Turner, 13:13; Bartlett, Perreault, 15:40; Roy, 19:30.	

Première période

1-Québec: Groleau (Buchanan)	3.40
2-Québec: Powell (Houle, Uniac)	7.54
3-Valleyfield: Haworth (Corriveau, Joannette)	11.08
4-Québec: Powell (Crozier, Tennant)	14.07
Punitions: Crozier, 10:44.	

Deuxième période

5-Québec: Johnson (Buchanan, Houle)	15.43
---	-------

LOCAS BRILLE
CHICOUTIMI, (PCF) — Jacques Locas a dirigé l'offensive des Saguenéens de Chicoutimi, hier soir,



Jacques LOCAS

6-Valleyfield: Bougie (Corriveau, Joannette) 19.18 || Punitions: Joannette, majeure, 9:57; Johnson, majeure, 9:57; Dubuc, 11:48; Crozier, 18:14. | |

Troisième période

7-Valleyfield: Collins	0.14
8-Valleyfield: Cline (Leclerc, Haworth)	6.49
9-Québec: Johnson (Buchanan, Groleau)	17.57
10-Valleyfield: Corriveau (Haworth)	19.24
Punitions: Hay, 2:50; Ehnau, 5:14; Houle, 13:03.	

Période supplémentaire

11-Valleyfield: Kwong (Cline, Leclerc)	0.41
Aucune punition.	

Trois-Rivières défait Frontenac.— Dudych brille

TROIS-RIVIERES, 19. — (PCF) — Un but d'Ed Dudych, son deuxième de la partie, a brisé une égalité en période supplémentaire et a conduit les Flambeaux de Trois-Rivières à une victoire de 3-2 contre les Frontenacs de Québec, dans une joute de la ligue junior du Québec disputée hier soir.

Cette victoire a poussé le Trois-Rivières sur un pied d'égalité en première place de la ligue, avec le Québec. On sait que la ligue ne compte plus que trois clubs et que les résultats du début de la saison ont été effacés en fin de semaine dernière quand les Marquis de Jonquière se sont retirés du circuit.

Dudych avait donné une avance de 1-0 aux Flambeaux dans la première période, mais Walt Bradley égala les chances pour Québec au début de la troisième période. Lambert redonna l'avantage aux Flambeaux, mais Guy Rousseau porta le compte à 2-2 alors qu'il restait moins de trois minutes de jeu.

Le but de Dudych réussit sans aide à 4:25 de la période supplémentaire décida de l'issue de la joute.

Première période

1-Trois-Rivières: Dudych (Lambert, Fraser)	6.11
Punitions: Dudych, 7:15; Cossette, 7:28; Amadio, majeure, 10:50; Hanna, majeure, 10:50; Déry, 11:53; Fournier, 11:53.	

Deuxième période

Aucun point.

Punitions: Harbison, 8:28; Moreau, 12:16; Lagacé, 12:16; Pelchat, 13:02; Presley, 16:47.

Troisième période

2-Québec: Bradley (Mable, Presley)	6.09
3-Trois-Rivières: Lambert (Fraser, Hanna)	9.19
4-Québec: G. Rousseau (Lagacé, Bradley)	17.31
Punitions: Maxwell, 1:49; Bouchard, 8:28; Marcotte, mauv. conduite, 12:29; Pelchat, 12:20; Maxwell, 16:59.	

Période supplémentaire

5-Trois-Rivières: Dudych	4.25
Aucune punition.	

Ligue Montréal

Le Canadian Vickers et le Dow se disputent la victoire, ce soir, à l'Auditorium de Verdun, dans la première joute d'un programme double de la ligue Montréal. Le C.N.R. de Bill Menary fera face aux Braves de Beauharnois dans la seconde partie.

Le Dow détient présentement la première position de la ligue avec quatre points. Northern Electric et C.N.R. partagent la deuxième place avec chacun trois points. Beauharnois est troisième avec deux points, tandis que le Canadian Vickers est dernier avec deux défaites en autant de joutes.

Le carnaval d'hiver de Québec coûtera \$35,000

QUEBEC, 19. — (PCF) — L'Office provincial du tourisme a promis son aide à l'organisation du prochain Carnaval d'hiver de Québec, a-t-on annoncé hier.

M. Georges Léveillé, directeur de l'Office, a dit dans une lettre adressée au comité du carnaval: "L'office provincial vous aidera par tous les moyens à faire la publicité du carnaval en dehors de la ville et de la province de Québec. Quant à une aide financière, je recommanderai au premier ministre que son gouvernement soit aussi généreux envers vous que notre budget le permet."

M. Léveillé ajoute que le carnaval, qui aura lieu du 6 janvier au 22 février après une absence de 24 ans, aidera le commerce touristique "non seulement de la cité de Québec, mais également de toute la province."

Le comité d'hommes d'affaires de la cité a décidé cette année de ressusciter le fameux carnaval et de faire de Québec un paradis pour les touristes.

Le comité estime qu'il aura besoin de quelque \$35,000 pour organiser le carnaval. On présentera des concours de hockey, de patinage, de ski, de raquette et de curling, des courses de chiens, des courses de traîneaux, des parades, des feux d'artifice, des châteaux de glace et de la sculpture sur neige. Il y aura un concours pour le choix d'une reine du carnaval et "au moins deux célébrations nocturnes."

Roberts et Klein aspirent au poste de coach des Riders

OTTAWA, (PCF).—Le bureau de direction des Rough Riders d'Ottawa a accordé la démission du coach Clem Crowe, hier soir, mais ce geste n'a pas surpris personne, surtout 12 personnes.

Le président Dave Gill a en effet révélé qu'il a déjà reçu 12 demandes pour le poste que Crowe a détenu pendant quatre ans.

Les Rough Riders n'ont gagné que 2 de leurs 14 parties sous Crowe cette année.

Parmi les successeurs possibles de Crowe, on mentionne Greasy Neale, ancien coach des Eagles de Philadelphie de la ligue Nationale.

Chuck Klein, coach de la ligne des Argonauts de Toronto et Gene "Choo" Roberts, étoile du champ arrière des Riders depuis trois ans, sont au nombre des aspirants.

Offre de corruption au boxeur Martinez

NEW-YORK, 19. — (PAF) — Vince Martinez, élégant boxeur de 25 ans, de la catégorie des moyens, a révélé hier qu'on lui a offert \$20,000 pour se laisser battre dans son combat du 29 octobre contre Carmine Fiore au Madison Square Garden.

Le boxeur de Paterson, N.-J., a dit que cette tentative de corruption fut faite par deux hommes, mercredi le 27 octobre, deux jours avant le combat. Il rapporta l'incident à la Commission Athlétique de l'Etat de New-York et au bureau du procureur de district de New-York le lendemain et remporta une victoire par K.O. technique contre Fiore en sept rounds, le vendredi.

Le procureur de district Frank Hogan a confirmé le récit de Martinez et a déclaré qu'une "enquête se poursuit." Hogan a également informé les autorités du comté de Passaic, au Nouveau-Jersey, des détails.

C'était la deuxième tentative en cinq mois pour convaincre un boxeur de se laisser battre dans un combat à New-York. Le 4 juin dernier, Clarence Henry, qui fut déjà le troisième aspirant au titre poids-lourd, fut arrêté sous l'accusation d'avoir offert \$15,000 au poids-moyen Bobby Jones, d'Oakland, Californie, pour perdre son combat du 11 juin contre Joey Giardello, de Philadelphie, au Madison Square Garden. Giardello a gagné difficilement par décision.

Henry est actuellement en liberté provisoire sous un cautionnement de \$2,000. On n'a pas encore fixé la date de son procès.

Vince Martinez et sa famille ont révélé les détails de l'offre de corruption après que le scandale eut été mis à jour hier par Sports Illustrated, magazine sportif hebdomadaire.

"On nous avait dit de garder le silence", a dit la mère de Vince, Mme Anthony Martinez.

C'est l'avis coutumier donné par le bureau de Hogan dans des cas de ce genre. Des détectives ont été assignés à la garde de Vince et de sa famille dans l'espoir qu'une deuxième tentative de corruption serait faite. Mais il n'en fut rien, a-t-on appris.

Vince n'a rien dit de l'incident le jour où il survint, mais le lendemain il en parla à son frère, Phil.

Ils décidèrent d'informer la Commission Athlétique et le procureur de district. Ils furent convoqués au bureau du procureur ce soir-là et ils racontèrent l'incident.

"Vince n'avait jamais vu les hommes auparavant, mais il les reconnaîtrait s'ils les revoyait", a dit Phil.

Albany désire la franchise d'Ottawa

Frank Shaughnessy, président de la ligue Internationale, a déclaré hier qu'il n'était pas question pour le moment d'admettre Albany dans les cadres de son circuit. Plus tôt, George McDonald, gérant général du club Ottawa, avait déclaré à Miami qu'Albany ou Jersey City obtiendrait la franchise de son équipe.

Thomas McCaffrey, propriétaire du club Albany de la ligue Eastern, a déclaré qu'il n'était pas au courant de la situation. Shaughnessy a ajouté que rien ne serait décidé concernant Ottawa avant la réunion du circuit, mardi prochain, à Buffalo.

"Arnold Johnson et son groupe de Kansas City, a déclaré Shaughnessy, n'ont pas encore eu le temps de songer à la franchise du club Ottawa. Je dois cependant rencontrer Johnson mardi prochain et je connaîtrais alors mieux les intentions du Kansas City concernant leur club-ferme dans l'Internationale."

Ottawa était la propriété des Athlétiques de Philadelphie. Johnson a acheté les Athlétiques pour transférer la franchise à Kansas City. Philadelphie avait déjà annoncé le retrait d'Ottawa parce qu'on ne pouvait jouer du baseball le dimanche dans cette ville.

OMAHA—Joe Mitchell, 153, New-York, et Bob Stecher, 159, Pittsburgh, match nul (10).
PHILADELPHIE—G.H. Turner, 151; Philadelphie, Kot Charley Scott, 145; Philadelphie (8).

Viau, meilleur compteur de la ligue Dépression

Jacques Viau, sympathique athlète de St-Rémi est monté seul en première position chez les compteurs de la ligue Dépression. Selon les statistiques compilées par Pierre Paquette, Viau a obtenu trois buts et huit assistances depuis le début de la saison pour un total de onze points.

Yvon Lefebvre, un autre joueur des Sages occupe la deuxième position avec dix points. Cet ancien joueur du Verdun a réussi sept buts et trois "assists" en quatre parties.

Buddy O'Connor, ancien joueur des Canadiens et des Rangers affiche une tenue remarquable cette saison. Ce centre est monté en quatrième position avec quatre autres joueurs. O'Connor a accumulé six points depuis le début de la saison soit le même nombre que Jean-Paul Bergeron, Gerry Tremblay, Robert Beaucage et Bernard Laverdure.

André Racine, une recrue des Sages a beaucoup impressionné depuis le début de la saison. Il occupe la troisième position chez les compteurs, ayant obtenu cinq buts et trois "assists", pour un total de huit points.

Les Sages occupent toujours la première position de la ligue, ayant remporté trois victoires et annulé une fois en quatre joutes pour un total de sept points. Les Grads suivent avec cinq points.

Lors du programme de lundi prochain, le Totem, ayant subi quatre défaites consécutives, s'attaquera aux Grads dans la première joute tandis que les Hobos seront opposés aux Sages dans la deuxième rencontre. Armand Ouimet, gérant

d'affaires du Totem, a annoncé officiellement que Léon Pilon avait remis sa démission comme joueur. Ouimet tente présentement de s'assurer les services de "Pit" Morin, instructeur du Royal. Morin est éligible pour la ligue puisqu'il n'a pas joué depuis quatre saisons.

Voici les meneurs:

CLASSEMENT DES EQUIPES

	J.	G.	P.	N.	Pp	Pc	Pts	P.
SAGES	4	3	0	1	22	9	7	16
GRADS	4	2	1	1	14	12	5	16
HOBOS	4	2	1	1	11	17	4	8
TOTEM	4	0	4	0	8	19	0	15

LISTE DES COMPTEURS DE LA L.H.D.

	B.	A.	Pts	P.
Jacques Viau, Sages	3	8	11	0
Yvon Lefebvre, Sages	7	3	10	2
André Racine, Sages	5	3	8	0
Buddy O'Connor, Grads	3	3	6	0
Jean-P. Bergeron, Sages	3	3	6	2
Gerry Tremblay, Grads	3	3	6	2
Robert Beaucage, Grads	2	4	6	4
Bert Laverdure, Sages	1	5	6	0
Jacques Bélanger, Sages	3	2	5	0
Claude Lapierre, Totem	2	3	5	2
Denis Casavant, Sages	0	5	5	6
André Limoges, Grads	3	1	4	0
Marcel Tremblay, Totem	3	1	4	0
Pierre Plante, Hobos	3	1	4	0
Karl Smith, Totem	2	2	4	2
Raymond Levas, Hobos	1	3	4	0
Alf. Garbarino, Totem	0	4	4	2

CLASSEMENT DES GARDIENS DE BUTS

	Pf.	Pc.	Bl.	Moy.
M. Langeller, subs	1	2	0	2.
J. Beauchamp, Sages	4	9	0	2.5
A. Mercier, Grads	4	12	0	3.
J.-L. Dufresne, Hobos	4	17	1	4.2
J.-P. Renaud, Totem	3	19	0	6.3



JEAN BELIVEAU

Le but de Béliveau fait gagner le Canadien, 5 à 4

(par PHIL SEGUIN)

Un but par le grand Jean Béliveau, 14 secondes seulement avant la fin de la partie, a donné une victoire 5-4 aux Canadiens sur les Maple Leafs de Toronto hier soir au Forum devant 14,692 spectateurs, la foule la plus considérable de la saison, mettant en même temps fin à la série de neuf joutes sans défaite des Leafs.

Les Leafs avaient triomphé huit fois et annulé une fois dans leurs

neuf joutes précédentes, et une victoire hier soir leur aurait permis de supplanter les Canadiens en tête du classement, mais le Tricolore, par son triomphe, a reporté à trois points son avance sur les Torontois.

Ce n'est pas sans avoir connu des moments d'inquiétude que les spectateurs ont vu les Canadiens l'emporter en fin de compte hier.

Après que Claude Evans eut été déjoué deux fois par deux lancers faciles dans la première période, Dick Irvin l'a remplacé par Charlie Hodge, et celui-ci, quoiqu'il n'ait pas été exactement sensationnel, a été adéquat, allouant deux buts, dont un a été chanceux.

Les Leafs ont pris une avance 2-1 dans la première période, mais les Canadiens ont égalé le compte dans la seconde, et ils ont pris un avantage 4-2 dans la troisième, pour ensuite voir les Leafs se rallier et égaliser le compte 4-4.

PUNITION COUTEUSE

Tout le monde croyait à une partie nulle lorsque Béliveau a couronné un assaut en compagnie de Bernard Geoffrion et Maurice Richard dans la dernière minute de jeu, alors que Rudy Migay était en train de purger une punition. Le but de Béliveau a déclenché un tonnerre d'enthousiasme parmi la foule, et il a fallu interrompre le jeu pour nettoyer la glace des programmes qui y avaient été lancés par des amateurs exubérants.

Les autres buts des Canadiens ont été comptés par Geoffrion (son seizième), Richard (son 3e et le 392e de sa carrière), Eddie Litzemberger et Bud MacPherson. Celui-ci de MacPherson est son premier de la saison.

Richard a mérité deux assists en plus de son but pour se rapprocher à deux points de Geoffrion qui est toujours en tête des compteurs.

Pour les Leafs, les compteurs ont été Jimmy Thomson, Parker MacDonald, Joe Klukay et Ron Stewart. Seul le but de Stewart était vraiment mérité.

Le brillant Harry Lumley a été bombardé toute la soirée dans les buts des Leafs, et il a volé une demi-douzaine de buts aux Canadiens, particulièrement dans la première période, mais les joueurs d'Irvin ont finalement réussi à trouver le défaut de son armure. Lumley a écarté 32 lancers au cours de la joute.

Evans a reçu huit lancers, tous faciles, dans la première période, et il en a manqué deux. Hodge a arrêté 13 des 15 coups qui ont été dirigés vers lui dans les deux derniers engagements. Charlie a réussi plusieurs brillants arrêts, notamment contre Sid Smith, Ted Kennedy et George Armstrong.

KENNEDY BRILLE

Kennedy a été infatigable pour les Leafs, jouant près de 40 minutes. Il a obtenu un assist sur le but de Thomson dans la première période, s'assurant ainsi le 500e point de sa carrière dans la ligue Nationale.

Les Canadiens ont joué prudemment au début de la joute, cherchant à donner à Evans la meilleure protection possible, mais, au bout de 11 minutes, Litzemberger, après une série de brillantes passes avec Baldy MacKay et Kenny Mosdell, a déjoué Lumley sur un lancer de dix pieds.

La rondelle avait à peine été mise au jeu que Thomson l'a reçue de Kennedy et il a lancé de la ligne bleue un coup que Evans a arrêté avec son bâton. Claude n'a pu retenir la rondelle, qui a bondi dans le filet.

Quatre minutes plus tard, McDonald a lancé un coup facile, d'un

angle difficile, et, encore une fois, Evans a laissé la rondelle ricocher dans le filet après l'avoir arrêtée partiellement avec son bâton.

Lumley a réussi plusieurs arrêts miraculeux dans cette période, notamment contre Dickie Moore, Geoffrion et Bert Olmstead, qui étaient parvenus seuls devant lui.

Les Leafs ont conservé cette avance jusqu'à un peu plus d'une minute de la fin de la deuxième période, lorsque MacPherson a réussi à déjouer Lumley. Olmstead a bien manié le bâton dans la zone des Leafs pour attirer trois adversaires vers le coin de la patinoire avant de passer à Richard, qui a renvoyé le disque à MacPherson et celui-ci n'a pas manqué son coup.

Le jeu s'est poursuivi à une allure plus vive que jamais dans la troisième période, et, après deux minutes, Richard a donné l'avantage aux Canadiens lorsque son lancer a frappé un joueur de défense des Leafs pour dévier derrière Lumley.

Après 12 minutes de jeu, Geoffrion a déclenché un assaut avec Béliveau, et, arrivé à 20 pieds du filet, il a feint une passe pour ensuite lancer un boulet dans le coin de la cage.

25 secondes plus tard, Jackie Leclair a tenté d'intercepter un lancer de Klukay devant le filet des Canadiens, mais il a manqué son coup et la rondelle a volé derrière Evans.

Les Leafs ont continué leur offensive et Stewart a compté à son tour pour égaliser le compte à 4-4, prenant le retour du lancer de Migay pour déjouer Evans facilement.

Migay a été puni une minute et demie avant la fin et l'attaque des Canadiens a porté fruit lorsque Béliveau a compté après une série de passes avec Geoffrion et Richard.

MacPherson était toujours à l'hôpital hier matin, et tout le monde a été étonné de le voir en uniforme... Bud a joué une brillante partie à la défense, de même que



CHARLIE HODGE

Butch Bouchard... Eddie Mazur et Dollard St-Laurent ne sont pas allés sur la glace une fois... Le but de Thomson est son troisième en quatre saisons... Dick Irvin a nié une rumeur voulant que Dickie Moore soit vendu aux Black Hawks... Jacques Plante a assisté à la partie... Il espère revenir au jeu le 27 novembre... Les Canadiens rencontreront les Rangers demain au Forum et dimanche ils visiteront Boston...

TORONTO—Buts: Lumley; défenses: Thomson, Bolton, Morrison, Cahon, Horton; avants: Kennedy, Nesterenko, Smith, Watson, Armstrong, Migay, Stewart, Sloan, Bailey, Klukay, MacDonald.

MONTRÉAL—Buts: Evans, Hodges; défenses: Harvey, MacPherson, Bouchard, Johnson, St-Laurent; avants: Béliveau, Geoffrion, Moore, Leclair, Richard, Olmstead, Mosdell, Litzemberger, MacKay, Curry, Mazur.

Arbitre: Jack Mehlenbacher; juges des hors-jeux: Doug Davies et Bill Roberts.

Première période

- 1—Montréal: Litzemberger (MacKay, Mosdell) 11:12
- 2—Toronto: Thomson (Kennedy) 11:24
- 3—Toronto: MacDonald (Thomson) 15:10

Deuxième période

- 4—Montréal: MacPherson (Richard, Olmstead) 18:51
- Punitions: Thomson et Richard, 5:39; Morrison et MacKay, 10:31.
- Arrêts: Hodges, 9; Lumley, 7.

Troisième période

- 5—Montréal: Richard (Johnson) 2:15
- 6—Montréal: Geoffrion (Béliveau) 12:40
- 7—Toronto: Klukay 13:05
- 8—Toronto: Stewart (Migay, Bolton) 16:51
- 9—Montréal: Béliveau (Richard, Geoffrion) 19:40
- Punition: Migay, 18:24.
- Arrêts: Hodges 4, Lumley 10.

Victoire facile des Bruins; Doug Mohns compte deux buts

CHICAGO, 19. — (Paf) — Les Bruins de Boston se sont emparés de la cinquième position dans la ligue Nationale hier soir en triomphant des Black Hawks de Chicago par 5-1 dans une joute disputée au Stadium local.

Les Bruins se sont assurés la victoire en comptant quatre fois dans la deuxième période. Chicago avait pris une avance 1-0 dans la première période grâce à un but de Jack McIntyre, mais Doug Mohns égala le compte au début du deuxième engagement.

Cinq minutes plus tard, Mohns compta de nouveau pour donner aux Bruins l'avance qu'ils ne perdirent plus par la suite. Léo Labine et Milt Schmidt ont également compté au cours de la deuxième période.

Réal Chèvrefils a réussi le dernier but des Bruins à 15:14 de la dernière période.

La recrue John Henderson a eu une soirée relativement facile dans les buts du Boston. Le cerbère de 21 ans, jouant sa deuxième partie dans la ligue Nationale comme substitut pour Jim Henry, n'a reçu que 17 lancers.

C'était la troisième victoire du Boston en 15 joutes et Chicago a

subi sa 11e défaite en 16 essais. Ils ont également trois gains.

CHICAGO—Buts: Rollins; défenses: Morrison, Martin; centre: Sullivan; avants: McIntyre, Prystal; substituts: Fogolin, Gadsby, Hollingworth, Wilson, Mostenko, Conacher, Jankowski, Hassard, Toppazzini, Creighton, McCormack, Maanick, Gamble.

BOSTON—Buts: Henderson; défenses: Godfrey, Flaman; centre: Mackell; avants: Mohns, Costello; substituts: Armstrong, Sandford, Gardner, Laycoe, Quackenbush, Chérefils, Schmidt, Labine, McKenney, Bodnar, Ferguson, Boivin.

Arbitre: Frank Udvari; juges des hors-jeux: George Hayes et Bill Morrison.

Première période

- 1—Chicago: McIntyre (Sullivan, Gadsby) 12:45
- Punition: Mohns, 19:17.
- Arrêts: Rollins 7, Henderson 8.

Deuxième période

- 2—Boston: Mohns (Mackell, Quackenbush) 3:02
- 3—Boston: Mohns (Mackell, Godfrey) 8:21
- 4—Boston: Labine (Gardner) 13:46
- 5—Boston: Schmidt 17:44
- Punitions: Maanick, 3:21; Mackell, 9:37, 17:10; Laycoe, 14:20; Morrison, 17:10.
- Arrêts: Rollins 6, Henderson 4.

Troisième période

- 6—Boston: Chèvrefils (Labine, Gardner) 15:14
- Aucune punition.
- Arrêts: Rollins 10, Henderson 5.

LES COMPTEURS

LIGUE NATIONALE

	B	A	Pts
Geoffrion, Canadien	16	6	22
Richard, Canadien	8	12	20
Béliveau, Canadien	6	12	18
Mosdell, Canadien	10	7	17
Lewicki, Rangers	12	2	14
Kennedy, Toronto	3	11	14
Mickowski, Rangers	1	13	14
Raleigh, Rangers	1	13	14
Smith, Toronto	7	6	13
Mackay, Canadien	2	11	13

LIGUE DU QUEBEC

	B	A	Pts
Powell, Québec	13	17	30
Testier, Royal	14	13	27
Burnett, Royal	10	16	26
Labadie, Québec	4	20	24
Denis, Royal	6	15	21
Blaine, Royal	7	12	19
Uniac, Québec	10	9	19
Dubé, Chicoutimi	7	12	19
Burchell, Royal	4	10	14
Leclerc, Valleyfield	5	9	14

Collège Laval est victorieux

Le Collège Laval a défait, hier soir, le club St-Vincent-de-Paul, au compte de 7-2, dans une joute qui fut très rude, surtout à la troisième période. Marcel Plouffe s'est distingué pour les vainqueurs avec deux francs buts. Pour sa part, Pierre Lagacé y est allé de deux buts et d'une assistance. Réjean Landry a obtenu un but et deux aides, tandis que Rémi Lesage a compté une fois et aidé à un autre but.

MINNEAPOLIS — Mickey Zielke, 138, Lacrosse, Wis., bat par décision Ralph Cervantes, 140, Rockford, Ill. (8).

NEW-YORK — Rinzy Nocero, 159 1/2, Brooklyn, bat par décision Tommy Dixon, 155 1/2, New-York (8).

St-Arnault confiant de vaincre Terry Machinery

La ligue de hockey Commerciale de Montréal présentera un autre programme double, ce soir, à l'arena St-Laurent. Dans la première partie, le St-Arnault disputera la victoire au Terry Machinery, tandis que le C.P.R. fera face au St-Laurent.

Le St-Arnault détient présentement la première position de la ligue avec trois points, soit une victoire et une joute nulle avec le Terry Machinery.

Gus Rompré, gérant du St-Arnault, est confiant de conduire ses joueurs à la victoire. Rompré a cependant déclaré que ses joueurs devront afficher une meilleure tenue que la semaine dernière, même s'ils ont battu le St-Laurent.

Rompré est cependant satisfait du travail de Réal Bourgeois, des frères Yvon et Jean Désautels et du joueur de défense Bobby Lord. Certains joueurs ont été avertis de fournir un meilleur rendement ou ils seront congédiés.

L'acquisition de Roland Loiseau prouve que Rompré est très sérieux.

Le Terry Machinery tentera de remporter sa première victoire de la saison. L'instructeur Claude Desjardins compte beaucoup sur Bag-

shaw, Campbell et Mudie pour accomplir cet exploit.

Dans l'autre partie, l'instructeur du St-Laurent espère avoir tous ses joueurs en uniforme. Bob Gosselin, Arthur Lessard et Buzz Petit prendront part à cette joute. Le joueur-gérant du C.P.R. alignera les mêmes joueurs que la semaine dernière.

CLASSEMENT

St-Arnault	2	1	0	1	10	7	3
CNR Southwards	2	1	1	0	5	4	2
CPR	2	1	1	0	4	6	2
St-Laurent	1	0	1	0	4	4	1
Terry Machinery	1	0	1	0	3	5	0

FORUM

SAMEDI, 20 NOVEMBRE

à 8 h. 15 p.m.

HOCKEY — LIGUE NATIONALE

RANGERS

VS

CANADIENS

Sièges à \$1.50 dans la section Terrasse en vente samedi matin à 10 heures.

Entrée générale: \$1.50 — \$1.25

Rowland à Chicago

LOS ANGELES. (AP). — Les directeurs de la Ligue de la Côte du Pacifique ont accepté la démission de leur président, Clarence Rowland, qui s'en va occuper une haute fonction dans le bureau de direction des Cubs de Chicago. Rowland, âgé de 75 ans, s'occupe de baseball depuis 1903.



HIER

Ligue NATIONALE:	Canadiens 5, Toronto 4.
	Boston 5, Chicago 1.
Ligue du QUEBEC:	Valleyfield 6, Québec 5.
	Chicoutimi 5, Shawinigan 4.
Ligue JUNIOR:	Trois-Rivières 3, Québec 2.

CLASSEMENTS

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Ligue NATIONALE:							
Canadiens	18	12	5	1	61	41	25
Toronto	17	9	4	4	41	31	22
Détroit	16	9	6	1	38	30	19
New York	16	6	8	2	39	42	14
Boston	16	3	9	4	35	46	10
Chicago	16	3	11	2	37	57	8
Ligue du QUEBEC:							
Royal	16	9	6	1	64	55	19
Shawinigan	13	9	4	0	43	29	18
Québec	16	8	7	1	64	57	17
Chicoutimi	14	7	7	0	52	53	14
Ottawa	15	6	9	0	36	48	12
Valleyfield	15	5	11	0	35	57	10
Ligue AMERICAINE:							
Pittsburgh	15	6	4	5	45	38	17
Hershey	16	8	5	3	53	47	19
Springfield	16	7	7	2	62	56	16
Cleveland	17	7	8	2	61	62	16
Buffalo	15	6	7	2	56	54	14
Providence	16	6	8	2	42	61	14
Ligue JUNIOR:							
T.-Rivières	1	1	0	0	3	2	2
Québec	2	1	1	0	5	4	2
Canadiens	1	0	1	0	1	3	0

Deux centrales ouvrières font un pas vers l'union

OTTAWA, 19. — (PCF) — Deux centrales syndicales dont les effectifs totalisent ensemble près d'un million d'adhérents ont signé hier un pacte de non intervention. Leurs dirigeants affirment qu'il faut voir là un pas dans la voie de la fusion des deux groupements rivaux.

Ce pacte, par lequel chacune des deux parties s'interdit de faire du recrutement dans les rangs de l'autre, a été signé par les chefs du Congrès des Métiers et du Travail, qui groupe 580.000 membres, et du Congrès Canadien du Travail, qui en compte 400.000. Il avait été ratifié d'avance par les congrès annuels respectifs des deux organisations.

"Je suis très heureux que nous ayons derrière nous cette longue étape vers une éventuelle unité organique", a déclaré M. A. R. Mosher, 73 ans, président du CCT, dans une entrevue donnée aux journalistes après la signature du document de quatre pages grand format qui contient les clauses de l'armistice.

"J'endosse pleinement ce que vient de dire M. Mosher", a déclaré M. Claude Jodoin, 41 ans, récemment élu président du CMT. "Ce pacte sert, sans aucun doute, les intérêts des travailleurs organisés."

"Ceci constitue la première phase d'un programme menant à l'unité organique", a ajouté M. Donald MacDonald, secrétaire-trésorier national du CCT.

Après la signature, les dirigeants des deux Congrès ont convenu de se réunir le 16 décembre pour choisir un arbitre permanent qui arbitrera les conflits de juridiction pouvant s'élever à l'avenir entre des syndicats affiliés aux deux grandes centrales.

"Mais nous espérons n'avoir jamais à faire appel à ses services", a déclaré M. Gordon Cushing, secrétaire général-trésorier du CMT, qui a signé l'accord avec les deux présidents et M. MacDonald.

Le point principal de l'accord, qui entre en vigueur le 1er janvier prochain pour une durée d'un an, est qu'aucun syndicat ne tentera d'organiser des travailleurs dont un syndicat affilié à l'autre congrès assume déjà officiellement la représentation dans les négociations avec leur employeur.

Pour le moment, ceci ne joue réellement que pour les 70.000 travailleurs dont l'affiliation syndicale est directement contrôlée par les deux Congrès. Il y en a environ 50.000 au CMT et 20.000 au CCT.

Mais on prévoit que la plupart des grands syndicats autonomes affiliés aux deux grandes centrales prendront le même engagement, comme ils l'ont fait aux Etats-Unis en vertu d'un pacte analogue qui a été conclu entre la Fédération Américaine du Tra-

vail et le Congrès des Organisations Industrielles.

Aux Etats-Unis, les principaux dissidents sont les charretiers de la PAT — le plus grand syndicat du pays — et les métallurgistes du COI. Au Canada également, on ne pense pas que les charretiers suivront le mouvement. En raison de la position prise par son bureau international, l'attitude du syndicat de l'acier au Canada est encore problématique.

Le syndicat des métallurgistes, avec ses 75.000 membres, est celui qui a les plus forts effectifs au Canada. Mais on est sûr de la signature des machinistes, qui forment le plus important syndicat affilié au CMT. On peut également compter sur les travailleurs de l'automobile (COI-CCT), qui, avec presque 75.000 membres, constituent le deuxième syndicat du Canada par ordre de grandeur.

Les ouvriers de l'automobile et les machinistes, dont les juridictions se chevauchent, ont déjà, au Canada, un accord de non intervention particulier qui fonctionne sans heurts.

Il existe également un accord tacite de non intervention entre la Fraternité Canadienne des Employés de Chemins de fer de M. Mosher, président du CCT — le plus grand syndicat non international — et la Fraternité des Employés de Bureau des Chemins de Fer dirigée par M. Frank Hall, chef négociateur pour la question des salaires dans les chemins de fer.

Après la signature du pacte de non agression CMT-CCT sous l'oeil des caméras, il restait aux deux Congrès à faire circuler le texte du document parmi leurs syndicats indépendants en leur demandant de le signer. Cela prendra quelque temps, mais les dirigeants des deux grandes centrales espèrent que quelques-uns des principaux syndicats auront endossé le pacte lorsqu'il entrera en vigueur.

A la cérémonie d'hier, l'atmosphère était extrêmement cordiale. MM. Jodoin et Mosher ont échangé des sourires en reprenant trois fois la cérémonie de signature pour les opérateurs de cinéma et de télévision. Une fois, M. Jodoin, qui pèse 250 livres, a passé un bras autour des épaules du président du CCT.

Le pacte n'affecte pas un certain nombre de centrales représentant quelque 150.000 travailleurs organisés. La plupart de ceux-ci appartiennent à la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, qui groupe 100.000 membres dans la province de Québec, et aux Fraternités indépendantes des chemins de fer, qui en ont environ 40.000.



NOUVEAUX POSTES A DES OFFICIERS SENIORS DU ROYAL 22e REGIMENT — Le colonel honoraire du Royal 22e Régiment, le major-général Georges-P. Vanier, se réjouit avec des officiers seniors du régiment des nouveaux postes qui leur échoient cette semaine. De gauche à droite, le lieutenant-colonel J.-A. Dextraze, de Montréal, adjudant et quartier-maître général adjoint au quartier général de l'armée à Québec, qui devient officier d'état-major général, classe I, avec quartier-général à Montréal, le major-général Vanier, le lieutenant-colonel Louis-Frémont Trudeau, de Québec, commandant du 1er bataillon du 22e Régiment qui remplace le lieutenant-colonel Dextraze, et le lieutenant-colonel Bernard Guimond de Québec, qui devient commandant du 1er bataillon du 22e Régiment à la place du lieutenant-colonel Trudeau. (Photo Armée Canadienne)

La Chambre des Communes britanniques approuve les accords conclus à Paris

LONDRES, 19. — (Paf) — La Chambre des Communes a approuvé hier soir, par un vote de 264 à 4, les accords de Paris prévoyant le réarmement de l'Allemagne occidentale pour la défense de l'ouest de l'Europe.

En vertu de la procédure parlementaire, le vote garantit que les pactes seront ratifiés automatiquement par la Grande-Bretagne, la première puissance occidentale à le faire. Mais la formalité devra attendre 21 jours de session parlementaire.

Durant le débat de deux jours qui a précédé le vote, le premier ministre Churchill a déclaré aux travailleurs qui l'interrogeaient que ce serait une erreur de confondre la ratification avec le problème des négociations avec les Russes. "Je ne vois rien de pire," dit-il.

M. Anthony Eden, secrétaire aux Affaires étrangères, faisant appel à l'unanimité, a demandé que la décision britannique soit "claire et nette afin que le monde entier puisse la comprendre".

M. Clement Attlee et la faction modérée de son parti travailliste ont voté avec le gouvernement. M. Attlee a dit qu'un vote contre les accords serait un grave manquement à la discipline du parti et impliquerait peut-être l'expulsion.

Mais à la dernière minute, il a donné aux députés travaillistes la permission de s'abstenir de voter. La plupart l'ont fait. Quatre ont passé outre l'avertissement et ont voté dans la négative. De plus, deux travaillistes ont défié la discipline en acceptant d'agir comme scrutateur des votes d'opposition, se joignant en fait aux rebelles. Ce sont Emrys Hughes et Sidney Silverman, deux gauchistes de longue date.

Aneurin Bevan, chef de l'aile gauche du parti travailliste, s'est abstenu de voter. Il avait violemment dénoncé les accords en les qualifiant de "la capitulation la plus honteuse dans la diplomatie britannique moderne".

Attlee a accordé son appui avec hésitation. Il a déclaré à la Chambre: "C'est une chose risquée, mais il n'y a pas en affaires étrangères de politique qui ne comporte aucun risque. Je n'ai pas encore trouvé d'alternative qui ne nous exposerait à de plus grands dangers et à de pires difficultés que les propositions actuelles".

Plusieurs députés travaillistes ont dénoncé les accords exprimant

2,000 inscriptions à l'université d'Ottawa

OTTAWA. — L'Université d'Ottawa compte actuellement un total de 1.006 élèves réguliers inscrits à ses cours du jour. Ce nombre ne comprend pas les étudiants par correspondance ni ceux des cours du soir. L'an dernier, leur nombre était de 894.

Décès du juge en chef du Manitoba

KENORA, Ont., 19. (PCF). — M. E. A. McPherson, juge en chef du Manitoba, est décédé hier à Kenora où il assistait à une fête de famille. Il était âgé de 76 ans. Au début de sa carrière, il avait été associé avec le très hon. Arthur Meighen, qui fut premier ministre du Canada. Puis les deux avocats avaient pris des chemins politiques opposés et, aux élections générales de 1926, M. McPherson avait battu le premier ministre à Portage La Prairie, Man. De 1910 à 1935, M. McPherson avait gagné quatre élections sur sept dans les rangs du parti libéral. Il fut quinze ans député au fédéral ou au provincial.

Une nouvelle tempête s'abat sur la C.-C.

VANCOUVER, 19. — (PCF) — Les habitants des régions côtières de la Colombie-Canadienne remettent aujourd'hui leurs imperméables. Ils les garderont probablement durant toute la fin de semaine.

La météo annonce de la pluie pour la cinquième journée consécutive. Mais elle ne s'attend pas cependant que la précipitation atteigne l'importance de celle qui a entraîné il y a quelques jours le débordement de plusieurs cours d'eau.

Une nouvelle tempête, provenant du Pacifique, s'est abattue cette nuit sur la terre ferme. Les vents atteignent une vitesse de 45 milles à l'heure. On croit qu'ils diminueront d'intensité au cours de la journée.

A Vancouver-nord, des béliers mécaniques et des équipes travaillent à contenir les eaux du ruisseau Mosquito gonflé par les quatre à cinq pouces de pluie tombée mercredi et jeudi.

Plusieurs familles ont été forcées de passer une deuxième nuit en dehors de leurs foyers.

Dans l'île de Vancouver, une inondation a entraîné mercredi une perte de vie à Alberni. Une embarcation à moteur, d'une longueur de 25 pieds, a été détruite jeudi. On présume qu'un billot, poussé par les vagues, a fracassé la coque.

Les vagues ont également disloqué un petit navire. persé deux radeaux de bois de pulepe. Des équipes s'efforcent aujourd'hui de rassembler les billots représentant quelque 300.000 pieds de bois.

Au cours de la journée de mer-

credi, un camp flottant a été démoli par les eaux. On croit qu'un bûcheron de 18 ans, Eli Dufour, s'est noyé. Trois autres hommes ont été blessés.

Dans la ville même de Vancouver, les employés municipaux ont passé la journée de jeudi à vider des centaines de caves inondées ainsi qu'à libérer les bouches d'égout.

Arrestations de 5 prêtres argentins

BUENOS-AIRES, 19. — (P.A.F.) — Deux autres prêtres catholiques argentins accusés par le président Juan Peron de faire la lutte à son gouvernement ont été arrêtés dans la province de Cordoba.

La police a fait une descente au Club universitaire catholique, mercredi soir, a saisi des tracts et des livres et arrêté les conseillers du club, les abbés Eladio Bordagaray et Segundo Emilio Olmos.

Trois prêtres faisant du ministère paroissial à Cordoba ont été arrêtés à domicile avant l'aube mardi et conduits dans la capitale pour y être emprisonnés. On n'a pas annoncé si des accusations ont été portées contre les cinq ecclésiastiques.

Autre accusation portée contre le général Naguib

LE CAIRE, 19. — (Paf) — Le gouvernement militaire de l'Egypte a réitéré hier ses attaques contre l'ex-président du cabinet, le major-général Naguib, en l'accusant d'avoir conspiré avec la fraternité musulmane dans le but de renverser le gouvernement à l'aide d'un mouvement terroriste.

Cette nouvelle accusation faisait partie de la preuve établie contre Mahmoud Abdel Latif qui avait tenté d'assassiner le premier ministre Nasser, à Alexandrie, le mois dernier.

Selon la preuve établie par le gouvernement militaire au cours de ce procès, le major-général Naguib aurait trempé dans ce complot en vue d'assassiner son rival.

Le document militaire relatif à ces nouvelles accusations contre Naguib n'a cependant pas été remis à la presse égyptienne qui est soumise à la censure étroite du gouvernement. Seuls les correspondants étrangers ont eu accès à cette preuve

et l'on rapporte que le gouvernement ne semble pas vouloir soulever tout de suite l'opinion publique contre Naguib.

Certains observateurs sont d'avis que le gouvernement militaire entend conclure sa preuve contre la fraternité musulmane avant d'entreprendre un procès contre Naguib.

Ce dernier a été démis de ses fonctions de président du conseil de la révolution, dimanche dernier. Il a en outre été condamné à la détention à domicile sous l'accusation d'avoir coopéré avec des éléments communistes et musulmans en vue de s'emparer du pouvoir.